

**Edouard Beniak
Raymond Mougéon
Daniel Valois**

**Contact des langues et changement linguistique:
étude sociolinguistique du français parlé
à Welland (Ontario)**

Publication B-146

**1985
Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec**

P
40
.5
L382
C24
1985

SCOTT

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une subvention de soutien du Ministère de l'Éducation du Québec et une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Bilingualism is a university research institution which receives a supporting grant from the Department of Education of Quebec and a contribution from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

© 1985 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 2^e trimestre 1985
ISBN 2-89219-155-6

TABLE DES MATIERES

Remerciements	i
Table des matières	ii
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	v
Introduction	1
Chapitre I: Revue sélective de la littérature sur le contact des langues	4
1.1 Le problème du contact des langues selon Weinreich	5
1.2 Les langues immigrantes	12
1.2.1 Le norvégien en Amérique	12
1.2.2 Le finnois en Amérique	17
1.2.3 L'espagnol en Amérique	19
1.3 Les langues moribondes	23
1.3.1 Le celtique écossais	24
1.3.2 L'allemand de l'Italie septentrionale	29
1.4 Le français ontarien	31
1.4.1 L'influence de l'anglais	32
1.4.1.1 L'emprunt lexical	32
1.4.1.1.1 Genèse	32
1.4.1.1.2 Empruntabilité des différentes parties du discours	35
1.4.1.1.3 Adaptation linguistique	37
1.4.1.2 L'emprunt sémantique	37
1.4.1.3 La convergence	39
1.4.2 La simplification	40
1.4.2.1 Emergence de nouveaux cas de simplification	41
1.4.2.2 Accélération d'anciens cas de simplification	41
1.4.2.3 Réduction stylistique	43
1.5 Conclusion	44
Chapitre II: La communauté canadienne-française de Welland	45
2.1 Petite histoire	45
2.2 Assimilation linguistique	50
2.2.1 Les mariages mixtes	55

2.2.2 Les enfants des mariages non mixtes	57
2.3 Conclusion	61
Chapitre III: Le corpus de français parlé de la ville de Welland	63
3.1 L'échantillon d'adultes	63
3.2 L'échantillon de jeunes	65
3.3 Représentativité des locuteurs	68
Chapitre IV: Objectifs de recherche	75
4.1 L'emprunt lexical	76
4.1.1 Etablissement d'une liste fréquentielle	76
4.1.2 Etudes de différents types d'emprunts	77
4.1.3 Adaptation phonologique	79
4.1.4 Adaptation morphologique	80
4.1.5 Transférabilité des différentes parties du discours	80
4.2 La simplification	81
4.2.1 Emergence de nouveaux cas de simplification	81
4.2.2 Réduction stylistique	82
4.2.3 Accélération d'anciens cas de simplification	83
Conclusion	85
Notes	87
Références	92
Annexe A: Les questions de l'entrevue avec les adultes	98
Annexe B: Les questions de l'entrevue avec les adolescents	104

LISTE DES FIGURES

- Figure 1: Taux d'application de certaines règles morphosyntaxiques du celtique d'East Sutherland 26
- Figure 2: Taux d'application de certaines autres règles morphosyntaxiques du celtique d'East Sutherland 27
- Figure 3: Evolution des mariages mixtes à Welland entre 1930 et 1975 56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Evolution de la population francophone de Welland de 1951 à 1981 (d'après les Recensements du Canada 1951, 1961, 1971 et 1981)	51
Tableau 2:	Taux d'abandon du français au foyer dans 4 communautés francophones minoritaires de l'Ontario (d'après le Recensement du Canada 1981)	53
Tableau 3:	Taux d'abandon du français au foyer dans 4 communautés francophones minoritaires de l'Ontario (d'après le Recensement du Canada 1971)	54
Tableau 4:	Usage du français avec les parents à la maison	58
Tableau 5:	Usage du français avec les frères et soeurs à la maison	59
Tableau 6:	Usage du français avec les frères et soeurs en dehors de la maison	60
Tableau 7:	Répartition des adultes par tranche d'âge, sexe et classe sociale	65
Tableau 8:	Répartition des adolescents par sexe et classe sociale	67
Tableau 9:	Répartition de tous les locuteurs par tranche d'âge, sexe et classe sociale	67
Tableau 10:	Age d'arrivée à Welland selon les tranches d'âge	68
Tableau 11:	Aptitudes en français par rapport à l'anglais selon l'âge	69
Tableau 12:	Langue d'éducation selon l'âge	70
Tableau 13:	Lieu de naissance des locuteurs selon les tranches d'âge	71
Tableau 14:	Aptitudes en français par rapport à l'anglais selon la classe sociale	72
Tableau 15:	Niveau d'éducation des locuteurs selon la classe sociale	72
Tableau 16:	Langue d'éducation des locuteurs selon la classe sociale	73
Tableau 17:	Langue de travail des locuteurs selon la classe sociale	74

INTRODUCTION

Située au centre de la péninsule du Niagara à proximité des chutes du même nom, la ville de Welland abrite, au sein de sa population à majorité anglophone, une petite communauté de langue française dont les origines sont assez récentes puisqu'elles ne remontent véritablement qu'à la période de la première guerre mondiale. Il y avait déjà des francophones sur place avant cette époque, mais en nombres si petits que l'on aurait peine à parler de "communauté". Les Canadiens-français (pour la plupart originaires du Québec) qui sont venus s'installer à Welland se sont efforcés dès leur arrivée de sauvegarder leur héritage linguistique et culturel, notamment en fondant une paroisse et en luttant pour l'établissement d'abord de classes puis d'écoles de langue française pour leurs enfants. En dépit de ces efforts et des fruits qu'ils ont portés, la communauté française de Welland montre à l'heure actuelle une nette tendance à l'assimilation à la majorité anglophone.

Plusieurs études à caractère sociologique ou psychologique ont tenté de mieux saisir l'assimilation linguistique de la communauté francophone de Welland, à commencer par celles de Mougeon et collaborateurs (Mougeon et Hébrard 1975) Mougeon 1977a, b; Mougeon et Canale 1978; Mougeon, Savard et Carroll 1978). Cette question a également suscité l'intérêt d'une étudiante de maîtrise et de doctorat (Schneiderman 1975). Si on peut dire que le phénomène de l'assimilation linguistique a été relativement bien étudié, il en va autrement du français parlé à Welland, dont la description reste encore à l'état embryonnaire. Seuls quelques travaux partiels (Cichocki et Lepetit 1981, 1983; Mougeon et Hébrard 1975; Mougeon, Beniak et Bélanger 1982) ont porté sur cette variété de français, dont l'étude est à notre avis loin d'être dénuée d'intérêt. En effet, la description du français parlé à Welland soulève toute la problématique du contact des langues et de l'influence qu'une langue peut exercer sur une autre. Mais elle soulève également la problématique de la restriction de l'usage d'une langue minoritaire (suite à la bilinguisation plus ou moins avancée de ses locuteurs) et de la réduction correspondante de sa forme ou structure. La description du français parlé à Welland serait donc susceptible de fournir de nouvelles données empiriques et de faire avancer la réflexion théorique dans ces deux domaines. Par ailleurs, décrire le français parlé à Welland c'est en quelque sorte décrire "l'ontarianisation" du

français québécois dont il est principalement issu (et d'ailleurs dont sont principalement issues toutes les variétés de français parlées à l'ouest du Québec). On en saurait donc plus long sur le sort que connaît le français québécois une fois transplanté en milieu canadien-anglais. Enfin, s'il existe déjà un certain nombre d'études descriptives du français ontarien (la plupart réalisées par Mougeon et ses collaborateurs), rares sont celles qui ont été réalisées dans l'optique du changement linguistique intergénérationnel. A vrai dire, Thomas (1982a) n'en a relevé qu'une seule dans le cadre de sa recension des travaux afférents à cette question. Une description de l'évolution du français parlé à Welland serait donc tout à fait propice dans la mesure où elle viendrait combler en partie cette lacune.

Grâce à un récent octroi du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, les auteurs vont justement pouvoir aborder de manière détaillée et systématique l'étude de l'évolution du français parlé à Welland depuis ses débuts jusqu'à 1974, date à laquelle fut recueilli un corpus de langue parlée stratifié entre autres (mais surtout) en fonction de l'âge des locuteurs. Le présent ouvrage est, comme son titre l'indique, une description de notre projet de recherche. En guise d'arrière-plan théorique, nous commencerons par fournir au lecteur un aperçu des travaux qui, dans le domaine du bilinguisme et du contact des langues, ont eu une influence sur le cheminement de notre propre recherche en milieu francophone. Cet arrière-plan théorique sera axé en très grande partie sur les communautés bilingues en voie d'assimilation à un groupe linguistique majoritaire étant donné que c'est la situation qui prévaut à Welland chez les Canadiens-français. Ce premier chapitre nous fournira également l'occasion de faire un rapide survol de quelques-unes de nos études les plus significatives sur le français ontarien. Le but de cette revue sélective de la littérature sera d'essayer de faire la part de ce qui est connu, de ce qui est controversé et de ce que l'on pourrait explorer en matière de contact linguistique et de ses effets sur les langues qui y sont soumises. En tant que telle, elle nous aidera à orienter nos recherches à venir sur le français parlé à Welland et, nous l'espérons, pourra être utile à d'autres chercheurs intéressés par la question de l'évolution des langues minoritaires.

Dans le chapitre suivant, en guise d'arrière-plan sociohistorique, nous présenterons au lecteur qui la connaît sans doute mal une petite histoire de la communauté française de Welland qui précisera les circonstances entourant son

établissement et ses luttes pour préserver sa langue et sa culture. Egalement dans le deuxième chapitre, nous verrons quelques-uns des visages que peut prendre l'assimilation linguistique des francophones de Welland. Ce profil sociolinguistique aura par surcroît le mérite de dégager les principales caractéristiques de la population francophone de Welland dont on se doit de tenir compte dans son échantillonnage si l'on veut cerner les différentes variétés de français qui coexistent dans cette communauté. Dans les deux derniers chapitres nous décrirons le corpus sociolinguistique dont nous disposons (chapitre III) et indiquerons les recherches que nous comptons entreprendre sur le français parlé à Welland (chapitre IV). Viendra ensuite une conclusion générale dans laquelle seront résumées les grandes lignes du rapport.

CHAPITRE I

REVUE SELECTIVE DE LA LITTÉRATURE SUR LE CONTACT DES LANGUES

Ce chapitre ne pouvait avoir la prétention de couvrir l'ensemble des écrits qui ont pu être consacrés au contact des langues, tant s'en faut. Il nous a donc fallu être sélectifs. Tout d'abord, nous avons décidé de nous restreindre aux écrits qui nous étaient familiers pour en avoir pris connaissance et nous en être inspirés aux cours de nos travaux sur le contact du français avec l'anglais en Ontario. Ensuite, comme nous l'avons signalé plus haut, notre revue de la littérature va porter essentiellement sur le contact linguistique entre langues minoritaires et langues majoritaires et sur l'influence de ce contact sur l'évolution des langues minoritaires. Notons que cette revue abordera les deux types de changement linguistique qui semblent se manifester dans une langue minoritaire, à savoir le changement dû à l'influence linguistique de la langue majoritaire (elle-même due à la bilinguisation plus ou moins avancée des locuteurs de la langue minoritaire) et d'autre part le changement dû à des processus internes de simplification de la langue minoritaire (eux-mêmes soit catalysés, soit accélérés par la restriction de l'usage de la langue minoritaire qu'entraîne la montée du bilinguisme). Finalement, en ce qui concerne le premier type, nous nous concentrerons principalement sur l'emprunt lexical de préférence aux autres manifestations de l'influence interlinguistique (e.g. l'emprunt sémantique, le calque, l'interférence phonétique, etc.). S'il est vrai que l'emprunt lexical a fait l'objet de maintes études (cf. Deroy 1980 pour une synthèse), rares sont celles qui ont été faites dans une optique sociolinguistique (cf. Poplack et Sankoff 1984). C'est pourquoi dans notre projet de recherches sociolinguistiques sur le français parlé à Welland nous nous pencherons dans un premier temps sur ce domaine de recherche prioritaire.

Qui dit contact des langues, dit bilinguisme, et c'est précisément cette dimension qui confère un caractère distinctif aux recherches qui ont été consacrées aux langues en contact. Le bilinguisme sociétal est le plus souvent à sens unique. Il se caractérise généralement par le fait qu'un groupe linguistique minoritaire (sur le plan démographique et/ou socioéconomique) en vient à apprendre la langue du groupe majoritaire avec lequel il est en contact

tout en essayant tant bien que mal de maintenir sa langue maternelle.¹ Dans de telles situations il est possible, grosso modo, de distinguer au moins trois degrés de bilinguisme au niveau individuel: (1) le bilinguisme caractérisé par une dominance de la langue minoritaire sur la langue majoritaire; (2) le bilinguisme caractérisé par une dominance de la langue majoritaire sur la langue minoritaire; et (3) le bilinguisme plus ou moins équilibré. Le nombre des distinctions peut être porté à quatre si à l'une des extrémités de ce qu'on pourrait appeler le "continuum du bilinguisme" on tient compte de la possibilité que certains individus restent unilingues dans la langue minoritaire.² Un fil conducteur que l'on retrouvera dans chacun des écrits que nous allons résumer est l'attention (toute particulière) qu'ils accordent à l'influence du degré de bilinguisme sur la variation ou le changement linguistique en langue minoritaire. Nous insisterons par conséquent sur ce dénominateur commun partout où il fera surface dans notre revue de la littérature. Nous avons adopté une présentation chronologico-thématique dont le point de départ est l'ouvrage désormais classique que Weinreich a consacré au problème du contact des langues au début des années cinquante (1953 pour être plus précis), véritable état de la question à l'époque.³

1.1 Le problème du contact des langues selon Weinreich

Pour Weinreich, c'est le bilingue qui est le lieu de contact des langues. Cet auteur étend du reste le concept de bilinguisme à la possession de deux variétés d'une même langue et formule l'hypothèse que plus la différence entre les deux systèmes linguistiques en contact est grande, plus il y aura d'"interférence" potentielle d'un système à l'autre. Au sujet de ce terme, Weinreich (1968:1) écrit:

"Those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of language contact, will be referred to as INTERFERENCE phenomena. It is these phenomena of speech, and their impact on the norms of either language exposed to contact, that invite the interest of the linguist."

Cette citation appelle plusieurs commentaires. Premièrement, il faut signaler que le terme "interférence" est pour Weinreich une étiquette générale, synonyme d'influence interlinguistique sous quelque forme que celle-ci puisse

se manifester (e.g. emprunt lexical, extension sémantique, calque, etc.). Deuxièmement, il faut également préciser que Weinreich établit une distinction entre l'interférence qui a lieu au niveau de la parole des bilingues (ou de leur performance dirions-nous de nos jours) et l'interférence qui se manifeste dans la langue des bilingues (ou dans leur compétence dirions-nous aujourd'hui). Si Weinreich n'est pas le premier à avoir fait cette distinction théorique, c'est néanmoins à lui que revient le mérite d'avoir insisté sur son importance. Dans la parole, l'interférence correspond à l'activation d'un processus psycholinguistique de transfert entraîné par la connaissance d'une autre langue. Nombreux sont les cas d'interférence dans la parole des bilingues qui sont éphémères, c'est-à-dire qui ne se reproduisent jamais. D'autres, par contre, auront l'occasion d'être répétés par les bilingues et même d'être repris par les locuteurs moins bilingues voire unilingues, et ainsi finiront par s'établir dans la langue. L'interférence cesse alors d'être un processus actif et du même coup est libérée de son lien originel de dépendance envers le bilinguisme. Dans cette deuxième phase l'interférence ne revêt plus qu'une signification historique dans la mesure où elle fut à l'origine de l'innovation. Cette discussion jette un éclairage sur les notions de "norme" et de "déviation par rapport à la norme" qui figurent dans la citation ci-dessus. Limitée à la parole, l'interférence est une infraction idiosyncrasique à la norme; devenue habitude, elle s'impose comme nouvelle norme. En guise d'exemple, Weinreich cite le cas d'un bilingue parlant le romanche et l'allemand helvétique qui, s'il utilisait le mot allemand helvétique /'se:rI/ 'cisailles' dans un énoncé par ailleurs romanche, commettrait un acte d'interférence dans la parole puisqu'il ferait un emprunt momentané tout à fait idiosyncrasique. Par contre, si ce même bilingue utilisait le mot /'tsItIm/ 'journal' (de l'allemand helvétique /'tsiting/), il ne ferait que se prévaloir d'un emprunt intégré depuis déjà longtemps dans la variété locale de romanche et qui à ce titre est même employé par les locuteurs unilingues du romanche. On entrevoit qu'une part de la problématique de la distinction entre l'interférence active (cise dans la parole) et l'interférence historique (désormais cise dans la langue) repose sur la fréquence d'utilisation de l'innovation, question habilement reprise par Mackey (1970) sous la forme d'une opposition entre interférence et intégration.

Dans son ouvrage Weinreich s'est efforcé de montrer que l'interférence tire son origine des contrastes structuraux qui existent entre les langues en contact. Ceci dit, si l'interférence se manifeste là où il y a contraste structural, l'existence d'un tel contraste n'entraîne pas forcément l'interférence. En effet, comme l'explique Weinreich, l'interférence dépend par ailleurs d'une série de facteurs proprement extralinguistiques, dont le degré de bilinguisme des locuteurs. Weinreich rapporte l'hypothèse de Fries et Pike (1949) selon laquelle les bilingues seraient portés à prononcer les emprunts en respectant la phonologie de la langue prêteuse, alors que les unilingues auraient plutôt tendance à leur faire subir des transformations afin que leur prononciation soit en accord avec la phonologie de la langue emprunteuse. Weinreich signale par la suite que trouvant la dichotomie entre bilingues d'une part et unilingues d'autre part un peu trop simpliste, Haugen (1950) a séparé les locuteurs bilingues en deux catégories selon l'âge auquel ils ont appris la deuxième langue. Selon Haugen, les locuteurs dont le bilinguisme remonte à l'enfance prononcent les emprunts conformément à la phonologie de la langue donneuse, tandis que les locuteurs devenus bilingues à l'âge adulte seulement se comportent comme les unilingues face à la prononciation des emprunts. Ainsi, "Norwegian adult immigrants to the United States, in speaking Norwegian, render lake as /lek/, while their bilingual children pronounce it more properly as /lejk/." (Weinreich 1968:27) Toutefois Poplack et Sankoff (1984) mettent en avant des données empiriques qui vont à l'encontre de la théorie de Haugen (nous aurons l'occasion d'y revenir).

Une autre question qui avait déjà préoccupé plusieurs linguistes avant Weinreich est celle de la transférabilité des mots (ou plutôt des morphèmes) d'une langue à une autre. Weinreich signale la théorie de Whitney (1881), selon qui la transférabilité d'un morphème était inversement proportionnelle à son degré d'intégration structurale et syntagmatique. Classés par ordre décroissant d'intégration, il y aurait d'abord les morphèmes liés (les désinences), puis les mots grammaticaux (prépositions, articles, auxiliaires), les mots pleins (substantifs, verbes, adjectifs) et enfin les adverbes indépendants et les interjections. Weinreich prend soin de souligner la nature encore très spéculative de la théorie, insistant sur la nécessité de recourir à l'observation empirique du parler des bilingues afin de la mettre à l'épreuve.

Jusqu'alors Haugen (1950) était à peu près le seul à avoir tenté de tester la théorie. Ayant dressé une liste des emprunts à l'anglais américain dans le parler des immigrants norvégiens aux Etats-Unis, il nota une forte prédominance des substantifs sur les autres catégories de morphèmes, y compris les interjections. Selon Weinreich, ce résultat allait à l'encontre de la théorie de Whitney puisque de par leur indépendance structurale et syntagmatique les interjections auraient dû prédominer. Cependant Weinreich s'empresse de préciser que la méthodologie adoptée par Haugen laissait quelque peu à désirer dans la mesure où elle ne tenait pas compte de la fréquence d'occurrence des différents morphèmes empruntés ni de l'envergure de la partie du discours à laquelle ils appartenaient. Au dire de Weinreich, c'est tout simplement parce que dans une langue il y a beaucoup moins d'interjections que de substantifs, que les premières occupent peu de place dans une liste d'emprunts. Il se pourrait fort bien, toutefois, que proportionnellement plus d'interjections (par exemple une sur trois) que de substantifs (par exemple seulement un sur 30) soient empruntés et que d'autre part les interjections empruntées reviennent plus fréquemment dans le parler des bilingues (par exemple, bien qu'elles ne représentent que 1 ou 2% des morphèmes dans une liste d'emprunts, leur fréquence d'occurrence dans la parole pourrait être de loin supérieure, par exemple de 30 occurrences tous les 100 emprunts). Quoiqu'il en soit, Weinreich reconnaît que les substantifs figurent de façon prépondérante dans des listes d'emprunts et il met cela en relation avec le fait que les circonstances linguistiques et culturelles du contact sont bien souvent telles que les concepts pour lesquels de nouvelles désignations sont nécessaires sont indiqués par des substantifs. Ceci nous amène à la question des causes de l'emprunt lexical.

Dans sa revue de la littérature Weinreich en a identifiées sept (d'importance inégale). Trois d'entre elles nous semblent s'appliquer à l'emprunt lexical tel qu'il se manifeste dans la langue maternelle des membres d'une communauté linguistique minoritaire qui se voient contraints d'acquérir la langue du groupe majoritaire. La cause principale de l'emprunt lexical dans une telle situation réside dans le besoin de dénoter en langue minoritaire les nouvelles réalités culturelles ou autres véhiculées par le groupe majoritaire et qui en tant que telles ont une expression dans la langue majoritaire.

La loi du moindre effort ferait en quelque sorte que les locuteurs de la langue minoritaire empruntent les mots qui désignent ces réalités plutôt que de chercher à créer de nouveaux termes à l'aide des ressources lexico-morphologiques de leur propre langue. L'usure des mots expressifs, qui entraîne un besoin constant de réapprovisionnement, est une autre cause (celle-ci plus linguistique) de l'emprunt lexical. L'existence de synonymes expressifs dans la langue majoritaire serait donc une source à laquelle les locuteurs de la langue minoritaire peuvent s'abreuver pour pallier à l'affaiblissement des mots affectifs dans cette langue. Une autre cause de l'emprunt lexical rapportée par Weinreich appartient plutôt au domaine de la psychologie individuelle ou sociale. Dans la mesure où la langue du groupe majoritaire est plus prestigieuse que leur langue maternelle, les bilingues peuvent aller jusqu'à emprunter "inutilement" des mots de la langue majoritaire ayant des équivalents parfaitement viables dans leur langue maternelle, et ce afin de symboliser leur connaissance de la langue plus prestigieuse. En outre de tels emprunts auraient peut-être pour effet de conférer une certaine distinction à leur discours en langue minoritaire. Au terme de son énumération des causes possibles de l'emprunt lexical, Weinreich rappelle que le bilingue a le choix dans bien des cas de recourir à l'extension sémantique d'un mot de sa langue maternelle sur le modèle d'un mot perçu comme son équivalent dans la langue majoritaire, ou encore au calque, plutôt qu'à l'emprunt lexical en tant que tel. L'existence de ce choix apparaît clairement à la comparaison du comportement de différentes langues face à l'emprunt. Ainsi Weinreich apprend que le portugais parlé aux Etats-Unis a étendu le sens du mot papel 'papier' pour recouvrir celui du mot américain paper 'journal' tandis que le yiddish a carrément emprunté paper. Plus près de nous, il est bien connu que l'on dit fin de semaine au Canada français mais week-end en France, entrevue ici mais interview là-bas, etc. Ceci dit, il reste encore à déterminer dans chaque cas l'ensemble des facteurs linguistiques et extralinguistiques qui déterminent la voie suivie (emprunt vs. extension sémantique ou calque), tout en admettant qu'il n'est pas impossible que les deux options puissent coexister (par exemple hot dog et chien chaud au Canada français).

Etant donné que les mots d'emprunt possèdent certaines caractéristiques phonétiques, morphologiques et syntaxiques qui diffèrent de celles de la langue emprunteuse, il est à prévoir qu'au cours de leur diffusion dans la langue emprunteuse ils subissent certaines adaptations les rendant plus conformes au phonétisme et à la morphosyntaxe de la nouvelle langue qui les accueille. Nous avons vu plus haut qu'il était généralement admis que l'adaptation phonologique des emprunts dépend du degré de bilinguisme du locuteur. Weinreich lui-même semblait souscrire à cette thèse. Il prend en exemple le cas d'un locuteur yiddish qui se trouverait à utiliser le toponyme anglais Washington dans une phrase en yiddish. De deux choses l'une : le locuteur peut essayer de le prononcer /'va[ɪŋɡtɔn/, conformément à la phonologie du yiddish, ou il peut essayer de le réaliser comme /'wɔ[ɪŋtɔn/, conformément à la phonologie de l'anglais américain. Il rapporte à ce sujet qu'il a observé des locuteurs yiddish qui en Europe disaient /'va[ɪŋɡtɔn/ mais qui après avoir immigré aux Etats-Unis et appris l'anglais là-bas, se sont mis à prononcer /'wɔ[ɪŋtɔn/ même en parlant yiddish. Il importe de signaler que l'on peut également observer des réalisations qui se situent, comme le précise Weinreich, quelque part entre l'intégration phonologique complète et la fidélité totale à la prononciation originelle (celle de la langue donneuse). Weinreich signale par ailleurs ceci d'intéressant que la prononciation des mots étrangers peut varier selon qu'ils ont été empruntés sous leur forme écrite ou orale. Le dictionnaire Le Petit Robert (1973: XXV) écrit à ce sujet:

"Les mots étrangers ont parfois deux prononciations différentes, l'une où la graphie du mot est interprétée selon les habitudes françaises, et l'autre où la prononciation est simplement adaptée au système phonétique français en restant le plus près du modèle étranger. Dans ces cas-là, nous avons mis les deux transcriptions (ex. : gas-oil [gazoil; gazwa])."

Au chapitre de l'intégration grammaticale des emprunts, Weinreich estime tout particulièrement intéressants les cas où intervient le problème de l'assimilation des mots étrangers à l'une ou l'autre de plusieurs classes grammaticales. Il fait référence d'une part à l'assignation d'une conjugaison aux emprunts verbaux et à l'attribution d'un genre aux substantifs étrangers. Il rapporte qu'à quelques rares exceptions près, les verbes empruntés à l'anglais américain par les immigrants portugais aux Etats-Unis sont toujours

assimilés à la première conjugaison (tout comme c'est le cas d'ailleurs des emprunts verbaux à l'anglais en français canadien). L'assignation d'un genre grammatical aux emprunts substantivaux ne s'explique pas aussi facilement. Plusieurs facteurs semblent jouer. Si le mot étranger désigne un être animé, il prend le genre qui correspond à son sexe naturel. Ainsi les êtres femelles deviennent féminins et les êtres mâles masculins. C'est lorsque les substantifs étrangers renvoient à des êtres inanimés que l'assignation d'un genre grammatical se complique. L'analogie suffixale peut jouer comme dans le cas du mot craca en portugais américain (de l'anglais cracker 'biscuit sec'), dont l'a final est associé au genre féminin. Dans d'autres cas, il semblerait que l'équivalent indigène lègue son genre au substantif étranger qui le remplace. Ainsi on a dit que bailer en allemand pennsylvanien (de l'anglais boiler 'bouilloir') prenait le genre masculin étant donné la masculinité du synonyme natif kessel. Dans d'autres cas encore, on a invoqué la plus grande productivité d'un des genres de la langue emprunteuse. Ainsi le norvégien américain serait à tendance masculinisante de même que le portugais américain; par contre l'allemand américain serait à tendance féminisante. Les substantifs étrangers se verraient donc assigner le genre non marqué lorsqu'aucun autre facteur n'intervient. Enfin, quelques assignations de genre à des substantifs étrangers demeurent tout simplement sans explication. On notera que l'hypothèse de l'attribution du genre non marqué aux emprunts substantivaux fait pendant à l'hypothèse de l'assimilation des emprunts verbaux à la première conjugaison, c'est-à-dire à la conjugaison la plus productive et donc non marquée. Vu la concurrence des facteurs qui semblent entrer en ligne de compte dans l'assignation du genre grammatical aux emprunts substantivaux, Poplack, Pousada et Sankoff (1982) ont essayé de mesurer le poids relatif de chacun à l'aide d'une analyse variationniste (nous en reparlerons plus loin).

Si l'intégration phonologique et grammaticale des emprunts a retenu l'attention, par contre, signale Weinreich, leur intégration lexicale n'a guère suscité d'intérêt. Par intégration lexicale Weinreich entend la place qu'occupe un emprunt dans le vocabulaire natif. Si l'emprunt n'a pas d'équivalent natif, il va sans dire qu'il ne représente alors qu'une simple addition au lexique indigène. Son intégration lexicale est par la force des choses complète dès son entrée dans la langue emprunteuse. Mais dans les cas où il existe un

synonyme dans la langue réceptrice, trois scénarios peuvent être envisagés : coexistence du vieux et du nouveau mot avec préservation de leur synonymie, coexistence du vieux et du nouveau mot avec spécialisation sémantique ou enfin disparition du vieux mot natif. On comprendra qu'exception faite des emprunts additifs, la question de l'intégration lexicale des emprunts exige une méthodologie fondée sur l'observation de la fréquence d'occurrence des mots natifs et étrangers dans la langue parlée des bilingues.

1.2 Les langues immigrantes

Haugen (1969)⁴ a manifesté son étonnement devant le peu d'intérêt que le bilinguisme des populations immigrantes aux Etats-Unis avait suscité jusqu'alors chez les linguistes. Or Haugen voyait en ce bilinguisme un véritable laboratoire pour l'étude du changement linguistique découlant du contraste structural entre les langues immigrantes et l'anglais américain. Il importe donc que nous passions en revue quelques-unes au moins des recherches qui depuis lors ont été consacrées aux langues immigrantes parlées aux Etats-Unis, à commencer par celles de Haugen lui-même (à tout seigneur tout honneur!).

1.2.1 Le norvégien en Amérique

Haugen (1969) définit minimalement le bilinguisme comme la capacité de produire des phrases complètes et intelligibles dans une deuxième langue. Ainsi défini le bilinguisme admet un éventail de locuteurs. Pour reprendre la métaphore du continuum, à une extrémité se trouveraient les bilingues qui restent dominants dans leur langue maternelle, à l'autre ceux qui sont devenus dominants dans la deuxième langue, et au milieu ceux dont le bilinguisme est plus ou moins équilibré. Loin de reculer devant cette hétérogénéité, Haugen insiste au contraire sur la nécessité de sélectionner des informateurs qui occupent toutes les positions sur le continuum du bilinguisme. Partant du principe que le bilinguisme mène inévitablement à la confusion des patrons linguistiques (c'est-à-dire à l'emprunt, terme auquel Haugen accorde une définition on ne peut plus large comme nous le verrons), l'auteur se propose d'étudier de façon scientifique l'étendue et la nature de l'influence linguistique exercée par une langue sur une autre. Son terrain d'observation sera le parler des immigrants norvégiens aux Etats-Unis et de leurs descendants.

Haugen nous apprend que l'arrivée des premiers Norvégiens en sol américain remonte au deuxième quart du 19ième siècle et que cette immigration s'est poursuivie (avec des hauts et des bas) pendant à peu près un siècle. Si le norvégien se parle encore à l'heure actuelle en Amérique, c'est précisément dû à l'étalement de l'immigration sur quatre générations. Exception faite des isolats, la règle générale était que la transmission de la langue ancestrale aux descendants nés en Amérique ne durait que l'espace de deux générations. Pour décrire l'influence que l'américain a exercée sur le norvégien, Haugen a choisi l'étiquette emprunt ("borrowing"). Selon cet auteur, il y a emprunt lorsque le locuteur essaie de reproduire dans une langue des patrons qu'il a appris dans une autre. Les patrons peuvent être indifféremment des mots, auquel cas on a affaire à des emprunts lexicaux ("loanwords"), des sens, auquel cas il s'agit d'emprunts sémantiques ("semantic loans") ou encore des tournures syntaxiques, auquel cas on parlera de calques ("loan translations"). Haugen fait un rapprochement entre ce que les anthropologues ont appelé la diffusion culturelle, processus par lequel un peuple s'approprie des traits culturels d'un autre, et l'emprunt, qui serait un exemple de diffusion linguistique. Quoi qu'il en soit, nous nous arrêterons exclusivement sur les emprunts lexicaux puisque ce sont eux avant tout autres qui ont retenu l'attention de Haugen et qui retiennent la nôtre.

Haugen fait remarquer que les emprunts lexicaux sont loin d'être limités aux seules nouveautés culturelles découvertes par les immigrants norvégiens à leur arrivée en Amérique. Ainsi ils n'ont pas hésité à adopter des mots renvoyant à des réalités communes au monde qu'ils laissaient derrière eux et au nouveau qui les accueillait: river, fence, barn, pail, cousin, etc. pour ne citer que quelques exemples. C'est comme si ces mots avaient été empruntés pour nulle autre raison qu'ils étaient disponibles par suite du contact des deux langues. A ceux qui sont enclins à déplorer ces emprunts "inutiles", Haugen répond perspicacement que même les emprunts lexicaux désignant des nouveautés culturelles dépassent les véritables besoins de la langue immigrante, qui pourrait avoir recours à ses propres ressources lexicales et morphologiques pour créer des néologismes. En ce sens, conclut Haugen, tous les emprunts lexicaux quels qu'ils soient sont superflus, certains l'étant peut-être simplement davantage que d'autres. En ce qui concerne les raisons qui ont poussé

les immigrants aux Etats-Unis à emprunter à l'américain, Haugen (1969:374) déclare au sujet des Norvégiens:

"the immigrant was forced to create an instrument of communication which would express the significant distinctions of American society in all those fields where he participated in the activities of that society. This was true even while he still spoke his native tongue, and hence the loans he was forced to make."

La thèse maîtresse de Haugen est donc que les mots que les immigrants norvégiens ont empruntés étaient associés aux contextes sociolinguistiques dans lesquels ils avaient fait leur apprentissage de l'anglais américain. Les principales sphères d'activité menant à l'emprunt sont les suivantes : le secteur officiel (politique, administration, justice, etc.), le secteur économique (le monde du travail) et le secteur social (la vie américaine). Cependant certains emprunts lexicaux sont de nature plutôt générale et ne se prêtent pas à une association à une sphère d'activité précise. Il s'agit de mots grammaticaux tels que les prépositions (e.g. across) ou encore les conjonctions (e.g. and et but), d'adverbes (e.g. anyway, even), de quelques adjectifs (e.g. all right, smart, rough), d'interjections (e.g. sure, well, O.K., by golly) ainsi que de substantifs et verbes à caractère général. On peut remarquer que ces emprunts correspondent aux emprunts "gratuits" observés par Weinreich et qu'il attribue au désir du bilingue de symboliser sa connaissance de la langue majoritaire.

Quelle est l'incidence totale des emprunts à l'américain sur le norvégien des immigrants? Haugen a cherché à répondre à cette question en faisant le décompte des emprunts utilisés par ses informateurs et enregistrés sur bande sonore. Les résultats auxquels il est arrivé sont les suivants : la proportion des emprunts pouvait varier de zéro à un mot sur 12 selon le sujet de conversation, avec une moyenne d'un emprunt tous les 25 mots. Haugen s'est empressé de se servir de ces statistiques pour dénoncer l'idée répandue par certains que le norvégien parlé en Amérique était complètement anglicisé.

Au chapitre de l'adaptation phono- et morphologique que subissent les emprunts lexicaux lors du passage de la langue prêteuse à la langue emprunteuse, Haugen, qui a examiné cette question de près, est d'avis que la phonologie d'un mot d'emprunt peut varier du tout au tout selon le degré de bilinguisme de l'in-

dividu. Il formule les hypothèses suivantes:

"First, that a bilingual speaker introduces a new lw. in a phonetic form as near that of the model language as he can. Secondly, that if he has occasion to repeat it, or if other speakers take to using it, a further substitution of native elements will take place. Thirdly, that if monolinguals learn it, a total or practically total substitution will be made." (Haugen 1969:393)

Puisque les différences de degré de bilinguisme sont largement solidaires des différences d'âge (les jeunes générations étant davantage bilingues que les vieilles), la variation dans la réalisation phonologique des emprunts lexicaux est liée aussi bien aux différences générationnelles, les descendants des immigrants norvégiens adoptant une prononciation beaucoup plus proche du modèle de l'anglais américain que leurs parents ou grands-parents. De deux choses l'une : soit les enfants des immigrants norvégiens ont apporté des retouches ("touch up") aux emprunts lexicaux que leurs parents possédaient déjà et qu'ils leur ont transmis, soit ils ont réemprunté ("reborrow") eux-mêmes les mêmes mots directement à l'américain. Quoi qu'il en soit, avec le passage des générations et la bilingualisation grandissante du groupe minoritaire, les emprunts lexicaux subiraient une pression décroissante en faveur de leur adaptation à la phonologie de la langue réceptrice. C'est du moins l'hypothèse qu'il est permis de tirer à partir des écrits de Haugen, mais contre laquelle Poplack et Sankoff (1984) se sont inscrits en faux, rappelons-le.

Le problème de l'adaptation morphologique des emprunts lexicaux a captivé Haugen tout autant que celui de leur adaptation phonologique. L'aspect qui a le plus retenu son attention est celui de l'assignation du genre grammatical aux emprunts substantivaux. L'anglais ayant perdu les distinctions de genre au niveau des substantifs mais le norvégien les ayant conservées (masculin, féminin, neutre), la question est donc pertinente. Les prédécesseurs de Haugen dans ce domaine (qu'ils aient étudié le norvégien ou d'autres langues immigrantes aux Etats-Unis comme l'allemand ou le suédois) avaient essayé de déterminer le ou les facteurs qui pouvaient inciter les locuteurs à assigner un genre plutôt qu'un autre à un emprunt substantival donné (cf. les facteurs énumérés à la section précédente). Pour en savoir plus long, Haugen a examiné une liste de 317 substan-

tifs empruntés à l'américain par les immigrants norvégiens. A sa grande surprise il a constaté que pas moins de 59 de ces emprunts (soit 18.7% du total) avaient un genre vacillant, c'est-à-dire tantôt un genre tantôt un autre! Force était d'admettre, selon lui, que de nombreux emprunts substantivaux ne fournissent probablement aucun indice sûr au locuteur quant à l'attribution d'un genre. Par ailleurs, parmi les emprunts à genre fixe, la grande majorité (88%) étaient masculins, confirmant de la sorte la tendance du norvégien à l'assignation de ce genre aux substantifs empruntés à l'américain. A ce sujet il convient de mentionner, comme le signale Haugen, que le genre masculin l'emporte sur le féminin et le neutre en norvégien (à peu près 50% des substantifs seraient masculins). Le masculin serait en quelque sorte le genre non marqué en langue norvégienne. Après avoir examiné un à un les différents facteurs soi-disant responsables de l'assignation du genre grammatical aux emprunts substantivaux, Haugen en est arrivé au constat que tous les substantifs empruntés à l'anglais américain par les immigrants norvégiens devenaient normalement masculins, à moins qu'ils ne dénotent un être de sexe féminin ou qu'ils ne soient associés à un homophone natif féminin ou neutre. Il n'y aurait dans toutes ses données que quelques exceptions à cette règle générale.

Une autre question qui a attiré l'attention des chercheurs qui ont travaillé sur l'emprunt lexical dans les langues immigrantes aux Etats-Unis est celle de la susceptibilité à l'emprunt des différents éléments constitutifs de la langue prêteuse. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner qu'au siècle dernier Whitney (1881) s'était aperçu, à partir d'une liste d'emprunts, que les substantifs constituaient la partie du discours qui y revenait le plus souvent, suivie des autres parties du discours, des éléments liés (préfixes, suffixes, etc.) et en dernier lieu des phonèmes. Tous ceux qui par la suite ont fait des calculs à partir de listes d'emprunts ont constaté de même que les substantifs y figuraient de façon prépondérante. Rien de surprenant, selon Haugen, puisque les substantifs représentent la partie du discours la plus large. Les statistiques exactes de Haugen pour les emprunts anglais en norvégien parlé aux Etats-Unis sont les suivantes : substantifs (75.5%), verbes (18.4%), adjectifs (3.4%), adverbes et prépositions (1.2%) et interjections (1.4%). Il va de soi que les éléments liés et les phonèmes, quand ils sont empruntés, ne le sont qu'à l'intérieur de mots; en général ils ne deviennent pas productifs à moins qu'un nombre suffisam-

ment grand de mots les contenant soient empruntés. Ainsi le morphème pluriel -s est le seul morphème lié de l'américain en norvégien, mais il ne se retrouve jamais en dehors de la classe des emprunts substantivaux. De plus il n'est pas toujours employé comme marqueur du pluriel pour ne pas avoir été analysé comme tel par les immigrants norvégiens peu bilingues au début de l'émigration. Pour ce qui est des sons du langage, le norvégien a importé quelques nouvelles voyelles, diphtongues et consonnes de l'américain mais encore une fois celles-ci sont solidaires des emprunts lexicaux. La conséquence principale de l'emprunt, de conclure Haugen, serait de toute évidence l'enrichissement du vocabulaire natif.

1.2.2 Le finnois en Amérique

Karttunen (1977) s'est intéressée au contact du finnois avec l'anglais américain, résultat de l'immigration de Finlandais aux Etats-Unis entre 1880 et 1920. Selon son analyse du matériel linguistique recueilli par Virtaranta (1971), la presque totalité des changements linguistiques discernables dans le parler des immigrants nés en Finlande (par opposition à leurs enfants nés en terre américaine) se résument aux emprunts lexicaux, invariablement soumis à l'action des règles morphologiques et phonologiques du finnois. Les mots américains empruntés représentent tantôt des additions au vocabulaire finnois, tantôt des remplacements de mots finnois. Si les ajouts se comprennent aisément (mots désignant des réalités proprement nord-américaines, e.g. haloviini < 'Halloween', fortsulai < 'Fourth of July', etc.), ainsi que certains remplacements (mots afférant par exemple au monde du travail, e.g. paasi < 'boss', kuori < 'quarry', etc.), d'autres par contre lancent un défi à l'imagination. Ainsi Karttunen a relevé des emprunts tels que haussi 'house', ruuma 'room', tookentaa 'talk', dont les équivalents finnois appartiennent tous à ce que l'on peut appeler le vocabulaire de base. A première vue ce sont donc des emprunts tout à fait superflus, inutiles (cf. les remarques de Haugen et Weinreich à ce sujet). L'auteure signale de plus qu'il existe une catégorie particulière d'emprunts qui ne semble pas requérir une bonne connaissance de l'anglais, à savoir l'emprunt de phrases figées (que Karttunen appelle "non analysées") du genre juu nou < 'you know', mai kutnes < 'my goodness', jesseri < 'yes siree', aitunnou < 'I don't know', enuvei < 'anyway', etc. Ces "ponctuations du discours" comme on pourrait

peut-être plus aptement les nommer (en effet, anyway n'est pas une phrase figée), auraient une grande incidence dans le parler des immigrants finlandais.

Après calcul, il est apparu que la grande majorité des mots empruntés à l'anglais par les immigrants finlandais appartiennent à la catégorie des substantifs et adjectifs (78%) alors que seulement 15% sont des verbes. Pour la plupart les autres sont des ponctuants du discours (cf. plus haut). Karttunen signale que Haugen, dans son étude sur la langue norvégienne en Amérique, a trouvé presque exactement les mêmes proportions pour les différentes parties du discours empruntées à l'américain. Il convient néanmoins de considérer ces résultats avec prudence puisque comme nous l'avons fait remarquer précédemment, seules des statistiques proportionnelles calculées à l'intérieur des différentes parties du discours et/ou en tenant compte de leur récurrence dans la langue parlée permettent de déterminer la susceptibilité véritable des parties du discours à l'emprunt (cf. Weinreich 1968:35-6; également Sankoff et Poplack 1981).

Karttunen a consacré aussi quelques remarques au finnois tel que parlé par les descendants des immigrants finlandais. Il est invraisemblable qu'il y ait jamais eu de locuteurs adultes finnois unilingues nés en terre américaine. Déjà les enfants de première génération américaine devaient tous être bilingues, voire anglo-dominants. Quant aux enfants de seconde génération à qui le finnois a été transmis à la maison, ils donnent l'impression de le maîtriser de façon très imparfaite, sûrement en partie parce que leurs propres parents leur ont transmis un finnois déjà imparfaitement acquis. On assiste à une réduction des tournures syntaxiques, à la chute des désinences et à l'acquisition incomplète de certaines règles caractéristiques de la phonologie, comme l'harmonie vocalique. On ne peut que déplorer le manque d'écoles finnoises, qui auraient pu, selon Karttunen, renforcer ou perfectionner la compétence langagière acquise au foyer. En somme, en l'espace d'une seule génération le finnois se perd. Supputant l'évolution qu'aurait pu connaître le finnois américain s'il avait persisté pendant plusieurs autres générations, Karttunen y va de l'hypothèse qu'il aurait subi les mêmes développements que l'on peut observer dans des dialectes du finnois européen qui ont été en contact avec d'autres langues que l'anglais (i.e. le russe et le suédois). En d'autres termes, elle estime que le contact linguistique, s'il entraîne l'intrusion de nouveau matériel par le biais de l'emprunt, n'est pas sans avoir de conséquences sur le plan de l'évolution strictement interne en

ce qu'il accélère le changement intrasystémique. Malheureusement, Karttunen reste vague à propos de la cause exacte de la présumée accélération du changement linguistique interne en situation de contact. D'autres chercheurs, par contre, en ont recherché la causalité (e.g. Dorian 1981, dont nous aurons l'occasion de résumer les recherches sur le celtique écossais plus bas).

1.2.3 L'espagnol en Amérique

Ce titre est évocateur des nombreuses recherches menées par Poplack et ses collègues sur la variété d'espagnol parlée par les minorités porto-ricaines vivant en milieu urbain aux Etats-Unis, principalement à New York. Contrairement aux minorités linguistiques examinées précédemment, les observations ethnographiques de Poplack à East Harlem ("El Barrio") où habitent les Portoricains à New York montrent qu'il y a des locuteurs de troisième génération (les petits enfants des premiers immigrants portoricains) qui utilisent encore activement l'espagnol en concurrence avec l'anglais (Poplack 1983). Poplack est amenée à dire que la communauté portoricaine new-yorkaise est vigoureuse ("thriving"). C'est une communauté dont le bilinguisme donne tout l'air d'être stable.⁵

A la relecture des écrits de Poplack (surtout Poplack 1982), il apparaît très clairement qu'elle a voulu, par sa recherche, s'inscrire en faux contre les chercheurs et éducateurs qui ont prétendu que le contact de l'espagnol avec l'anglais avait entraîné son abâtardissement. Citant des exemples à l'appui, Poplack (1982:4) écrit :

"To exemplify with Spanish speakers in the United States, (...) it has been claimed that their Spanish is losing its gender system (...), that it is losing the subjunctive (...) and other tense/mood distinctions (...), that through the intermediary of code-switching Spanish syntax is gradually being replaced by English syntax (...), that borrowings are impoverishing the language and the culture (...)— all purportedly due to contact with English."

On a également allégué, selon Poplack (1982:6), que l'absence de contrainte normative pesant sur l'espagnol par suite de sa transplantation aux Etats-Unis n'a pu que l'amener à diverger de plus en plus du standard jusqu'à ce que soit compromise la communication avec les locuteurs unilingues. C'est donc à ces

deux préjugés que Poplack a voulu s'en prendre. Voyons ce que ses recherches ont révélé.

Dans une étude, Poplack (1980a) s'est penchée sur le problème du marquage du pluriel dans les syntagmes nominal et verbal. En espagnol standard -s est la marque du pluriel que l'on attache aux déterminants, adjectifs et substantifs et -n celle que l'on affixe aux verbes. Il existe en espagnol du nouveau monde une tendance à effacer ces deux marques de pluralité. L'anglais diffère de l'espagnol, n'affichant de marque du pluriel qu'au niveau du substantif. Suivant le raisonnement de Poplack, si l'influence de l'anglais il y a eu au cours des trois générations de contact linguistique entre la communauté portoricaine de New York et la majorité anglophone de cette ville, on devrait s'attendre à trouver une tendance à la convergence vers le patron anglais (marque morphologique du pluriel uniquement au niveau du substantif) et/ou un taux d'omission de -s et de -n dans l'ensemble plus prononcé chez les bilingues équilibrés que chez les bilingues hispano-dominants. L'hypothèse de l'influence de l'anglais s'est avérée sans fondement puisque le patron anglais était le moins productif de tous, tant pour les bilingues équilibrés que pour les hispano-dominants. Poplack disposait donc d'une première indication que l'espagnol portoricain de New York résiste à l'influence de l'anglais, du moins au niveau morpho-syntaxique.

Dans une autre étude, Pousada et Poplack (1979) ont voulu tirer au clair l'allégation (cf. plus haut) que le système verbal de l'espagnol parlé aux Etats-Unis est soi-disant en train de perdre certaines distinctions de temps et de mode. Sur un recensement total de 9,000 formes verbales, elles ont trouvé que moins de 1% représentaient des infractions aux règles de l'espagnol standard, c'est-à-dire des extensions sémantiques non existantes dans la langue standard. De plus, elles n'ont trouvé qu'une seule différence significative entre l'usage verbal des bilingues équilibrés et celui des hispano-dominants, à savoir une moins grande utilisation du subjonctif par les premiers. D'autres n'ont pas hésité à mettre cela au compte de l'influence de l'anglais, qui ne conserve presque aucune trace du subjonctif. Or Pousada et Poplack rétorquent qu'il faudrait apporter plus de preuves à l'appui de la thèse de l'interférence, qui demeure insuffisamment convaincante.

De son propre aveu (Poplack 1982:20), il est un domaine où il est indéniable que l'anglais a exercé une influence certaine sur l'espagnol portoricain de New York : le lexique. Toutefois, bien loin de représenter un remplacement (et donc un appauvrissement) du vocabulaire natif, les emprunts à l'anglais sont pour la plupart liés à la culture nord-américaine et n'ont donc pas d'équivalents espagnols. En ce sens de tels emprunts témoignent au contraire d'un enrichissement du vocabulaire indigène. Par ailleurs, tout emprunt qui devient partie de l'usage courant se voit adapté à la phonologie et à la morphosyntaxe de l'espagnol. A ce sujet, on se rappellera que des experts de l'emprunt lexical tel que Haugen (1950;1969) ont émis l'opinion que les locuteurs dont le bilinguisme remonte à l'enfance seraient enclins au contraire à ne pas procéder à de telles adaptations, s'en tenant à une forme phonologique plus près de la langue prêteuse. Or Poplack et Sankoff (1984), dans une étude expérimentale des mécanismes d'intégration des mots d'emprunt anglais dans l'espagnol de la communauté portoricaine de New York, ont découvert que le degré d'adaptation phonologique des emprunts chez de jeunes Portoricains bilingues était tout aussi développé que chez leurs parents, qui étaient pratiquement tous (sauf un) dominants en espagnol. Ils concluaient donc que la bilinguisation précoce des enfants n'avait aucunement amoindri ou affaibli leurs capacités d'assimilation linguistique des mots étrangers. Rien de surprenant, selon Poplack et Sankoff, car une fois bien établis dans la langue emprunteuse sous une forme phonologique désormais fixe, les mots étrangers sont sujets à la transmission intergénérationnelle sous cette forme. Autrement dit, de signaler Poplack et Sankoff, dès lors qu'un emprunt est bien intégré dans la langue réceptrice, il se comporte comme un mot natif. La prochaine étude que nous résumons semble apporter un argument supplémentaire en faveur de cette thèse.

Dans l'extrait tiré de Poplack (1982) que nous avons cité plus haut, il est fait mention de l'opinion selon laquelle l'espagnol parlé aux Etats-Unis serait en voie de perdre son système de genre grammatical, soi-disant sous la pression de l'anglais qui n'a conservé que quelques restants de son ancien système de genre grammatical. Une étude de Poplack, Pousada et Sankoff (1982) consacrée à l'intéressante question de l'attribution d'un genre aux substantifs empruntés à l'anglais en espagnol portoricain de New York constitue un démenti convaincant

de cette opinion. Ces auteurs ont pu montrer que les locuteurs portoricains, quelles que fussent leurs caractéristiques sociales individuelles (e.g. âge, sexe, statut socio-économique, degré de bilinguisme, etc.), utilisaient des porteurs de genre grammatical (i.e. déterminants du nom, e.g. articles définis et indéfinis) chaque fois que les règles syntaxiques de l'espagnol l'exigeaient. De plus, les règles d'assignation du genre aux substantifs étrangers étaient les mêmes que pour les substantifs natifs (tel que déterminé par une analyse de règle variable). Ainsi les substantifs renvoyant à des êtres animés se voyaient attribués le genre grammatical correspondant à leur genre physiologique ou sexe; les substantifs qui par suite de leur intégration phonologique (ou non) revêtaient une terminaison semblable à une terminaison indicatrice d'un genre particulier en espagnol avaient une forte tendance à se voir assigner ce genre; aussi, les substantifs empruntés à l'anglais avaient une forte tendance à prendre le genre de leur équivalent espagnol (quand il y en avait). En somme, rien ne permettait de dire, sur la foi du comportement des substantifs empruntés à l'anglais, que le système du genre grammatical en espagnol était adversement affecté. Au contraire, comme le disent Poplack, Pousada et Sankoff, le fait que les substantifs empruntés à l'américain se conforment aux mêmes règles syntaxiques et morphologiques que les substantifs appartenant au lexique indigène constitue la meilleure preuve de l'intégrité du système du genre grammatical de l'espagnol portoricain.

Un dernier champ d'étude dans lequel Poplack et ses collègues se sont illustrés est celui de l'alternance de code, qui peut se manifester entre des phrases ou à l'intérieur d'une même phrase. Il ressort d'observations ethnographiques à El Barrio que le passage de l'espagnol à l'anglais (et vice versa) est un comportement communicatif très courant parmi les Portoricains. S'il est une forme de comportement bilingue qui est décriée par certains chercheurs mais surtout par les éducateurs, c'est bien l'alternance de code. Tel que signalé par Poplack (cf. extrait plus haut), on a prétendu qu'à force de "mélanger" les deux langues les hispanophones vivant en Amérique en sont venus à perdre leur syntaxe au profit de la syntaxe de l'anglais. Plusieurs études linguistiques quantitatives du phénomène de l'alternance de code chez les Portoricains de New York (Poplack 1980b et 1981; Sankoff et Poplack 1981) font apparaître que

l'alternance de code (en particulier à l'intérieur d'une même phrase) exige une grande dextérité bilingue puisqu'en aucun moment les règles syntaxiques de surface de l'une ou de l'autre langue ne sont enfreintes. Les endroits dans la phrase où les alternances de code sont permises correspondent invariablement à des parties de la phrase où l'ordre des constituants (i.e. la structure de surface) est identique en espagnol et en anglais, d'où l'absence d'entorses à la syntaxe des deux langues en alternance. Savoir où, dans la phrase, se trouvent ces endroits de passage possible d'une langue à l'autre suppose une connaissance intime de la syntaxe de chacune des deux langues. C'est ce qui pousse Poplack et Sankoff à affirmer que, bien loin de porter atteinte à l'intégrité syntaxique de la langue minoritaire, l'alternance de code est un indice révélateur de compétence bilingue.

1.3 Les langues moribondes

Le norvégien et le finnois, tels qu'on les retrouve en Amérique du Nord, sont, comme nous l'avons vu, des langues au bord de l'extinction, à la différence, semble-t-il, de l'espagnol. Que nous ayons décidé d'en parler dans la section sur les langues immigrantes plutôt que dans celle-ci peut donc paraître relever de l'arbitraire. Il serait facile de prétendre que nous l'avons fait parce que la disparition de ces deux langues immigrantes ne remet pas en cause la survie des langues européennes dont elles sont issues. Or si tel était notre raisonnement, les langues dont nous allons parler plus bas ne mériteraient pas davantage l'étiquette de langues moribondes puisqu'il ne s'agit là encore que de la disparition d'une variété particulière d'une langue d'étendue plus vaste. En vérité, la décision de traiter à part les langues immigrantes tient plutôt au fait qu'elles ne sont pas forcément mourantes et que quand elles le sont, leur mort a été précipitée par leur transplantation dans un nouveau pays. Nous avons préféré réserver l'appellation de langues moribondes aux langues qui meurent là où elles ont toujours été parlées.

Une langue peut s'éteindre de deux façons : par l'extermination de ses locuteurs (comme cela s'est produit chez plusieurs peuplades amérindiennes) ou par le transfert de ses locuteurs à une autre langue (comme cela est justement le cas de certaines langues immigrantes). Nous allons examiner deux exemples

de langues en voie d'extinction par suite d'un transfert linguistique de leurs locuteurs à une autre langue de plus grand cours et de plus grand prestige.

1.3.1 Le celtique écossais

Les nombreuses années (depuis 1960) que Nancy C. Dorian a consacrées à l'étude d'une variété locale du celtique écossais qui en est à son dernier souffle (le celtique parlé dans le comté d'East Sutherland) ont atteint un point culminant avec la parution de son ouvrage intitulé Language death (1981). Intéressée au départ à décrire le celtique d'East Sutherland avant qu'il ne disparaisse à tout jamais au profit de l'anglais, Dorian, comme ses précurseurs (linguistes ou anthropologues) qui ont tourné leur regard vers les langues moribondes, s'est empressée de trouver des locuteurs encore capables de s'exprimer couramment en celtique (Dorian 1973; 1980:3). La non-transmission du celtique à la nouvelle génération annonçait l'imminence de sa disparition. Les plus jeunes locuteurs encore capables de parler le celtique (couramment ou non) étaient âgés d'au moins 40 ans! La réticence initiale de Dorian d'étudier le celtique des locuteurs possédant une maîtrise imparfaite de cette langue découlait du fait qu'ils n'étaient pas des représentants fidèles de la langue telle qu'elle avait pu se parler lorsqu'elle était moins menacée. Cependant très tôt Dorian (1977) prit conscience de l'intérêt qu'il pouvait y avoir à étudier le celtique de ce qu'elle choisit de nommer les semi-locuteurs ("semi-speakers"). La question centrale examinée par Dorian peut se formuler ainsi : jusqu'où les semi-locuteurs poussent-ils la simplification structurale en celtique? Ou, d'une manière plus générale, quels changements une langue moribonde subit-elle à mesure qu'elle se parle de moins en moins couramment et par de moins en moins de locuteurs? Dorian a procédé par comparaison, examinant le parler des semi-locuteurs à la lumière de celui des locuteurs encore à l'aise en celtique (invariablement plus âgés que les semi-locuteurs). Ainsi pouvait-elle espérer noter des différences intergénérationnelles indicatrices de changements en cours à un stade terminal de la langue, question apparemment encore mal étudiée.

Il faut souligner l'existence d'une ambivalence à l'endroit du terme "changement". Dorian (1973) a explicitement refusé de parler de changement au sujet des mutations consonantiques irrégulières dont étaient responsables les

semi-locuteurs par rapport à la norme conservatrice représentée par les locuteurs plus âgés. Son raisonnement était le suivant (p. 417 note 8) :

"They (i.e. les semi-locuteurs) are excluded from discussion in this paper by definition, since they are not fluent speakers. Their mutational usages reflect not genuine changes in the mutational system, but imperfect control of Gaelic in general, as revealed by many other irregularities in their speech."
(nous soulignons)

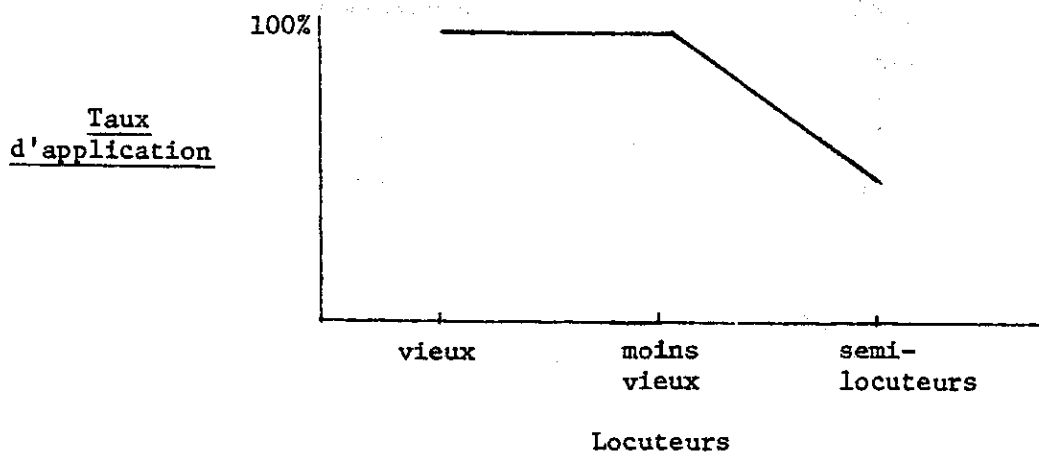
On comprend aisément cette mise en garde car à considérer les innovations que l'on peut observer dans le parler des semi-locuteurs comme des changements, on court le risque d'oublier que la langue minoritaire telle que parlée par ceux qui la maintiennent résiste à ce genre de restructuration irrégulière. Si l'on veut, c'est un peu comme si dans nos propres recherches nous avions conclu à la désintégration du système du genre grammatical en français ontarien prétextant que les jeunes locuteurs à dominance anglaise confondent les substantifs masculins et féminins (Harley 1979), et faisant fi des jeunes locuteurs franco-dominants pour qui l'usage du genre ne pose pas de problème. Or dans ses articles subséquents Dorian (1977; 1978) n'a pas hésité à utiliser le mot changement chaque fois qu'elle notait une évolution quelconque dans le parler des semi-locuteurs par rapport à celui des locuteurs plus âgés. Bien qu'elle n'explique pas son revirement, on doit supposer qu'elle s'est rendue à l'évidence que les semi-locuteurs n'ont point de pairs du même âge qui sont à l'aise en celtique. Force est donc de les considérer comme les seuls représentants du celtique d'East Sutherland au niveau des jeunes locuteurs, dont le parler doit être étudié faute de mieux. Pour faire encore une comparaison avec le français ontarien, il est exclu que nous considérions les évolutions propres au parler des locuteurs anglo-dominants comme des changements linguistiques puisqu'il existe toujours une norme conservatrice au niveau de la nouvelle génération (i.e. le parler des franco-dominants).⁶

En fait, Dorian a distingué non pas deux mais trois types de locuteurs selon leur âge et leur compétence en celtique : des vieux locuteurs parlant encore couramment le celtique, des jeunes locuteurs ne le parlant qu'avec difficulté (les semi-locuteurs) et des locuteurs d'âge intermédiaire parlant eux aussi encore couramment le celtique. Tous parlaient par ailleurs couramment l'anglais. Dorian s'est servie d'un exercice de traduction orale de phrases

anglaises vers le celtique pour tester la compétence des locuteurs sur un certain nombre de traits morphologiques et syntaxiques importants du celtique (i.e. le genre grammatical, les cas et la pluralisation pour ce qui est du système nominal; les temps, le nombre et les voix pour ce qui est du système verbal). D'après Dorian, les changements morphosyntaxiques qu'elle a décelés (et que nous présentons en partie dans la suite) ne sont pas imputables à l'influence de l'anglais, à une exception possible près. Il semblerait donc que même en situation de bilinguisme très instable, la morphosyntaxe de la langue moribonde résiste à l'influence de la langue majoritaire.

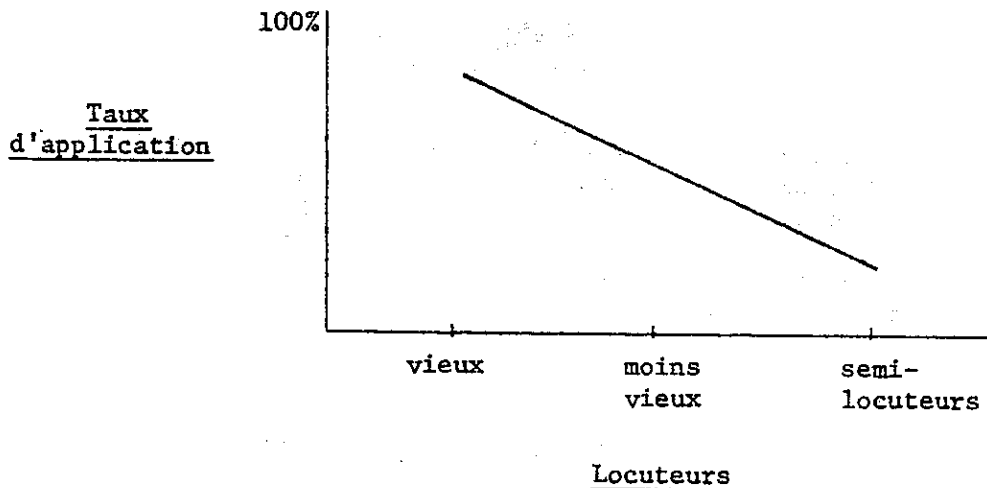
Le tableau récapitulatif que Dorian (1981) présente à la page 147 permet de faire deux constatations générales. D'abord, que l'abandon du celtique par les semi-locuteurs a entraîné plusieurs simplifications morphosyntaxiques dont on n'observe par contre aucune trace dans le parler des locuteurs plus vieux. Par exemple, dans 43% et 54% des cas respectivement, les semi-locuteurs ont été incapables de conjuguer convenablement au futur et au conditionnel les verbes qui leur avait été soumis. Ils avaient de toute évidence perdu en grande partie la capacité d'utiliser les suffixes temporels appropriés, offrant des formes non fléchies à la place. Les locuteurs plus âgés, quant à eux, ont toujours su utiliser les formes verbales cibles. Si l'on représentait cette première généralisation graphiquement, elle aurait l'allure de la courbe qui est illustrée dans la figure 1. On voit que la courbe représentant le taux d'application des règles morphosyntaxiques atteint son point maximum de 100% pour les locuteurs qui parlent encore couramment le celtique, puis "dégringole" lorsque l'on passe aux semi-locuteurs.

Figure 1. Taux d'application de certaines règles morphosyntaxiques du celtique d'East Sutherland



L'autre constatation d'ordre général est que l'abandon du celtique par les semi-locuteurs a intensifié plusieurs changements morphosyntaxiques qui étaient déjà entamés dans le celtique d'East Sutherland si l'on en croit les réponses des locuteurs plus âgés au test de traduction. Par exemple, la règle de remplacement des substantifs féminins inanimés par le pronom féminin /i/ n'a pas été observée une seule fois par les semi-locuteurs, n'étant déjà observée que 66.5% du temps par les vieux locuteurs et encore moins souvent par les locuteurs d'âge moyen (29%). La reprise des substantifs féminins inanimés a de plus en plus tendance à se faire au moyen du pronom masculin /a/.⁷ Représentée graphiquement, cette deuxième grande constatation aurait l'allure de la courbe qui apparaît dans la figure 2.

Figure 2. Taux d'application de certaines autres règles morphosyntaxiques du celtique d'East Sutherland



La figure 2 appelle une discussion relativement à la notion de norme. Lorsque les locuteurs plus âgés, ceux donc qui parlent encore couramment le celtique, ne commettent aucune "infraction" aux règles morphosyntaxiques (cf. figure 1), leur parler est entièrement conforme à la norme idéale ou canonique. Dans le cas de la figure 2, cependant, il est évident que même le parler des locuteurs les plus âgés s'éloigne de cette norme idéale. En d'autres termes, ces locuteurs font montre d'un comportement linguistique variable. Contrairement à Dorian, nous ne voyons pas d'inconvénient à considérer que ce comportement représente la norme conservatrice, car pour être

conservatrice une norme sociale (par opposition à une norme idéale) n'est pas nécessairement catégorique. D'ailleurs Dorian (1981:116) elle-même écrit :

"(...) the "conservative norm" is an ideal, representing speech habits which were considered "best" by the speech community in the earliest years I worked there. No one perfectly embodies that ideal at present, if indeed anyone ever did." (nous soulignons)

Quoiqu'il en soit, il reste quand même à expliquer comment il se fait que lorsque les vieux locuteurs ont un taux d'application d'une règle morphosyntaxique donnée inférieure à 100%, les locuteurs d'âge moyen, eux, ont un taux encore plus bas. On se rappellera que lorsque les premiers avaient un taux d'application de 100%, les seconds aussi avaient un taux de 100% (cf. figure 1). Selon Dorian, la différence entre les taux ne peut être mise sur le compte d'un usage plus restreint du celtique par les locuteurs d'âge moyen en comparaison aux vieux locuteurs. Elle explique (1981:153) :

"(...) simple decreasing use of Gaelic cannot be involved, since there is no great falling off in the use of Gaelic among the younger fluent speakers as compared with the older fluent speakers. Both groups use Gaelic as the habitual home language, and most of the fluent speakers of both groups are clearly Gaelic-dominant."

Dorian y va de l'hypothèse que la différence est possiblement due à la disparition des celtophones unilingues dont certains jadis assumaient le rôle de "gardiens" du bon usage, veillant toujours à ce que les jeunes ne s'éloignent pas de la norme conservatrice qu'eux, les unilingues, incarnaient. Il s'agit là d'une hypothèse intéressante dont la plausibilité, cependant, nous paraît difficile à évaluer.

Si la motivation structurale des changements morphosyntaxiques subis par le celtique écossais d'East Sutherland est intrasystémique, selon Dorian, cela ne veut pas dire pour autant que cette langue moribonde ne montre aucune séquelle de son contact prolongé et intensif avec l'anglais. Toutefois, puisque c'est une question que Dorian a étudiée beaucoup moins systématiquement que celle du changement morphosyntaxique interne, nous n'y consacrerons pas un long dévelop-

pement. Dorian s'est contentée tout simplement de faire état de ses quelques observations personnelles sur les phénomènes d'alternance de code et d'interférence lexicale, sans chercher à les rattacher au continuum du bilinguisme. L'alternance de code ne semble pas être un mode de communication répandu parmi la population celtophone d'East Sutherland. Quand il y a alternance de code, c'est le plus souvent parce qu'il y a eu un changement d'interlocuteur. Le passage d'une langue à l'autre entre deux phrases ou dans la même phrase, très courant dans le quartier d'El Barrio à Harlem comme nous avons eu l'occasion de le mentionner, reste marginal dans le comté d'East Sutherland. Par contre, Dorian a été frappée par l'amplitude de l'interférence lexicale de l'anglais. Qu'ils soient de longue date ou au contraire improvisés suite au manque d'un équivalent celtique ou tout simplement pour l'effet qu'ils produisent, les mots empruntés à l'anglais sont le plus souvent (mais pas toujours) assimilés à la phonologie et à la morphologie du celtique. Fait intéressant, quand ils ne le sont pas, ils sont fréquemment amenés par une locution introductive du genre comme on le dirait ("as we would say") qui paraît donc trahir soit l'ignorance, soit la non-disponibilité de leurs contreparties celtiques. En fait il y a tout lieu de croire que ces mots anglais non assimilés sont des alternances de code (voire des alternances de mot pour reprendre la terminologie de Poplack, i.e. "one word switches") bien plus que de véritables emprunts.

1.3.2 L'allemand de l'Italie septentrionale

Il existe encore aujourd'hui, blotties dans les vallées alpines de l'Italie du nord, plusieurs communautés de langue allemande. L'une de ces communautés habite le village de Gressoney dans la vallée de Lys (Val D'Aoste). De tous les isolats germanophones c'est celui, selon Giacalone Ramat (1979), où le processus d'abandon de la langue ancestrale au profit de l'italien (résultat de la montée du tourisme italien dans la région) n'a peut-être pas encore atteint un point de non retour puisqu'il y a encore quelques jeunes qui la parlent. Toutefois ces jeunes gens à qui l'on a transmis le dialecte à la maison sont plutôt réfractaires à son usage dans les situations de communication où les vieux en font un usage encore actif. Donc l'allemand est en voie de disparition à Gressoney, quoique plus languissamment que dans les autres communautés germaniques du nord de l'Italie.

Les recherches linguistiques de Giacalone Ramat ont mis en évidence que le dialecte de Gressoney subissait une réduction au niveau de sa forme (i.e. structure) à mesure que déclinait sa fonction (i.e. usage) d'une génération à l'autre. Ainsi, à l'instar de Dorian, Giacalone Ramat a pu identifier, parmi la nouvelle génération, des jeunes dont la maîtrise du dialecte était visiblement imparfaite. Dans le domaine de l'influence interlinguistique, là où Dorian parlait d'un "vaste" impact de l'anglais sur le lexique celtique, Giacalone Ramat parle similairement d'emprunts "massifs" de l'italien dans l'allemand des jeunes. Comme tous les auteurs dont nous avons résumé les travaux (exception faite de Poplack), Giacalone Ramat a noté que nombreux étaient les emprunts qui venaient se substituer à des mots tout à fait usuels en allemand (e.g. les connecteurs du discours ma 'mais', perció 'alors, donc' ou comunque 'en tout cas', les nombres, les jours de la semaine, les salutations, etc.). Les interférences ne manquent pas non plus (surtout parmi les prépositions et restent à un niveau inconscient, selon Giacalone Ramat, si bien qu'il est fort peu probable que les jeunes pourraient se corriger dussent-ils tenter d'approximer "l'usage correct" (i.e. la norme conservatrice associée au parler des vieilles personnes). Sur ce point Giacalone Ramat diffère de Dorian, cette dernière n'ayant pas poussée son analyse de l'influence interlinguistique au-delà du niveau lexical (hormis l'alternance de code). Au sujet précisément de l'alternance de code, Giacalone Ramat demeure laconique, se contentant de signaler son existence à Gressoney, où cette forme de comportement communicatif semble empreinte d'une signification particulière en tant que marque de solidarité envers son groupe linguistique.

Giacalone Ramat s'est bien gardée de donner l'impression que sur le plan de la morphosyntaxe le dialecte de Gressoney ne faisait que converger vers l'italien. Elle précise en effet que le dialecte est soumis à une autre tendance évolutive dont les mécanismes sont strictement internes. A ce chapitre elle mentionne la tendance au remplacement des formes fléchies des verbes par des tournures périphrastiques ou encore la réduction du système pronominal tripartite de la troisième personne— masculin, féminin et neutre— au seul pronom neutre, autant de cas de simplification structurale qui ne trouvent point leur explication dans la langue majoritaire.

1.4 Le français ontarien

Les recherches sur le français ontarien méritent une place à part non seulement parce qu'à travers elles nous abordons l'étude d'une nouvelle langue minoritaire, mais encore et surtout parce que la situation du français dans la province de l'Ontario diffère sous plusieurs aspects d'une part de celle des langues moribondes et d'autre part de celle des langues immigrantes. En effet, si les francophones de l'Ontario ne représentent pas plus de 6% de la population totale de la province, et qu'ils constituent donc indéniablement une minorité, ils appartiennent à l'un des deux peuples fondateurs du Canada, à l'inverse des populations immigrantes. Cette caractéristique de peuple fondateur vaut aux Franco-ontariens la reconnaissance d'un certain nombre de privilèges sinon de droits linguistiques qui peuvent avoir pour effet d'aider au maintien du français. Mentionnons parmi les plus importants le droit à l'éducation en français (acquis depuis 1968), l'établissement d'un réseau français de radio et de télévision et l'octroi de services en langue française dans les institutions gouvernementales fédérales et provinciales. Malgré l'existence de ce soutien institutionnel, le français est quand même en perte de vitesse en Ontario à en juger par les statistiques des derniers recensements nationaux qui démontrent l'existence d'une tendance à l'assimilation à la majorité anglophone. Il n'en demeure pas moins que le français est loin d'être une langue moribonde en Ontario puisqu'il est encore parlé activement au foyer par plus de 300,000 individus dont une proportion non négligeable résident dans des localités où les francophones représentent des groupes démographiquement forts voire majoritaires.

Les composantes du français ontarien que nous avons le mieux étudiées jusqu'à présent sont son lexique et sa morphosyntaxe. D'autres chercheurs ont entrepris l'étude de son phonétisme (e.g. Cichocki et Lepetit 1981; 1983 et Thomas 1982a; b). Nous ne commenterons pas ces dernières recherches car il n'est pas notre intention d'étudier le phonétisme du français parlé à Welland. C'est sous les deux rubriques de l'influence de l'anglais et de la simplification que nous résumerons nos recherches sur le français ontarien. Du reste, à l'instar de Giacalone Ramat, nous avons toujours essayé au cours de nos travaux de maintenir un juste équilibre entre l'étude de l'effet du bilinguisme

(i.e. influence interlinguistique) et celui de l'usage restreint du français (i.e. simplification).

1.4.1 L'influence de l'anglais

Les recherches sur le français ontarien qui ont mis en évidence une influence de l'anglais sur son évolution ont porté sur l'emprunt lexical ainsi que sur différentes formes d'interférence (e.g. emprunts sémantique, syntaxique, etc.). Encore une fois, pour des raisons déjà invoquées, nous nous attarderons surtout sur l'emprunt de mots.

1.4.1.1 L'emprunt lexical

1.4.1.1.1 Genèse

Une première étude de nature générale consacrée à l'emprunt lexical a été réalisée par Mougeon et Hébrard (1975) à partir du corpus de français parlé à Welland (cf. la description du corpus au chapitre III). La tendance principale qui s'est dégagée de cette étude était l'existence d'une différence significative en fonction de la classe sociale des locuteurs, la classe supérieure se distinguant nettement des deux autres (classes moyenne et ouvrière) par la très faible fréquence d'éléments anglais dans le français de ses membres. Cette découverte devait par la suite être confirmée à plusieurs reprises dans des études séparées réalisées à partir d'autres corpus de langue parlée. Ainsi, dans une recherche consacrée au parler d'adolescents franco-ontariens des localités de Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke, Mougeon et al. (1982) ont constaté que les jeunes de la classe ouvrière et dans une moindre mesure ceux de la classe moyenne employaient proportionnellement plus de mots empruntés à l'anglais que les jeunes issus de la classe supérieure. Cette constatation valait autant pour les emprunts qui existaient déjà en français québécois et que l'on peut supposer avoir été importés en Ontario que pour les emprunts proprement franco-ontariens, c'est-à-dire qui résultent du contact intensif du français avec l'anglais en Ontario, distinction qui n'avait pas été faite auparavant par Mougeon et Hébrard (1975). Ceci dit, ce sont les emprunts proprement franco-ontariens qui doivent retenir en premier lieu notre atten-

tion puisqu'eux seuls peuvent nous permettre de comprendre la genèse des emprunts à l'anglais en situation de contact intensif. Nous reviendrons brièvement sur les emprunts de souche québécoise par la suite.

Deux études plus ponctuelles de l'emprunt lexical sont venues appuyer l'hypothèse que chez les francophones de l'Ontario les locuteurs de la classe ouvrière sont à l'avant-garde de l'emprunt à l'anglais. Il s'agit d'une étude portant sur l'emploi de la postposition anglaise back comme variante du préfixe français re- (e.g. je lui ai donné back son argent, cf. Canale et al. 1977a) et d'une autre consacrée à l'emploi de la conjonction anglaise so comme variante des conjonctions françaises ça fait que, alors et donc (e.g. y'était pas content so y'est parti, cf. Mougeon, Valois et Beniak 1983). On peut supposer qu'un certain nombre d'emprunts à l'anglais en français ontarien pénètrent dans le parler ouvrier dû à la non disponibilité d'équivalents français plus ou moins recherchés, que les locuteurs de la classe supérieure pour leur part connaîtraient mieux. Si de tels emprunts s'expliquent par un manque au niveau du code, il y en a d'autres par contre qui sont "gratuits" (cf. l'emprunt de so) et qui laissent supposer l'existence de raisons extra-linguistiques. Parmi ces raisons il y aurait le désir de faire montre de sa connaissance de la langue majoritaire, laquelle étant perçue comme indispensable à l'avancement socio-économique, tout particulièrement, on le comprend, par les membres de la classe ouvrière.

L'appartenance sociale n'est pas le seul facteur qui permet de rendre compte de l'emprunt à l'anglais en français ontarien. Il faut tenir compte aussi du degré de bilinguisme. Ainsi Mougeon et al. (1982) constataient, en opposant les bilingues à dominance française aux bilingues équilibrés ou à dominance anglaise, que ces derniers employaient proportionnellement plus d'emprunts franco-ontariens (cf. plus haut pour une définition) que les premiers. Par la suite nous avons pu confirmer et préciser ces résultats dans le cadre de l'étude consacrée à l'emploi de so et dans une autre qui traitait entre autres de l'emploi du substantif anglais movie, variante des substantifs film et vue (cf. Mougeon et al. 1984). L'étude de la conjonction anglaise so a montré que les bilingues équilibrés et à dominance anglaise n'étaient pas des agents au même degré de cet emprunt. En effet, c'étaient les bilingues équilibrés qui étaient de loin les principaux utilisateurs de so et qui,

on peut le supposer, étaient les responsables de son importation. On a déjà proposé une hypothèse plus haut au sujet de la motivation extralinguistique de cet emprunt à l'anglais, à savoir le désir de manifester sa connaissance de la langue majoritaire (désir plus prononcé parmi les membres de la classe ouvrière). On constate maintenant que ce désir est apparemment beaucoup plus fort chez les bilingues équilibrés que chez les bilingues à dominance anglaise. Ce résultat se comprend si l'on considère que les bilingues équilibrés parlent encore suffisamment couramment le français pour éprouver le besoin de rappeler qu'ils connaissent également l'anglais alors que les bilingues à dominance anglaise ont par définition une maîtrise imparfaite du français si bien qu'ils auraient tout intérêt à éviter les emprunts gratuits tels que so pour ne pas rappeler davantage leur dominance anglaise.⁸

A la différence de so, l'autre emprunt franco-ontarien, movie, s'est retrouvé principalement dans le parler des bilingues anglo-dominants. On sait que dans l'ensemble les adolescents franco-ontariens utilisent peu les médias de langue française (incluant le cinéma) étant donné la prépondérance des médias de langue anglaise en Ontario. Toutefois, cette désaffection pour les médias de langue française est encore plus accusée parmi les bilingues à dominance anglaise, qui en font un usage pratiquement nul. On est en droit de supposer que ces locuteurs plus que les autres méconnaissent ou ne connaissent pas les mots français équivalents film ou vue et donc qu'il ne s'agit pas d'un emprunt gratuit comme dans le cas de so. En fait, ici le degré de bilinguisme ne ferait que trahir un usage prépondérant de l'anglais dans un domaine sociétal circonscrit, d'où l'hypothèse que c'est en fin de compte plutôt ce facteur qui a entraîné véritablement l'emprunt du mot anglais movie. En d'autres termes, il est à prévoir qu'il existe des emprunts en français ontarien qui découlent d'un contact intensif avec l'anglais dans un domaine sociétal particulier, explication qui nous semble s'appliquer à une grande partie des emprunts à l'anglais qui sont entrés en français québécois (cf. Corbeil 1976).

Nous avons vu plus haut que les emprunts anglais qui sont passés du québécois au franco-ontarien ont conservé leur attache originelle avec la classe sociale puisqu'ils sont encore cantonnés pour la plupart dans le parler

ouvrier. On peut se demander maintenant si ces traits typiques du français ontarien populaire sont en corrélation avec le degré de bilinguisme. A ce sujet Mougeon et al. 1984 ont fait l'étude d'un autre emprunt à l'anglais, celui-là de souche québécoise, en l'occurrence le mot truck, variante de camion. Ces auteurs ont trouvé que les bilingues franco-dominants employaient cet emprunt plus souvent que les deux autres groupes de bilingues et que parmi ceux-ci les bilingues anglo-dominants l'employaient moins souvent que les bilingues équilibrés, tout comme c'est le cas d'autres traits non standard héréditaires du français ontarien. Il apert donc que les emprunts de souche québécoise sont des mots à part entière du français ontarien. Nous verrons plus loin dans la section consacrée à la simplification pourquoi la fréquence d'emploi de certains traits non standard (héréditaires ou non) est inversement proportionnelle au degré de bilinguisme.

1.4.1.1.2 Empruntabilité des différentes parties du discours

Dans leur étude générale de l'emprunt lexical Mougeon et al. (1982) n'ont fait qu'effleurer la question de la transférabilité des différentes parties du discours. Néanmoins, la méthode qu'ils ont suivie confère aux résultats une validité que n'avaient pas les résultats des calculs effectués par d'autres à partir de listes d'emprunts à l'anglais dans les langues immigrantes parlées aux Etats-Unis (cf. plus haut sections 1.2.1 et 1.2.2). Mougeon et al. se sont concentrés sur les deux principales parties du discours, à savoir les substantifs et les verbes. Conformément à la méthodologie préconisée par Weinreich, ils ont calculé le pourcentage que représentaient les substantifs et les verbes empruntés à l'anglais par rapport à l'occurrence totale de ces deux parties du discours dans la langue parlée des adolescents franco-ontariens. Ils sont arrivés aux résultats suivants (cf. leur tableau 11 à la page 72) : 4.5% de tous les substantifs utilisés par les locuteurs étaient des emprunts à l'anglais comparativement à seulement 0.4% de tous les verbes. En d'autres termes, l'empruntabilité des substantifs était à peu près 11 fois supérieure à celle des verbes. Si ces résultats vont apparemment dans le sens des constatations de Haugen et Karttunen relativement à la prépondérance des substantifs sur les verbes (et autres parties du discours) à l'intérieur de leurs listes d'emprunts, eux seuls représentent une véritable mesure de l'empruntabilité des substantifs par rapport aux verbes.

On est en droit de s'interroger sur les causes de la disparité d'empruntabilité des substantifs et des verbes. On se souviendra que Haugen avait jugé à propos d'invoquer comme explication la surreprésentation des substantifs par rapport aux verbes dans la langue. Quoi qu'il en soit, tels qu'ils sont apparus dans le discours des adolescents franco-ontariens les substantifs étaient en réalité légèrement moins fréquents que les verbes. Ce fait nous incite à remettre en question l'explication de Haugen et de chercher ailleurs la raison de l'empruntabilité beaucoup plus grande des substantifs en comparaison aux verbes. Weinreich penchait en faveur d'une explication plutôt liée à la nature des nouveautés culturelles importées lors du contact par les locuteurs de la langue minoritaire, qui étaient telles (par exemple des objets) qu'elles nécessitaient une dénotation par des substantifs. Toutefois on peut également, comme l'ont fait Mougéon et al., proposer des raisons structurales ayant trait à la morphologie de ces deux parties du discours. Ainsi ces auteurs sont d'avis que (p. 72):

"... la perméabilité des substantifs à l'emprunt à l'anglais est due au fait qu'il n'existe pas d'obstacles structuraux majeurs (...) à l'intégration des substantifs anglais dans le lexique du français. Il n'en est pas de même pour les verbes anglais dont la morphologie diffère sensiblement de celle du français. Ces différences portent sur les suffixes temporels et aspectuels et personnels et sur l'alternance vocalique des verbes anglais irréguliers. Ces différences peuvent constituer des obstacles plus ou moins importants à la reconnaissance de la racine verbale du verbe emprunté, préalable à la conjugaison de ces verbes suivant les règles du système verbal français."

Par ailleurs, les résultats émanant de l'étude de Mougéon et al. nous renseignent sur l'incidence des emprunts à l'anglais dans le vocabulaire franco-ontarien ou, si l'on préfère, sur la perméabilité des substantifs et des verbes à l'emprunt, incidence ou perméabilité qui, on peut le constater, sont très faibles. Mougéon et al. se sont servis de ces résultats en tant que preuve empirique de la forte résistance du lexique franco-ontarien à l'influence de l'anglais et se sont par la même occasion inscrits en faux contre la vision erronée du franco-ontarien comme langue hybride qui a encore cours dans certains milieux.

1.4.1.1.3 Adaptation linguistique

Sur le total de 84 formes verbales empruntées à l'anglais par les adolescents franco-ontariens étudiés par Mougeon et al., il y en avait 10 qui n'avaient subi aucune adaptation à la morphologie verbale du français (e.g. il va essayer de get even; j'ai remembered). Selon Mougeon et al. ces formes constituent par excellence des emprunts linguistiquement non intégrés qui s'apparentent en tant que telles à des alternances de code limitées à un seul mot. A ce sujet, de la même façon que les bilingues équilibrés ou à dominance anglaise avaient produit la très grande majorité des alternances de code impliquant deux ou plusieurs mots, il en allait de même pour la production des formes verbales anglaises non intégrées. Deux d'entre elles (huff et puff), cependant, avaient dans le corpus des contreparties intégrées morphologiquement (huffer et puffer). L'adaptation morphologique variable des verbes empruntés à l'anglais a été également observée par Guilbeau (1950) à partir d'un corpus de français louisianais. En plus de constituer un domaine de recherche peu étudié, elle suggère qu'il existe peut-être un rapport de filiation entre les alternances de code au niveau du mot et les emprunts lexicaux.

En ce qui concerne l'adaptation phonologique des emprunts à l'anglais, Mougeon et al. se sont bornés à constater la présence dans leur corpus de prononciations anglaises d'emprunts substantivaux qui existent aussi en québécois mais qui dans ce dialecte sont prononcés à la française (e.g. tévé au Québec mais tivi en Ontario). Cette disparité dialectale rappelle les observations de Haugen à propos de la réalisation phonétique variable des emprunts en fonction du degré de bilinguisme, lequel est évidemment plus avancé en Ontario qu'au Québec. Reste à voir si l'on retrouve une prononciation variable des emprunts à l'anglais à l'intérieur du français ontarien et qui plus est si une telle variabilité est corréliée au degré de bilinguisme des locuteurs, deux hypothèses plausibles qui attendent une vérification empirique.

1.4.1.2 L'emprunt sémantique

Si l'on décidait de placer les différentes formes de l'influence interlinguistique sur une échelle croissante de saillance, l'emprunt lexical en

occuperait sans contredit le sommet. En effet, pendant son entrée et sa diffusion dans une autre langue, le mot étranger est généralement immédiatement reconnaissable. Tel n'est pas le cas de l'emprunt sémantique, manifestation beaucoup plus subtile de l'influence que peut exercer une langue sur une autre. Cependant nous n'irions pas jusqu'à dire avec Deroy (1980:215) que l'"influence la moins perceptible qu'une langue exerce sur une autre, se trouve sans doute dans l'emprunt de sens" car comme nous le montrerons dans la section suivante, il existe une forme d'influence interlinguistique qui a généralement échappé à l'attention des linguistes étant donné sa perceptibilité encore plus faible. La moins grande repérabilité de l'emprunt sémantique en comparaison à l'emprunt lexical tient au fait qu'il n'est pas toujours facile de prouver de façon incontestable qu'un nouveau sens acquis par un mot indigène ne peut s'expliquer tout aussi bien comme une évolution sémantique normale (i.e. interne). Plusieurs cas de ce genre où il est particulièrement ardu de démêler la véritable origine de l'innovation sémantique se sont présentés à nous au cours de nos recherches sur le sous-système des prépositions en français ontarien (cf. Canale et al. 1977b; Beniak, Mougeon et Valois 1981). Nous voudrions ici nous arrêter sur la deuxième de ces études en ce qu'elle illustre les limites de l'argumentation purement structurale au sujet de la genèse des innovations sémantiques "ambiguës".

Les auteurs précités ont voulu tirer au clair l'origine de l'extension sémantique de la préposition sur dans les exemples suivants : regarder un match sur la télévision 'to watch a match on television' ou encore entendre quelque chose sur la radio 'to hear something on the radio'. L'hypothèse de l'emprunt sémantique est certainement plausible puisque comme le montrent les traductions, l'anglais utilise la préposition on (équivalent sémantique de sur) dans les mêmes contextes. Ceci étant, l'hypothèse d'une évolution sémantique interne n'est pas pour autant à exclure. En effet, il existe des expressions proprement françaises (e.g. sur les ondes de, sur le petit écran, diffusé sur, etc.) qui témoignent du fait que le sémantisme de sur n'est pas incompatible avec l'expression d'une localisation abstraite par rapport aux médias de la télévision et de la radio et qui par conséquent auraient pu servir de base à une extension de type analogique. Soucieux de ne pas privilégier indûment l'une ou l'autre de ces explications, Beniak,

Mougeon et Valois ont jugé nécessaire de quitter le plan de l'argumentation structurale et d'avoir recours à une approche méthodologique sociolinguistique dans l'espoir de trancher la question de l'origine de cette innovation. Cette approche a consisté en une série de comparaisons : d'abord, une comparaison entre le français ontarien et le français québécois, dont le contact avec l'anglais est beaucoup moins intense; ensuite, une comparaison à l'intérieur du français ontarien entre plusieurs variétés locales dont l'une (celle de Hawkesbury) est très peu en contact avec l'anglais; et enfin, une comparaison entre les différents groupes de bilingues (franco-dominants, bilingues équilibrés et anglo-dominants). Ces comparaisons ont révélé que là où le contact avec l'anglais était faible au niveau régional, local ou individuel, l'emploi de sur à l'étude était soit absent (le français du Québec et le français de Hawkesbury) soit peu fréquent (le français des bilingues franco-dominants). Au terme de ces comparaisons, les auteurs disposaient d'un ensemble de preuves cumulatives étayant l'hypothèse de l'emprunt sémantique et qui leur ont donc permis de sortir de l'impasse à laquelle avait abouti l'argumentation structurale.

1.4.1.3 La convergence

Par convergence nous entendons l'élimination de règles ou de formes d'une langue minoritaire qui n'ont pas de contreparties dans la langue majoritaire. Telle que définie, la convergence est sans doute l'une des manifestations les plus méconnues de l'influence interlinguistique puisque, contrairement aux emprunts lexicaux et sémantiques, elle n'implique pas de déviation qualitative par rapport à une norme, seulement un changement quantitatif (i.e. diminution) de la fréquence d'une règle ou d'une forme. C'est pourquoi le recours à une démarche sociolinguistique quantitative est un préalable à la détection de cas éventuels de convergence. De plus, comme dans le cas de l'emprunt sémantique, la preuve irréfutable de la convergence demande l'élimination d'explications internistes possibles.

Beniak, Mougeon et Valois (1983) ont examiné l'exemple de la locution prépositive chez + pronom personnel utilisée pour exprimer la localisation par rapport à un domicile (e.g. rester chez soi 'to stay (at) home'). Il est à remarquer que cette tournure n'a aucune ressemblance lexicale avec son

équivalent anglais. Par contre le parallélisme est frappant entre (at) home et la tournure française à la maison, variante de chez + pronom personnel (e.g. rester à la maison). Voici donc un cas de variabilité linguistique qui est susceptible, en théorie, de déclencher une convergence du français vers l'anglais par le truchement d'un abandon graduel de la tournure chez + pronom personnel au bénéfice de sa variante à la maison. Beniak, Mougeon et Valois ont cherché à savoir s'il en était ainsi dans la réalité. Il s'agissait d'abord de déterminer s'il y avait à première vue des indications quantitatives d'un fléchissement de la fréquence d'utilisation de chez + pronom personnel par rapport à à la maison. De telles indications sont en effet ressorties d'une comparaison du parler des adolescents franco-ontariens selon leur localité de résidence. Ainsi il est apparu que les adolescents provenant des trois localités à minorité francophone (i.e. Cornwall, North Bay et Pembroke) employaient significativement plus souvent à la maison que leurs camarades résidants de la localité à très forte majorité francophone (i.e. Hawkesbury). Ceci pouvait s'interpréter comme le reflet d'une tendance à la disparition de chez + pronom personnel dans les communautés franco-ontariennes en contact intensif avec l'anglais. Ne trouvant d'autre part aucune explication interne qui soit convaincante, les auteurs concluaient que le rapprochement structural du français ontarien avec l'anglais qu'ils avaient mis au jour était vraisemblablement attribuable à la convergence interlinguistique.

1.4.2 La simplification

C'est ce type de développement linguistique interne qu'ont mis au jour Dorian et Giacalone Ramat dans les langues moribondes qu'elles ont étudiées et qui est imputable, sur le plan sociologique, à une diminution de la fréquence d'emploi de la langue minoritaire (voire moribonde) d'une façon générale et/ou dans des domaines sociétaux spécifiques. Si nous avons également mis l'accent sur ce genre de développement dans nos propres recherches sur le français ontarien, c'est que d'une part la simplification est caractéristique des situations de contact linguistique intensif et que d'autre part elle est révélatrice des déséquilibres structuraux d'une langue, et ne saurait par conséquent être ignorée par les linguistes. Notre présentation sera organisée en fonction des trois sous-types que nous avons pu dégager de nos recherches sur le français ontarien.

1.4.2.1 Emergence de nouveaux cas de simplification

Le cas le plus probant de simplification émergente que nous ayons étudié jusqu'à présent (cf. Mougeon et Beniak 1981) est le nivellement des formes verbales de la troisième personne du pluriel de certains verbes au présent de l'indicatif par des formes non marquées (e.g. eux-autres i' sait pas le français). Un examen de cette simplification morphologique en fonction du degré de bilinguisme des sujets parlants (encore une fois les adolescents des quatre localités mentionnées plus haut) a révélé qu'alors qu'elle était pratiquement non existante dans le parler des bilingues à dominance française, on pouvait la déceler dans une proportion non négligeable dans le parler des bilingues équilibrés et davantage encore dans le parler des bilingues à dominance anglaise. Si l'on considère le parler des bilingues à dominance française comme la norme conservatrice (cf. plus haut section 1.3.1) du parler adolescent, force nous est d'admettre que les deux autres groupes de bilingues ont innové par rapport à cette norme, et qu'en ce sens on assiste, comme dans les recherches de Dorian et de Giacalone Ramat, à l'émergence d'une simplification interne occasionnée par une diminution de l'usage de la langue minoritaire.

Il convient de rappeler notre mise en garde antérieure : la simplification en question ne constitue pas une évolution ou changement de la langue française en Ontario puisqu'elle est tout à fait atypique du parler des locuteurs franco-dominants. Par ailleurs, il est à noter que dans une situation de bilinguisme instable comme celle qui prévaut en Ontario français, même un emploi aussi fréquent de la langue minoritaire que de la langue majoritaire ne semble pas être suffisant pour bloquer des processus de simplification que l'on pourrait appeler, suivant l'exemple de Trudgill (1983), "non naturels" puisqu'atypiques des locuteurs dont le parler incarne la norme conservatrice.

1.4.2.2. Accélération d'anciens cas de simplification

Il va de soi que la simplification ne se manifeste pas uniquement dans des situations de contact linguistique intensif ou bilinguisme instable. En effet, dans les langues parlées en situation de monolinguisme on peut observer des simplifications (que l'on pourrait alors qualifier de "naturelles") qui reflètent une tendance vers l'optimalisation ou régularisation de leur structure. Un

exemple nous est fourni par l'alternance des auxiliaires avoir et être en français canadien, cas de variation linguistique remontant à une époque antérieure au contact avec l'anglais et qui, selon Sankoff et Thibault (1980:343) représente " a tendency toward the regularization of the auxiliary system in French. The small class of verbs for which prescriptive grammars prescribe the exclusive use of être seems to us not sufficiently homogeneous nor sufficiently distinct from other verbs to resist this regularization." Dans la mesure où les processus de régularisation qui sous-tendent de tels cas de variation sont toujours actifs, on est en droit de s'attendre à ce qu'ils soient plus avancés dans le parler des bilingues équilibrés et à plus forte raison dans celui des bilingues à dominance anglaise, tout comme Dorian avait constaté que ses semi-locuteurs poussaient plus loin des processus de régularisation déjà manifestes dans le parler des locuteurs parlant encore couramment le celtique. C'est précisément ce que nous avons constaté dans le cadre de deux études, l'une justement consacrée à l'alternance des auxiliaires avoir et être (cf. Mougeon et Beniak 1983), l'autre à la simplification de la morphologie des pronoms déterminatifs (cf. Mougeon, Beniak et Bélanger 1982). Dans le cadre de cette dernière étude, qui était réalisée à partir du corpus de français parlé à Welland (stratifié, nous le rappelons, en fonction de l'âge des locuteurs), nous avons constaté que l'emploi des formes simplifiées des pronoms déterminatifs (e.g. le celle pour celui, la celle pour celle, les celles pour ceux et celles, etc.) accusait une remontée dans le parler des jeunes générations par rapport à celui des locuteurs plus âgés. Les auteurs attribuaient cette remontée à l'abandon plus ou moins prononcé du français par les jeunes générations. Fait intéressant, alors que les formes déterminatives simplifiées étaient des marqueurs d'appartenance à la classe ouvrière chez les locuteurs plus âgés, elles cessaient de l'être chez les jeunes générations qui tendaient à en faire usage quelle que fût leur classe sociale.

D'où l'hypothèse que le phénomène sociologique de la montée de l'assimilation linguistique à travers les générations au sein d'une communauté minoritaire est de nature à aplanir les indices langagiers (du moins certains) de la stratification sociale de cette communauté. Nous estimons que c'est là une question empirique qui mériterait d'être poursuivie. Par ailleurs, le fait qu'il semble exister des processus de simplification communs au français populaire et au français de contact invite le linguiste (cf. par exemple Chaudemson 1983) à en étendre l'investigation à d'autres variétés de français dites "marginales" dans le but de vérifier s'ils n'ont pas un caractère plus universel.

1.4.2.3. Réduction stylistique

Le français ontarien recèle d'autres cas de variation héréditaire au sujet desquels on ne peut pas dire que la variante non standard est plus simple ou régulière que sa contrepartie standard. N'étant pas sous-tendues par des processus de simplification, on est en droit de s'attendre à ce que ces variantes non standard finissent par céder devant leurs équivalents standard (à moins, bien sûr, qu'elles ne soient assumées par leurs utilisateurs, c'est-à-dire qu'elles se voient attribuées une valeur sociale positive). Conséquemment, il est à prévoir que la disparition de ces variantes non standard soit activée par la diminution de l'emploi de la langue minoritaire. Nous avons pu tester cette hypothèse à trois reprises, une première fois (cf. Beniak et Mougeon 1984) en examinant la variation entre les prépositions à et de introduisant les compléments du nom exprimant la possession (e.g. la voiture à/de mon père). Les auteurs ont pu montrer que la variante non standard à était absente du parler des adolescents à dominance anglaise alors que les deux autres groupes de bilingues en faisaient une utilisation non négligeable et qui plus est passablement égale. Même si ce résultat confirmait l'hypothèse émise par les auteurs, il n'en demeurait pas moins que l'aspect drastique de la disparition de à dans le parler des bilingues anglo-dominants avait de quoi étonner. Les auteurs proposèrent comme explication que peut-être plus que la diminution générale de l'usage du français, c'était l'abandon de son usage dans un domaine sociétal bien précis (le foyer) par les bilingues anglo-dominants qui était cause de leur non-acquisition de la variante à, le foyer restant le principal lieu de maintien de la langue vernaculaire dans les communautés franco-ontariennes minoritaires.

Une deuxième étude, consacrée celle-là à la préposition sur (ou su') employée dans le sens archaïque de chez (e.g. aller sur ses grands parents), permit à Mougeon et Beniak (1980) de faire des constatations semblables. Encore une fois les adolescents à dominance anglaise se démarquaient par rapport aux deux autres catégories de bilingues par l'absence de la variante sur (ou su') dans leur parler. Dans une troisième étude enfin, il a été possible de confirmer l'incidence de la montée de l'assimilation linguistique sur la disparition de variantes non standard sans soubassement dans la simplification,

cette fois-ci cependant dans une perspective diachronique puisqu'elle était basée sur le corpus de français parlé à Welland (cf. Mougeon, Beniak et Bélanger 1982). L'étude en question, qui portait sur la morphologie des pronoms déterminatifs, a montré que la forme ceusses, variante non standard de ceux, était déjà de faible fréquence dans le parler des vieilles générations de couche populaire et ne se retrouvait plus du tout dans le parler des jeunes générations qui, rappelons-le, faisaient montre d'un abandon plus ou moins prononcé du français.⁹

En somme, la non-acquisition des variantes populaires telles que à possessif, ceusses et sur (ou su') 'chez' par les jeunes locuteurs franco-ontariens dont l'usage du français est surtout limité à l'école (i.e. les anglo-dominants) équivaut à un rétrécissement ou une réduction de leur répertoire stylistique. Leur parler tendrait donc à devenir monostylistique par suite de la restriction fonctionnelle de leur usage du français. Ces résultats vont dans le sens d'une recherche récente de Gal (à paraître) sur un dialecte du hongrois parlé en territoire autrichien. Cette auteure a constaté que le transfert vers l'allemand (comportement typique des jeunes générations) s'accompagnait d'une diminution de l'emploi de certaines variantes phonologiques standard du hongrois en situation de communication formelle. Gal a attribué ce résultat au fait que les jeunes générations n'employaient presque plus le hongrois dans les domaines sociétaux qui sont propices à l'emploi de la variété standard, leur usage du hongrois étant cantonné au domaine familial (restriction fonctionnelle qui, on peut le signaler, est l'inverse de celle que nous avons pu constater chez nos sujets anglo-dominants).

1.5 Conclusion

Il nous semble qu'il ne manque pas de preuves pour émettre au moins les conclusions suivantes quant aux effets du contact linguistique. D'abord, que le bilinguisme des locuteurs issus d'une communauté minoritaire les amène à rapprocher le lexique et la structure de la langue minoritaire et de la langue majoritaire : c'est l'interférence au sens de Weinreich ou l'emprunt au sens de Haugen. Ensuite, que l'usage restreint de la langue minoritaire (suite au transfert à la langue majoritaire) donne lieu à une simplification de la structure de la langue minoritaire). Enfin, que la restriction de l'usage de la langue minoritaire à des contextes où seule une variété de langue est appropriée (vernaculaire ou standard) est de nature à éliminer la variation stylistique, que l'on peut considérer comme étant un cas particulier de simplification.

CHAPITRE II

LA COMMUNAUTE CANADIENNE-FRANCAISE DE WELLAND

2.1 Petite histoire

Le père franciscain Gonzalve Poulin (1969) a retracé pour nous l'histoire de l'établissement des Canadiens-français à Welland.¹⁰ La ville fut fondée par des Loyalistes américains venus se réfugier au Canada après la déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis en 1783. Welland n'a donc pas été fondé par des Canadiens-français, comme le furent Kingston ou Windsor par exemple. Ce n'est qu'à partir de la première guerre mondiale que des Canadiens-français arrivèrent en force à Welland. Welland ne comptait auparavant qu'une poignée de résidents français. Ainsi, sur la population totale de 1,863 personnes que comptait Welland en 1901, il n'y en avait que 67 qui étaient d'origine ethnique française. En 1871 les chiffres étaient de 18 sur 1,110 seulement (Vallières et Villemure 1981:19).

C'est la première guerre mondiale qui a occasionné en partie la venue des premiers Canadiens-français à Welland. Ils étaient venus travailler dans les usines d'armements qui offraient de nombreux emplois et des salaires élevés pour l'époque. Cependant l'essentiel de la première vague d'immigration canadienne-française à Welland est plutôt relié à l'industrie du textile et plus précisément celle du coton. En 1918 une vingtaine de familles canadiennes-françaises originaires de Saint-Grégoire-de-Montmorency près de Québec étaient venues travailler à la Wabasso Cotton après avoir été recrutées par une délégation de la compagnie envoyée sur place au Québec.¹¹ C'est en somme ces tout premiers arrivants auxquels vinrent peu après s'ajouter quelques autres familles venues d'un peu partout (d'ailleurs en Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et même des états de la Nouvelle-Angleterre), qui constituèrent le noyau historique de la communauté canadienne-française de Welland. Ils s'établirent dans la moitié est de la ville, là où se trouvent les usines. Plus tard ce quartier fut connu sous le nom de "Frenchtown" et du reste beaucoup de Canadiens-français y habitent encore. De seulement 67 personnes en 1901, le nombre d'habitants d'origine ethnique française était passé à 911 en 1931 (Vallières et Villemure

1981:19), confirmant l'existence d'une vague d'immigration canadienne-française entre ces deux dates. Ce noyau initial était suffisamment important pour justifier dès 1919 la création d'une paroisse française, appelée Sacré-Coeur. Le curé fondateur de cette paroisse fut le père Tanguay, originaire de Saint-Hyacinthe.¹²

La région industrialisée de la péninsule du Niagara a beaucoup souffert pendant la grande dépression, ce qui poussa plusieurs familles canadiennes-françaises à quitter Welland. Mais l'éclatement de la seconde guerre mondiale remit en marche les usines d'armements de la ville dans lesquelles des Canadiens-français du Nord et de l'Est de l'Ontario, du Québec et de l'Acadie vinrent trouver du travail. Cette deuxième vague d'immigration canadienne-française se poursuivit pendant le "boom" économique des années 50. L'Atlas Steel et l'Union Carbide étaient les grands fournisseurs d'emplois. A cette main-d'oeuvre canadienne-française somme toute peu spécialisée vint peu à peu se joindre des professionnels dans le secteur des services (e.g. médecins, enseignants, avocats, etc.) comme le rapportent Vallières et Villemure (1981:13). Toutefois, encore aujourd'hui la plupart des francophones de Welland appartiennent à la classe ouvrière. Ainsi, dans une enquête effectuée auprès de toutes les familles ayant au moins un enfant inscrit dans une école de langue française, Mougeon (1977a) a pu noter que 69% des familles appartenaient à la classe ouvrière (d'après l'occupation du chef de ménage) et que seulement 9% étaient de la classe supérieure (toujours d'après l'occupation du chef de ménage).

La migration des Canadiens-français vers l'Ontario et les provinces de l'Ouest était due principalement au trop-plein des paroisses rurales du Québec (il n'y avait tout simplement plus de terres libres à cultiver). Ils colonisèrent donc les terres vacantes en Ontario du Nord et de l'Est et lorsque celles-ci à leur tour furent toutes occupées, ils migrèrent vers les centres urbains tels que Welland pour prêter leur force ouvrière aux industriels anglo-ontariens (Vallières et Villemure 1981:13). Dans le secteur industriel de Welland la langue du travail devait être l'anglais, et l'est toujours. Dans son enquête Mougeon (1977a) a montré que 75% des femmes francophones actives et 78% des hommes francophones actifs appartenant à la classe ouvrière utili-

saient rarement voire même n'utilisaient jamais le français au travail. En d'autres termes, l'anglais est la langue de travail de la majorité des ouvriers et ouvrières francophones de Welland. Les principales industries locales appartiennent toujours à des anglophones. Il est vrai que plusieurs commerces ou petites entreprises sont tenus par des francophones, mais leur clientèle et main-d'oeuvre ne sont pas exclusivement françaises si bien que le français est loin d'y être la seule langue de communication.

Lors de leur arrivée à Welland les familles canadiennes-françaises ne trouvèrent évidemment aucune école de langue française pour leurs enfants, ni même d'écoles séparées, c'est-à-dire catholiques. Force leur fut donc de les inscrire à l'école publique de langue anglaise où personne ne parlait français. C'est alors que commença la longue lutte des parents canadiens-français pour l'obtention du droit à l'instruction en français pour leurs enfants. La toute première concession de l'école publique fut d'engager les services d'une institutrice bilingue, mais qui n'avait pas le droit d'enseigner le français et encore moins en français. Elle veillait uniquement à régler les problèmes de communication qui survenaient entre les élèves canadiens-français et leurs maîtres. Devant le refus du Ministère de l'éducation d'acquiescer à la demande du curé Tanguay d'assurer aux enfants canadiens-français une instruction dans leur langue (demande jugée contraire au fameux Règlement 17¹³), ce dernier ouvrit une classe de français et de catéchisme dans son église pour les enfants de 5 à 8 ans. L'école du curé Tanguay fonctionna de 1920 à 1932. Elle passa par la suite sous la tutelle de la Commission des écoles publiques. Cette prise de contrôle se fit à la plus grande satisfaction des paroissiens pour qui la charge de l'école du curé Tanguay (salaire de l'institutrice, taxes foncières, etc.) était devenue trop onéreuse en ces temps de dépression économique (qui occasionna, comme nous l'avons déjà indiqué, le départ de plusieurs familles canadiennes-françaises). Entre temps, suite à l'abrogation du Règlement 17 en 1926, le Ministère de l'éducation accorda la permission d'enseigner une heure de français par jour dans les écoles publiques pour qui en faisait la demande. Les écoles Empire et Central engagèrent chacune un professeur de français dès 1926, mais comme le nombre d'enfants canadiens-français ne cessait d'augmenter, on fit venir d'autres professeurs, dont le nombre atteignit 6 en 1936. Cette

même année on déménagea l'ancienne école du curé Tanguay dans de nouveaux locaux, attenant à l'école Empire. Appelée d'abord Annexe de l'école Empire, elle prit dès l'année suivante le nouveau nom d'Ecole Coronation. Quelques 10 années plus tard, les Soeurs du Sacré-Coeur d'Ottawa furent invitées à venir organiser une école maternelle de langue française à Welland. Elles étaient loin de se douter qu'elles finiraient quelques années plus tard par mettre sur pied un cours secondaire! Le jardin d'enfants organisé par les Soeurs fut un tel succès que les parents canadiens-français s'empressèrent de leur demander d'assumer l'enseignement élémentaire, qu'elles acceptèrent. Trente-cinq élèves s'inscrivirent en lère année. Avec le passage de chaque année, une nouvelle classe était ajoutée jusqu'au "grade" 8. Cette initiative se concrétisa par la fondation de l'école élémentaire privée du Sacré-Coeur en 1950.

Les élèves canadiens-français inscrits dans les écoles publiques de langue anglaise étaient regroupés en classes dites "bilingues" en raison de la permission légale d'enseigner quotidiennement une heure de français. Cette organisation demeura inchangée jusqu'au début des années 60, époque à laquelle on procéda à un regroupement des classes bilingues en écoles entièrement "bilingues", c'est-à-dire non partagées avec les élèves de langue anglaise. Dans les faits, cependant, il faut reconnaître, et ceci est crucial, que la constitution des classes et surtout plus tard des écoles bilingues a permis aux éducateurs franco-ontariens de mieux contrôler l'enseignement qu'ils dispensaient à leurs élèves et par conséquent d'étendre l'instruction en français à d'autres matières, pratique qui fut sanctionnée et/ou tolérée par les autorités scolaires locales. En somme, ces écoles bilingues fonctionnaient déjà en bonne partie comme des écoles de langue française et préfiguraient les mesures législatives que devait prendre le gouvernement provincial ultérieurement (cf. plus bas).

Quoi qu'il en soit, l'enseignement secondaire ne faisait toujours aucune place au français. Ceux qui en avaient les moyens envoyaient leurs enfants continuer leurs études dans d'autres villes ontariennes où il y avait des écoles secondaires bilingues ou des collèges privés (e.g. Ottawa, Cornwall, Sturgeon Falls, etc.). Parmi les moins nantis, nombreux sont les élèves qui abandonnaient l'école après l'élémentaire faute d'école secondaire bilingue locale.

Pour compenser le manque d'école secondaire bilingue à Welland, les soeurs du Sacré-Coeur agrandirent leur école en ajoutant les deux premières années du cours secondaire, c'est-à-dire les 9ème et 10ème années. Mais l'école du Sacré-Coeur ne pouvait à elle seule subvenir aux besoins de tous les finissants canadiens-français de l'élémentaire. En outre l'école ne dispensait pas un cours secondaire complet puisqu'il manquait les 11ème et 12ème années. Devant cette situation, le clergé canadien-français demanda au high school catholique anglais Notre-Dame de Welland d'ouvrir des classes bilingues. C'était en 1959. Le refus qu'il essuya n'était peut-être pas étranger au fait que 5 ans plus tôt, lors de la mise sur pied du système des écoles séparées (i.e. écoles catholiques anglaises), les Canadiens-français de Welland décidèrent de ne pas y envoyer leurs enfants. D'une part, ils jouissaient déjà d'une liberté religieuse certaine au sein des écoles publiques et d'autre part les écoles publiques étaient plus généreuses en matière d'enseignement du français. Devant ce refus, le clergé fit demande auprès de l'école secondaire publique pour qu'elle mette sur pied des classes bilingues. La demande fut acceptée mais les classes ne durèrent que 3 ans, les élèves canadiens-français se sentant aliénés parmi les 1,500 élèves de langue anglaise qui fréquentaient le high school. C'est à ce moment que fut prise la décision de transformer l'école élémentaire du Sacré-Coeur en école secondaire privée dispensant un cours secondaire complet (9ème, 10ème, 11ème et 12ème années). Le nombre d'élèves augmentant, on construisit de nouveaux locaux plus spacieux en 1966. Deux ans plus tard, avec l'adoption des Lois 140 et 141, le gouvernement de l'Ontario légalisait enfin l'enseignement en langue française aux niveaux élémentaire et secondaire. Désormais les Franco-ontariens avaient le droit de par la loi d'ouvrir des écoles publiques de langue française allant de la maternelle jusqu'à la 13ème année. Aux yeux des francophones de Welland ces nouvelles lois étaient les bienvenues en ce qu'elles officialisaient l'enseignement en français. Disposant déjà d'une infrastructure composée d'écoles bilingues à l'élémentaire et d'une école secondaire privée (qui passa sous le contrôle de la Commission des écoles publiques dès 1968 et fut rebaptisée du même coup Ecole Secondaire Confédération), les francophones de Welland eurent tôt fait de tirer avantage des nouvelles mesures législatives.¹⁴

La fondation d'une foule d'autres institutions de langue française au cours des soixante et quelques années de présence canadienne-française à Welland témoigne

de l'esprit d'initiative et de solidarité de cette minorité. Pour n'en nommer que quelques-unes, on créa une mutuelle d'assurance-vie, une caisse populaire, une association des hommes d'affaires et des associations culturelles ou sociales telles que Le Comité Alouette et Le Club Richelieu, etc. Welland n'a toujours pas de quotidien français mais bénéficie de la radio- et de la télédiffusion en français de Radio-Canada qui émet depuis Toronto. Comportant la plus grande population d'expression française de la péninsule du Niagara et dotée d'institutions éducationnelles, financières, sociales et culturelles françaises, Welland est en quelque sorte le centre de la francophonie de la région péninsulaire.

En dépit d'une situation qui à plusieurs égards peut paraître assez propice au maintien du français, cette langue perd hélas de plus en plus de terrain à Welland comme nous allons maintenant le voir.

2.2 Assimilation linguistique

Quelques statistiques pour commencer (cf. tableau 1). La population de Welland atteignait 45,448 habitants en 1981 d'après le plus récent recensement du Canada, dont 7,070 se proclamant de "langue maternelle" française.¹⁵ C'est dire qu'à peu près 16% de la population de Welland en 1981 était de langue maternelle française. Depuis 1971 les recenseurs nationaux posent également une question sur la "langue d'usage", c'est-à-dire la langue utilisée le plus souvent à la maison. Selon le Recensement du Canada 1981, sur les 7,070 personnes de langue maternelle française qui vivaient à Welland cette année-là, seulement 4,645 parlaient encore principalement le français au foyer. En d'autres termes, 34% des personnes s'étant déclarées de langue maternelle française communiquent maintenant surtout en anglais à la maison.¹⁶ Ce taux d'abandon du français à la maison est pour le moins alarmant, surtout si l'on songe que la maison est généralement un des derniers bastions d'une langue minoritaire (Mougeon et al. 1982:8). Qui plus est, en 1971 le même taux se situait à 22% (cf. tableau 1), ce qui veut dire qu'il a augmenté de 12% en l'espace d'une décennie seulement! Il est à craindre que le taux d'abandon du français à la maison continuera sa montée. Comme nous l'avons indiqué dans la section précédente, les Canadiens-français sont arrivés à Welland en deux grandes vagues, soit pendant et un peu après chacun des deux conflits mondiaux. C'est donc dire que la dernière grande vague d'immigration de Canadiens-français à

Tableau 1. Evolution de la population francophone de Welland de 1951 à 1981
(d'après les Recensements du Canada 1951, 1961, 1971 et 1981)

Caractéristiques de la population	1951	1961	1971	1981
Population totale de la ville	15,382	36,079	44,395	45,448
Population de langue maternelle française	2,356 (15%)	5,976 (17%)	7,590 (17%)	7,070 (16%)
Population parlant le plus souvent le français à la maison	-	-	5,900	4,645
Taux d'abandon du français à la maison	-	-	22%	34%
Population parlant uniquement le français	-	-	1,100	*
Taux de bilinguisme de la population de langue maternelle française	-	-	86%	*

* Pas encore disponible.

Welland remonte aux années 50. Cela se voit très clairement d'ailleurs dans les statistiques nationales sur la croissance de la population de la ville de Welland (cf. tableau 1 encore). En 1951 Welland comptait 15,382 habitants dont 2,356 ou 15% de langue maternelle française. En 1961 la population de Welland avait plus que doublée, passant à 36,079 personnes, et la fraction de langue maternelle française en avait fait autant sinon un peu plus, passant à 5,976 personnes ou 17% de la population totale. Depuis, il n'y a pas eu d'apport de nouveau sang francophone à Welland suite au tarissement de l'immigration. Livrés désormais à eux-mêmes, les francophones de Welland ne peuvent plus compter sur l'arrivée de nouvelles familles francophones de l'extérieur.

Depuis 1971 les recenseurs nationaux posent une autre nouvelle question, celle-ci ayant trait à la connaissance des deux langues officielles, définie comme la capacité de soutenir une conversation en français et/ou en anglais. Sur les 7,590 personnes de langue maternelle française vivant à Welland en 1971, 1,100 se sont dites incapables de soutenir une conversation autrement qu'en français. Nous en déduisons que les 6,490 autres personnes de langue maternelle française étaient capables de soutenir une conversation en français et en anglais, d'où un taux de bilinguisme de 86% parmi les francophones de Welland (cf. tableau 1). Or il est possible que cette inférence soit une surestimation dans la mesure où il n'est pas exclu que certaines personnes de langue maternelle française aient perdu de leur vivant l'habileté de soutenir une conversation en français. Il est d'ailleurs dommage que Statistiques Canada ne fournisse pas des tableaux croisés (langue maternelle par langue officielle) pour les villes de plus de 10,000 habitants, qui permettraient d'obtenir une mesure plus juste de l'assimilation linguistique des minorités francophones au pays. C'est la raison pour laquelle nous sommes contraints de nous contenter d'une mesure partielle de l'assimilation linguistique reposant sur l'abandon de la langue maternelle à la maison.

Pour donner un ordre de grandeur de l'abandon du français au foyer par les francophones de Welland, faisons quelques comparaisons avec d'autres villes ontariennes où vivent des minorités de langue française, c'est-à-dire des communautés formant moins de 50% de la population totale (cf. tableau 2).

Tableau 2. Taux d'abandon du français au foyer dans 4 communautés francophones minoritaires de l'Ontario (d'après le Recensement du Canada 1981)

Localité	Population totale	Langue maternelle française	Français à la maison	Taux d'abandon
Cornwall	46,144	15,730 (34%)	11,140	29%
Welland	45,448	7,070 (16%)	4,645	34%
North Bay	51,268	8,355 (16%)	4,835	42%
Pembroke	14,026	1,185 (8%)	465	61%

On voit que d'une façon générale le taux d'abandon du français comme langue principale de communication au foyer par les individus de langue maternelle française est fonction de la proportion de ces derniers par rapport à la population totale de la localité. Ainsi c'est à Pembroke, où seulement 8% de la population est de langue maternelle française, que l'on note le plus fort taux d'abandon du français à la maison, soit 61%. A l'inverse, c'est à Cornwall, où une forte minorité de la population a pour langue maternelle le français (34%), que l'on retrouve le taux de plus faible (29% néanmoins). Quant à Welland et North Bay, deux localités où la proportion des individus de langue maternelle française occupe une position intermédiaire, les taux d'abandon du français à la maison qu'on y trouve s'inscrivent comme prévu entre les taux extrêmes notés pour Cornwall et Pembroke.¹⁷

Voyons maintenant comment a évolué l'assimilation des francophones au foyer dans ces quatre mêmes villes depuis 1971 (cf. tableau 3). On remarque tout d'abord que le tableau 3 fait apparaître la même relation notée dans le tableau 2 entre le taux d'abandon du français au foyer et la force démographique des francophones sur le plan local. En comparant maintenant les chiffres inscrits aux deux tableaux, on constate que les taux d'abandon du français à la maison ont augmenté partout : hausse de 11% à Cornwall (18% à 29%), de 12% à Welland (22% à 34%), de 5% à North Bay (37% à 42%) et de 17% à Pembroke (44% à 61%). Il est clair que le français a perdu du terrain depuis 1971 dans les communautés à l'étude, y compris à Welland.

Tableau 3. Taux d'abandon du français au foyer dans 4 communautés francophones minoritaires de l'Ontario (d'après le Recensement du Canada 1971)

Localité	Population totale	Langue maternelle française	Français à la maison	Taux d'abandon
Cornwall	47,225	18,165 (38%)	14,860	18%
Welland	44,395	7,590 (17%)	5,900	22%
North Bay	49,185	8,535 (17%)	5,400	37%
Pembroke	16,560	1,680 (10%)	945	44%

Wardhaugh (1983) a calculé qu'il faudrait un taux de natalité de 3.5 ou même 4 enfants par famille (une nouvelle "revanche des berceaux") ou une forte immigration de francophones, ou encore mieux les deux, pour neutraliser les effets de l'assimilation dans les communautés franco-ontariennes minoritaires. Mais l'auteur fait remarquer à juste titre que les francophones hors Québec ne peuvent plus compter sur l'immigration de Québécois, qui ont désormais pris leurs affaires en main chez eux, rendant ainsi le Québec plus unilingue que jamais et plus intéressant comme lieu de travail. De toute façon, il faut admettre que ce ne seraient là que des palliatifs qui n'enrayeraient d'aucune manière le processus de l'assimilation. Il n'est pas notre intention ici d'entrer dans le débat entourant les mesures à prendre pour protéger la langue française en Ontario.¹⁸ Par contre, nous aimerions creuser un peu plus la question de l'assimilation linguistique des francophones de Welland en voyant comment l'assimilation se traduit dans les faits. En effet, pour l'instant tout ce que nous savons c'est que les francophones de Welland forment une petite minorité linguistique au sein de la population majoritairement anglophone de Welland et que plusieurs d'entre eux finissent par ne plus parler le français à la maison. La question que nous nous posons maintenant est la suivante : qu'est-ce qui explique cet abandon du français au foyer? A quels facteurs précis peut-on l'imputer? L'un de ces facteurs, que Mougeon, Savard et Carroll (1978) sont même allés jusqu'à considérer comme le "cheval de Troie de l'assimilation à Welland" est les mariages mixtes ou exogames.

2.2.1 Les mariages mixtes

En consultant les registres paroissiaux Mougeon (1977b) a pu retracer l'évolution du nombre des mariages mixtes (entre francophones et anglophones) célébrés dans la paroisse Sacré-Coeur de Welland entre 1930 et 1975. La courbe de cette évolution est telle que représentée dans la figure 3. On y voit que la proportion des mariages mixtes a augmenté régulièrement depuis 1946, à tel point qu'à partir de 1973 il y avait plus de mariages mixtes que de mariages non mixtes! Plus tôt, dans une étude d'une communauté à majorité anglophone de Gaspésie (Malbay), Mougeon (1976) avait constaté que dans les mariages entre francophones et anglophones c'était l'anglais que les parents choisissaient pour parler à leurs enfants. Depuis, au moins deux études réalisées par Castonguay (1979a, b) ont montré que ce que Mougeon et ses collaborateurs avaient constaté pour deux localités isolées (Welland en Ontario et Malbay en Gaspésie) se retrouvait partout au Canada là où les francophones avaient le statut de minoritaires : (1) augmentation régulière de la proportion des mariages mixtes au cours des dernières décennies et (2) utilisation de l'anglais comme langue principale de communication dans la majorité des foyers mixtes.

Mougeon (1977b) ne s'est pas tant intéressé à la langue utilisée au foyer par les couples mixtes qu'à la langue dans laquelle ils choisissent de faire instruire leurs enfants. Il a trouvé que les couples non mixtes restaient très fidèles aux écoles françaises de Welland (taux de fidélité de 95%) alors que seulement 44% des couples mixtes décidaient d'envoyer leurs enfants à l'école française. Il est néanmoins intéressant de constater qu'une forte minorité des couples mixtes choisissent quand même le français comme langue d'instruction pour leurs enfants. Sachant qu'ils parlent l'anglais à la maison, il n'est pas faux d'affirmer que ces couples s'en remettent à l'école de langue française pour la transmission du français à leurs enfants. Reste à savoir si la scolarisation de ces enfants en français leur assure une transmission efficace du français. A en juger par les résultats d'une vaste enquête menée par Mougeon et al. (1982), il semblerait que non. Les enfants issus de mariages mixtes maîtrisent nettement moins bien le français (même les règles de base comme la pronominalisation, l'accord en nombre entre verbe et sujet, etc.) que leurs camarades provenant de mariages non mixtes. Il est permis de penser que ces

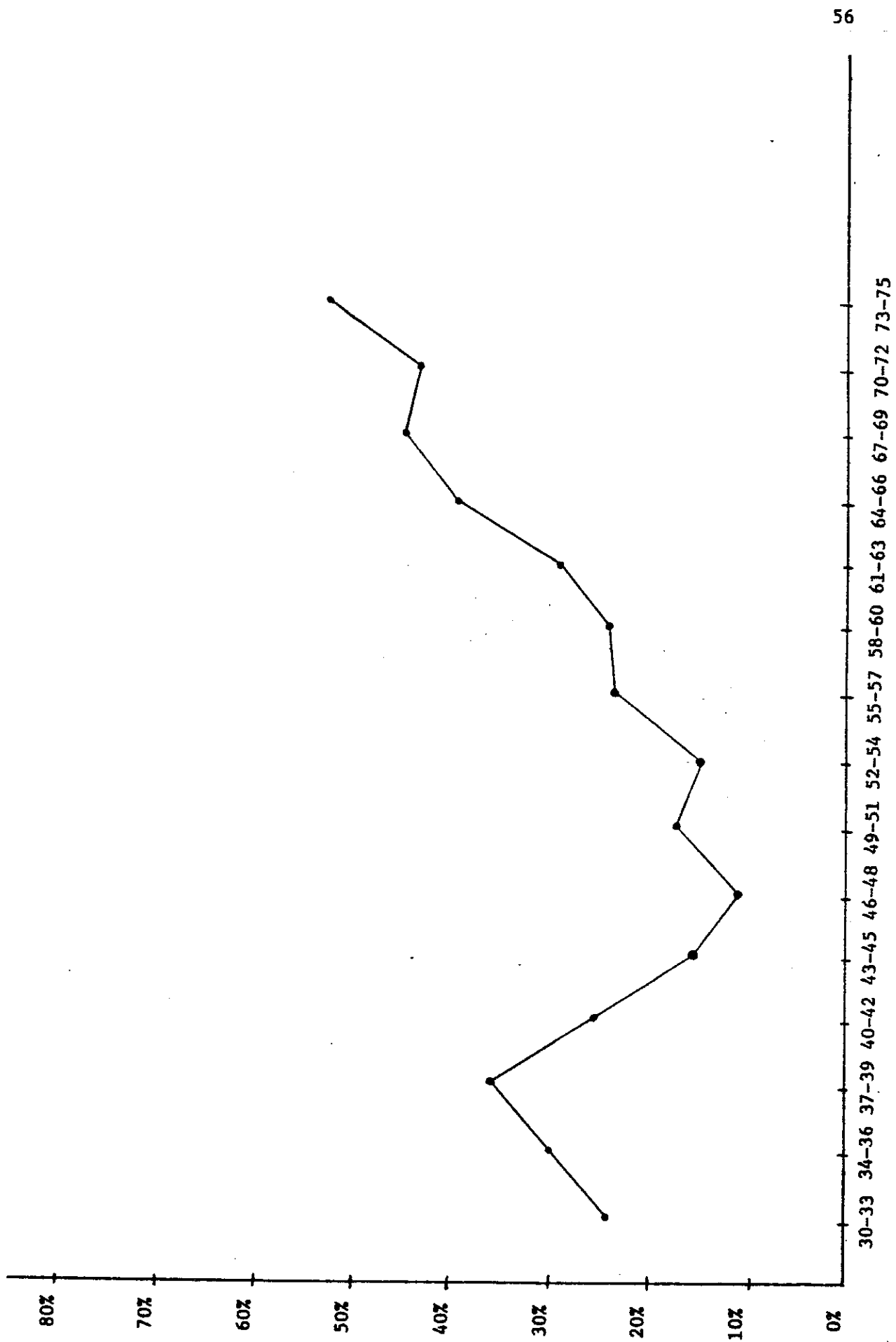


Figure 3. Evolution des mariages mixtes à Welland entre 1930 et 1975 (tiré de Mougeon 1977b)

enfants n'auront ni la compétence ni la motivation pour transmettre le français à leur propre progéniture. A plus forte raison en sera-t-il de même pour les enfants issus de mariages mixtes qui ont fréquenté l'école de langue anglaise. Etant donné ce que nous venons de dire sur la langue parlée au foyer par les couples mixtes, sur leur choix quant à la langue d'instruction de leurs enfants et sur la compétence de ceux-ci en français, il y a tout lieu de croire que l'augmentation du nombre des mariages mixtes à Welland est de mauvaise augure pour la survie du français dans cette ville.

Mais qu'en est-il des enfants issus des mariages non mixtes? C'est à eux que nous nous intéressons maintenant compte tenu du fait que c'est en grande partie d'eux que dépend la continuation du français à Welland.

2.2.2 Les enfants des mariages non mixtes

Mougeon et Canale (1978) ont exprimé l'avis que les efforts déployés par les éducateurs franco-ontariens pour inculquer le français à leurs élèves ne connaîtraient de succès (ou n'auraient des chances de succès) que si ces derniers maintiennent l'usage du français à l'extérieur de l'école. Ils ont donc voulu enquêter sur la pratique linguistique des élèves en dehors du contexte scolaire. L'enquête, réalisée à partir d'un questionnaire confectionné par le vice-principal d'une des écoles de langue française, a porté sur la fréquence d'utilisation du français par les élèves lorsqu'ils communiquent avec leurs parents à la maison et avec leurs frères et soeurs à la maison aussi bien qu'en dehors, et ce en tenant compte de la langue parlée le plus souvent par les parents entre eux. Mougeon et Canale ont découvert qu'à peu près 75% des parents qui avaient des enfants dans les écoles élémentaires de langue française (du jardin jusqu'à la 8ème année) communiquaient entre eux presque toujours en français. C'étaient donc très vraisemblablement des couples non mixtes. Les trois tableaux qui suivent sont du plus haut intérêt puisqu'ils témoignent de la fréquence d'utilisation du français par les enfants de ces couples francophones en dehors de l'école.

Tableau 4. Usage du français avec les parents à la maison
(tiré de Mougeon et Canale 1978)

Année	Toujours		Parfois		Jamais		Nombre d'élèves
	N	%	N	%	N	%	
Jardin	10	(59%)	5	(29%)	2	(12%)	17
1	27	(54%)	23	(46%)	0	(0%)	50
2	20	(42%)	28	(58%)	0	(0%)	48
3	14	(36%)	25	(64%)	0	(0%)	39
4	33	(45%)	40	(54%)	1	(1%)	74
5	27	(43%)	33	(52%)	3	(5%)	63
6	29	(42%)	39	(57%)	1	(1%)	69
7	18	(43%)	23	(55%)	1	(2%)	42
8	18	(38%)	29	(62%)	0	(0%)	47
Total	196	(44%)	245	(55%)	8	(2%)	449

Le tableau 4 laisse apparaître qu'en moyenne, 44% des élèves issus des mariages non mixtes utilisent uniquement le français à la maison pour communiquer avec leurs parents. Cette moyenne déjà plutôt basse, dirions-nous, cache en outre une diminution graduelle de l'usage exclusif du français en fonction de l'âge : de 59% d'élèves au jardin parlant uniquement le français avec leurs parents à la maison, on passe à seulement 38% en 8ème année. Poussant plus loin notre examen des statistiques du tableau 4, on peut constater que la proportion des élèves qui n'utilisent jamais le français (donc toujours l'anglais) à la maison avec leurs parents reste nulle ou tout à fait négligeable tout au long du cycle élémentaire. En d'autres termes, la baisse de l'usage exclusif du français se traduit non pas par une augmentation de l'usage exclusif de l'anglais mais par une augmentation de l'usage des deux langues. En effet, la colonne du milieu indique que la proportion des élèves qui utilisent parfois le français (et donc forcément parfois l'anglais) avec leurs parents à la maison augmente de 29% au jardin à 62% en 8ème année.¹⁹ La communication enfants → parents affiche ainsi une bilinguisation croissante au fur et à mesure que l'élève grandit. Quelle interprétation donner à de tels résultats? Les uns, pessimistes, seraient enclins à y voir une tendance au transfert linguistique

("language shift"), elle-même annonciatrice d'un abandon prochain du français. Les autres, plus optimistes, s'appuyeraient sur l'insignifiance de l'usage exclusif de l'anglais dans la relation enfants - parents (et sur son état stationnaire au cours de la scolarité) pour dire qu'il s'agit simplement d'une mise en pratique du répertoire bilingue que les élèves ont désormais acquis.²⁰ Voyons si les autres tableaux nous renseignent davantage.

Tableau 5. Usage du français avec les frères et soeurs à la maison (tiré de Mougeon et Canale 1978).

Année	Toujours		Parfois		Jamais		Nombre d'élèves
	N	%	N	%	N	%	
Jardin	7	(41%)	7	(41%)	3	(18%)	17
1	26	(53%)	22	(45%)	1	(2%)	49
2	17	(36%)	26	(55%)	4	(9%)	47
3	5	(13%)	30	(79%)	3	(8%)	38
4	20	(28%)	46	(64%)	6	(8%)	72
5	10	(16%)	46	(74%)	6	(10%)	62
6	5	(7%)	57	(84%)	6	(9%)	68
7	8	(19%)	30	(71%)	4	(10%)	42
8	6	(13%)	35	(74%)	6	(13%)	47
Total	104	(24%)	299	(68%)	39	(9%)	442

Le tableau 5 montre que seulement 24% des élèves en moyenne parlent exclusivement le français avec leurs frères et soeurs à la maison, une nette diminution par rapport au 44% d'entre eux en moyenne qui parlent uniquement le français avec leurs parents à la maison. Ici encore la proportion baisse avec l'âge, tombant (moyennant quelques fluctuations) de 41% au jardin à seulement 13% en 8ème année. On remarque de plus que l'usage exclusif de l'anglais prend une certaine ampleur puisque 9% des élèves en moyenne n'utilisent que l'anglais lorsqu'ils parlent à leurs frères et soeurs à la maison. Cependant l'usage exclusif de l'anglais semble encore une fois ne pas montrer de signe à la hausse au cours de la scolarisation des élèves, de sorte que la baisse de l'usage du français avec les frères et soeurs à la maison se reflète de nouveau par une

augmentation de l'usage des deux langues. En effet, on peut voir que la proportion des réponses du type "parfois" passe de 41% au jardin à 74% en 8ème année. Le fait que 9% des élèves en moyenne délaissent complètement le français quand ils parlent avec leurs frères et soeurs à la maison semble être un premier signe qu'il y a effectivement une tendance au transfert à l'anglais chez ces jeunes.

Tableau 6. Usage du français avec les frères et soeurs en dehors de la maison (tiré de Mougeon et Canale 1978)

Année	Toujours		Parfois		Jamais		Nombre d'élèves
	N	%	N	%	N	%	
Jardin	4	(23%)	10	(53%)	3	(18%)	17
1	11	(23%)	34	(69%)	4	(8%)	49
2	9	(19%)	30	(64%)	8	(17%)	47
3	4	(11%)	22	(57%)	12	(32%)	38
4	6	(8%)	45	(62%)	22	(30%)	73
5	3	(5%)	37	(60%)	22	(35%)	62
6	1	(2%)	41	(60%)	26	(38%)	68
7	2	(5%)	22	(52%)	18	(43%)	42
8	6	(13%)	21	(45%)	20	(43%)	47
Total	46	(10%)	262	(59%)	135	(31%)	443

On peut supposer que les parents exercent une certaine influence sur l'usage linguistique de leurs enfants à la maison, que ce soit lorsque les enfants se parlent entre eux ou lorsqu'ils leur adressent la parole. Malgré cela, les tableaux 4 et 5 ont montré que les élèves étaient loin de recourir exclusivement au français à la maison. Qu'en sera-t-il alors en dehors de la maison? La réponse nous est donnée par le tableau 6. Il nous fait voir que la proportion moyenne des élèves qui parlent uniquement le français avec leurs frères et soeurs en dehors de la maison se situe à un niveau très bas (seulement 10%). C'est l'usage des deux langues qui est la règle (59% des élèves en moyenne s'y soumettent) mais on remarque ceci de différent par rapport aux deux tableaux précédents que cette fois-ci l'usage exclusif de l'anglais aug-

mente au cours de la scolarisation des élèves, affectant 18% des élèves au jardin mais 43% des élèves en 8ème année. On constate donc qu'au fur et à mesure que le jeune francophone de Welland grandit, il préfère de plus en plus communiquer uniquement en anglais avec ses frères et soeurs à l'extérieur de la maison. Le fait que 31% des élèves en moyenne abandonnent complètement l'usage du français pour parler avec leurs frères et soeurs en dehors de la maison semble devoir constituer une deuxième indication que les jeunes francophones de Welland ont réellement tendance à s'assimiler à la majorité anglophone. Enfin, qu'au niveau du jardin d'enfant 59% des élèves utilisent les deux langues pour communiquer avec leurs frères et soeurs en dehors de la maison montre jusqu'à quel point leur bilinguisme est précoce. De tels enfants correspondent tout à fait à la catégorie des "childhood bilinguals" dont parle Haugen (1969).

2.3 Conclusion

A la lumière des faits présentés dans ce chapitre, et au risque de terminer sur une note pessimiste, on aurait du mal à prétendre que la communauté de langue française de Welland forme une minorité linguistique stable. Les mariages mixtes y sont pour beaucoup puisqu'ils privent cette communauté de parents pouvant transmettre le français à leurs enfants, l'anglais l'emportant la plupart du temps dans de tels mariages comme nous l'avons vu. La tendance à l'atrophie de la population de langue maternelle française de Welland est confirmée par les chiffres présentés plus haut dans le tableau 1 : elle n'était plus que de 7,070 personnes en 1981 après avoir été de 7,590 personnes 10 ans plus tôt. Autrefois, l'arrivée de nouvelles familles canadiennes-françaises servait à renflouer la communauté mais l'immigration est maintenant chose du passé. Viennent ensuite les enfants des couples non mixtes eux-mêmes, qui, en grandissant, montrent une tendance croissante à l'utilisation de l'anglais de concert avec le français ou, même, à son exclusion (surtout en dehors de la maison).²¹ On peut supposer qu'en vieillissant les enfants prennent meilleure conscience de la faible valeur utilitaire et communautaire du français à Welland et d'une façon plus générale en Ontario. C'est précisément ce qu'une étude sur les attitudes ethniques et langagières des jeunes Franco-ontariens de Welland entreprise par Schneiderman (1975) a révélé. De sorte que c'est cette prise de conscience qui serait à la source

de leur désaffection grandissante pour le français, quoiqu'au niveau des attitudes ethniques les jeunes puissent, de façon assez surprenante, montrer une grande loyauté envers leur groupe ethnique (Schneiderman 1975).

CHAPITRE III

LE CORPUS DE FRANÇAIS PARLÉ DE LA VILLE DE WELLAND

Le corpus dont nous disposons pour entreprendre des recherches sociolinguistiques sur le français parlé à Welland n'est pas nouvellement constitué. Il s'agit d'un corpus qui fut recueilli lors d'une enquête sociolinguistique réalisée par Mougeon et Hébrard auprès de membres de la communauté de langue française de Welland en 1974 (Mougeon et Hébrard 1975). Comme toute enquête sociolinguistique, elle avait comme objectif premier de saisir l'étendue de la variation linguistique inter-individuelle existant au sein de cette communauté, et s'inscrivait ainsi dans la lignée des recherches entamées antérieurement sur le français parlé à Montréal (Sankoff et al. 1973). Pour ce faire, les enquêteurs ont d'abord interviewé un échantillon de 60 locuteurs adultes stratifié en fonction de trois caractéristiques sociologiques susceptibles d'être en relation avec la variation linguistique interindividuelle : le sexe, l'âge et la classe sociale des locuteurs. Ensuite, dans le cadre d'une enquête menée en milieu scolaire, ils ont interviewé un échantillon pareillement stratifié de 30 jeunes.

3.1 L'échantillon d'adultes

Les conditions de sélection des locuteurs adultes stipulaient qu'ils devaient être âgés d'au moins 20 ans, que leur langue maternelle devait être le français et qu'ils devaient avoir résidé à Welland depuis au moins 15 ans. Il va de soi que les enquêteurs ne pouvaient sélectionner uniquement des locuteurs adultes originaires de Welland (nés sur place ou arrivés à un jeune âge) sans compromettre sérieusement la représentativité de l'échantillon. D'une part, la venue des premiers Canadiens-français ne remontant qu'à la première guerre mondiale, il était par la force des choses pratiquement impossible de trouver des locuteurs de 55 ans et plus qui auraient résidé toute leur vie à Welland. D'autre part, les enquêteurs ne voulaient pas exclure de leur échantillon des locuteurs qui seraient arrivés à Welland à l'âge adulte lors de la deuxième grande vague d'immigration canadienne-française pendant et peu après la deuxième guerre mondiale. Les locuteurs adultes qui ont passé la première

partie de leur vie ailleurs qu'à Welland (surtout au Québec) confèrent un aspect original à cet échantillon lui permettant de se distinguer des échantillons recueillis auprès de communautés franco-canadiennes établies depuis plus longtemps, comme par exemple la communauté francophone de Montréal (Sankoff et al. 1973) ou encore celle d'Ottawa-Hull (Poplack à paraître). Outre son originalité, cette caractéristique n'est pas sans offrir un certain intérêt dans la mesure où l'on peut supposer qu'elle est source de variation linguistique interindividuelle.

Le choix des locuteurs s'est fait au hasard à partir du bottin des adresses de la ville de Welland. Chacun des locuteurs a participé à une entrevue enregistrée à son domicile. Les entrevues furent réalisées par une équipe d'enquêteurs recrutés sur place et formés au préalable par Mugeon et Hébrard. Les entrevues étaient semi-dirigées et d'une durée moyenne d'environ une heure. Les questions de l'entrevue étaient de nature à éveiller l'intérêt personnel des locuteurs et à les mettre à leur aise. Les enquêteurs avaient bon espoir d'obtenir ainsi une variété de français s'approchant le plus possible de la langue parlée spontanée (i.e. du vernaculaire). Les entrevues ont aussi servi à recueillir des renseignements sociologiques sur la personne interrogée (e.g. le lieu de naissance de ses parents, sa scolarité, sa profession, etc.) ainsi que de l'information sur ses aptitudes et habitudes linguistiques aussi bien en français qu'en anglais (cf. le questionnaire en Annexe A). Les renseignements sur la profession des sujets interviewés ont servi à déterminer leur appartenance socio-économique. Comme deux locuteurs ont dû être éliminés après coup parce qu'il s'est avéré qu'ils ne remplissaient pas la condition de résidence minimale à Welland, l'échantillon final s'est établi à 58 locuteurs répartis tel qu'indiqué au tableau 7. Comme on peut le voir, le croisement des groupes de facteurs "âge", "sexe" et "classe sociale" produit une grille formée de 18 cellules, dont chacune a été remplie par un nombre sensiblement égal de locuteurs, caractéristique assurant que tous les segments de la communauté jugés importants pour l'étude de la variation linguistique ont été adéquatement représentés dans l'échantillon.

A l'heure actuelle, la transcription des enregistrements est complète mais nous n'avons encore qu'une informatisation partielle des transcriptions. Un total d'une vingtaine de transcriptions ont été inscrites en mémoire d'ordina-

teur et ont donné lieu à la production d'une concordance. Cela veut dire qu'il reste 38 transcriptions d'enregistrements à informatiser avant l'obtention d'une concordance complète, objectif que nous comptons atteindre d'ici l'été 1985.

Tableau 7. Répartition des adultes par tranche d'âge, sexe et classe sociale

Age	Sexe	Classe sociale			Total
		Ouvrière	Moyenne	Supérieure	
20-34	M	4	3	4	11
	F	2	5	3	10
35-54	M	2	3	4	9
	F	3	4	1	8
55-	M	3	5	2	10
	F	5	2	3	10
Total		19	22	17	58

3.2 L'échantillon de jeunes

Il n'y a pas eu de condition de sélection autre que le jeune locuteur francophone devait être inscrit à une école élémentaire ou secondaire de langue française. Sept ou 8 élèves ont été choisis au hasard en 2ème, 5ème, 9ème et 12ème années (pour un total de 30) de façon à remplir les quotas d'âge, de sexe et de classe sociale. La classe sociale des élèves a été établie sur la base de l'occupation du chef de famille. Les élèves ont été interviewés à l'école dans une pièce mise à la disposition des enquêteurs (qui, comme dans le cas des entrevues avec les adultes, étaient des gens de la place). Encore une fois, il s'agissait d'essayer d'amener les élèves à parler naturellement sur des

sujets susceptibles de les intéresser (cf. en Annexe B le questionnaire utilisé avec les élèves du secondaire). Les entrevues sont toutes transcrites et concordancées. Nous avons dû apporter plusieurs aménagements à cet échantillon, non le moindre étant la décision d'exclure au complet les élèves de l'élémentaire, pour la raison qu'il nous a semblé douteux de tirer des conclusions au sujet du changement linguistique intergénérationnel à partir d'une comparaison de locuteurs adultes avec des locuteurs trop jeunes pour avoir véritablement terminé leur acquisition linguistique. Ainsi nous aurions pu noter des écarts entre les adultes et les tout jeunes qui ne seraient aucunement indicatifs de changements en cours mais simplement d'une "acculturation linguistique" encore incomplète de l'enfant (cf. Chambers et Trudgill 1983:166). Par ailleurs, parmi les élèves du secondaire, nous avons dû procéder à l'élimination de quatre d'entre eux, soit parce qu'ils étaient issus de mariages mixtes et que le français n'était pas leur langue maternelle, soit parce qu'ils étaient nés ailleurs qu'à Welland et y étaient arrivés trop tardivement pour que l'on puisse supposer qu'ils aient eu le temps d'acquérir la variété locale de français.²³ L'échantillon final de jeunes est donc composé de 10 adolescents du secondaire nés de parents francophones à Welland ou arrivés là à un jeune âge. On peut signaler que le présent échantillon de jeunes locuteurs diffère des échantillons de locuteurs adolescents qui ont servi à nos recherches antérieures dans la mesure où ceux-là incluaient des locuteurs issus de mariages mixtes. La plupart de ces locuteurs, n'ayant pas acquis le français durant leur première enfance (ou ne l'ayant acquis que superficiellement), représentaient des cas patents de bilinguisme à dominance anglaise. L'exclusion des jeunes locuteurs issus de mariages mixtes a donc eu pour effet d'homogénéiser l'échantillon de Welland en ce sens qu'il est exclusivement composé de locuteurs de langue maternelle française. Les 10 adolescents de l'échantillon de Welland se répartissent de la façon suivante.

Tableau 8. Répartition des adolescents par sexe et classe sociale

Sexe	Classe sociale			Total
	Ouvrière	Moyenne	Supérieure	
M	2	1	1	4
F	3	2	1	6
Total	5	3	2	10

En dépit de l'exclusion des quatre adolescents, il est à remarquer qu'aucune cellule n'est vide. L'échantillon total s'établit donc à 68 locuteurs, dont 58 adultes et 10 adolescents, répartis tel qu'indiqué au tableau 9.

Tableau 9. Répartition de tous les locuteurs par tranche d'âge, sexe et classe sociale

Age	Sexe	Classe sociale			Total
		Ouvrière	Moyenne	Supérieure	
14-19	M	2	1	1	4
	F	3	2	1	6
20-34	M	4	3	4	11
	F	2	5	3	10
35-54	M	2	3	4	9
	F	3	4	1	8
55-	M	3	5	2	10
	F	5	2	3	10
Total		24	25	19	68

3.3 Représentativité des locuteurs

Examinons à présent la distribution des locuteurs en fonction de quelques autres paramètres sociologiques considérés dans leur relation avec l'âge et la classe sociale. Nous avons vu plus haut que plus on remontait dans le temps, plus il devenait difficile de trouver des locuteurs nés sur place, ce qu'atteste le tableau 10 (qui exclut bien sûr les adolescents). En effet, on constate que la très grande majorité des locuteurs nés à Welland se situent dans la tranche des 20 à 34 ans.

Tableau 10. Age d'arrivée à Welland selon les tranches d'âge

Age d'arrivée	Tranches d'âge			Total
	20-34	34-54	55-	
Nés sur place	13	1	1	15
Entre 1 et 9	2	3	2	7
Entre 10 et 19	5	7	3	15
Entre 20 et 29	1	5	6	12
Entre 30 et 39	-	1	3	4
Entre 40 et 49	-	-	4	4
Entre 50 et 59	-	-	1	1
Total	21	17	20	58

Puisque la plupart des jeunes adultes sont nés à Welland où y sont arrivés tôt dans leur enfance, ils ont toujours ou longtemps vécu en contact intensif avec l'anglais, si bien que l'on peut supposer qu'ils sont plus bilingues que les adultes plus âgés dont beaucoup ont passé leur jeunesse ailleurs et surtout au Québec. Le tableau 11 montre qu'il en est de la sorte.

Tableau 11. Aptitudes en français par rapport à l'anglais selon l'âge (adapté de Mougeon et Hébrard 1975)²⁴

Age	Aptitudes en français par rapport à l'anglais			Total
	Moins bonnes	Egales	Meilleures	
14-19	4	2	4	10
20-34	11	5	5	21
35-54	5	6	6	17
55-	3	2	15	20
Total	23	15	30	68

On voit que 15 locuteurs de 55 ans ou plus sur 20 (ou 75%) ont dit avoir de meilleures aptitudes en français qu'en anglais, alors que seulement 5 locuteurs de 20 à 34 ans sur 21 (ou 24%) et 6 locuteurs de 35 à 54 ans sur 17 (ou 35%) ont déclaré la même chose. En fait, non seulement les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen sont nettement plus bilingues que leurs aînés, mais l'anglais a même tendance à dominer chez plusieurs d'entre eux, surtout parmi les 20 à 34 ans. Cette dominance semblerait appuyer ce que nous disions au chapitre précédent à propos de l'instabilité linguistique de la communauté francophone de Welland qui a tendance à évoluer dans le sens d'une assimilation au groupe anglophone. A fortiori les adolescents devraient encore mieux connaître l'anglais que les jeunes adultes, étant tous nés ou à tout le moins ayant tous grandi à Welland. Le tableau 11 indique que ce n'est cependant pas le cas. Il y a proportionnellement moins d'adolescents (4 sur 10 ou 40%) que de jeunes adultes (11 sur 21 ou 52%) qui déclarent avoir de meilleures aptitudes en anglais. Cette légère remontée, semble-t-il, des aptitudes en français chez les adolescents en admettant qu'elle soit réelle (nous n'avons que 10 adolescents), est probablement à mettre en relation avec le fait qu'ils sont la première génération à bénéficier de la nouvelle loi sur l'éducation adoptée en 1968 et légalisant la création d'écoles de langue française (cf. le chapitre précédent).

Ainsi, comme le fait voir le tableau 12, ils ont été davantage scolarisés en français que les jeunes adultes. Il semblerait donc que l'école de langue française a eu un impact positif sur les aptitudes en français des jeunes générations de langue maternelle française. Quant aux vieux locuteurs, qu'ils aient été en majorité éduqués entièrement en français s'explique par le fait que nombre d'entre eux ont reçu leur éducation au Québec avant de venir s'installer à Welland.

Tableau 12. Langue d'éducation selon l'âge
(adapté de Mougeon et Hébrard 1975)

Age	Langue d'éducation				Total
	Tout en français	Surtout en français	Surtout en anglais	Tout en anglais	
14-19	5	5	0	0	10
20-34	4	9	7	1	21
35-54	5	5	6	1	17
55-	12	3	4	1	20
Total	26	22	17	3	68

Nous avons indiqué à plusieurs reprises l'apport important des francophones du Québec à la communauté canadienne-française de Welland. Le tableau 13 montre que ce phénomène se reflète au niveau de notre échantillon.

Tableau 13. Lieu de naissance des locuteurs selon les tranches d'âge

Lieu de naissance	Tranches d'âge				Total
	14-19	20-34	35-54	55-	
<u>Ontario</u>					
Welland	6	13	1	1	21
Ailleurs	3	1	4	4	12
<u>Québec</u>					
Sud-Est (Beauce, Bellechasse, Mégantic, etc.)	0	4	5	9	18
Montmorency	0	0	0	2	2
Centre-Nord (St-Maurice, Champlain)	0	1	1	0	2
Sud-Ouest (Gatineau, etc.)	0	0	2	0	2
Sud (Montréal, Ste-Hyacinthe)	0	1	0	1	2
Nord-Ouest (Rouyn-Noranda)	1	0	1	0	2
Gaspésie	0	0	0	2	2
?(indéterminé)	0	0	3	0	3
<u>Nouveau-Brunswick</u>					
Côte-Nord	0	0	0	1	1
<u>Etats-Unis</u>					
Etat de New York	0	1	0	0	1
Total	10	21	17	20	68

Passons maintenant aux relations qu'entretient la classe sociale des locuteurs avec divers autres paramètres sociologiques ayant tous trait à l'usage ou à la connaissance du français. Une première question que l'on peut se poser est celle de savoir si l'appartenance sociale est corréliée à des différences d'aptitudes en français (cf. tableau 14).

Tableau 14. Aptitudes en français par rapport à l'anglais selon la classe sociale (adapté de Mougeon et Hébrard 1975)

Classe sociale	Aptitudes en français par rapport à l'anglais			Total
	Moins bonnes	Egales	Meilleures	
Supérieure	6	5	6	17
Moyenne	9	6	7	22
Ouvrière	4	3	12	19
Total	19	14	25	58

Il ressort du tableau 14 que la plupart des locuteurs de la classe ouvrière (63%) demeurent des bilingues à dominance française tandis que cela n'est vrai que pour une minorité des locuteurs des classes moyenne (31%) et supérieure (35%), qui eux sont en majorité soit des bilingues équilibrés, soit des bilingues à dominance anglaise. Ces différences d'aptitudes linguistiques en fonction de la classe sociale peuvent s'expliquer sans doute en partie par l'effet combiné du niveau et de la langue d'éducation des sujets (cf. tableaux 15 et 16).

Tableau 15. Niveau d'éducation des locuteurs selon la classe sociale (tiré de Mougeon et Hébrard 1975)

Classe sociale	Nombre d'années de scolarisation				Total
	0-6	7-9	10-13	14-	
Supérieure	0	4	2	11	17
Moyenne	1	11	8	2	22
Ouvrière	4	9	6	0	19
Total	5	24	16	13	58

Tableau 16. Langue d'éducation des locuteurs selon la classe sociale
(tiré de Mougeon et Hébrard 1975)

Classe sociale	Langue d'éducation				Total
	Tout en français	Surtout en français	Surtout en anglais	Tout en anglais	
Supérieure	2	5	8	2	17
Moyenne	7	8	7	0	22
Ouvrière	12	4	2	1	19
Total	21	17	17	3	58

Le tableau 15 tout d'abord nous indique, comme il fallait s'y attendre, que la plupart des locuteurs qui ont poursuivi des études secondaires (au-delà de la 9^{ème} année) ou post-secondaires (au-delà de la 13^{ème} année) appartiennent aux classes moyenne et supérieure. Quant au tableau 16, il montre que dans une proportion non négligeable les membres de la classe supérieure et dans une certaine mesure ceux de la classe moyenne ont fait leurs études en anglais. Cela s'explique par le fait que jusqu'à la fin des années soixante, il n'existait pas d'enseignement public secondaire en français en Ontario (cf. chapitre II). Pour sa part l'enseignement post-secondaire en français se limitait pratiquement à l'université bilingue d'Ottawa. On comprend donc pourquoi les locuteurs des classes moyenne et supérieure sont nettement plus bilingues que ceux de la classe ouvrière qui, parce qu'ils n'ont généralement pas poussé leur scolarité au-delà de l'élémentaire, ont été beaucoup plus à l'abri de l'enseignement en anglais compte tenu du fait qu'à l'élémentaire les écoles bilingues fonctionnaient surtout en français (cf. chapitre II). Cette explication ne vaut évidemment que pour les locuteurs qui sont nés à Welland ou ailleurs en Ontario ou qui sont arrivés à Welland à un jeune âge; d'après les tableaux 10 et 13, leur nombre serait suffisamment important pour que notre explication ne soit pas dénuée de fondement.

Tableau 17. Langue de travail des locuteurs selon la classe sociale

Classe sociale	Langue de travail				Total
	Français seulement	Surtout français	Surtout anglais	Anglais seulement	
Supérieure	2	9	6	0	17
Moyenne	2	5	10	5	22
Ouvrière	5	5	4	5	19
Total	9	19	20	10	58

Examinons maintenant la question de la langue dans laquelle travaillent les membres des différentes classes sociales (cf. tableau 17). Le fait que les membres de la classe supérieure semblent utiliser moins l'anglais au travail que ceux des deux autres classes est dû à ce que la majorité d'entre eux travaillent dans des institutions contrôlées au moins en partie par les francophones (c'est le cas notamment du conseil scolaire, qui est l'employeur de 11 des 17 locuteurs de la classe supérieure). L'importance de l'anglais comme langue de travail des membres de la classe moyenne vient du fait que la plupart exercent une profession qui implique de nombreux contacts avec une clientèle anglophone (cf. tableau des professions dans la note 22). Quant aux locuteurs de la classe ouvrière, on remarque que la moitié d'entre eux travaillent surtout ou seulement en français, l'autre surtout ou seulement en anglais. Etant donné que la plupart des ouvriers canadiens-français de Welland travaillent dans des industries sous contrôle anglophone, on se serait attendu à ce qu'un plus grand nombre d'entre eux déclarent travailler surtout ou seulement en anglais. C'est précisément ce qu'avait révélé l'enquête plus vaste de Mougeon (1977a) (cf. chapitre II). Il faut croire que la petitesse des effectifs a contribué à obscurcir quelque peu ce fait.

CHAPITRE IV

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Nous allons regrouper nos objectifs de recherche autour des deux thèmes majeurs dont nous nous sommes déjà servis dans la revue de la littérature présentée au chapitre I, à savoir l'emprunt lexical d'une part et la simplification d'autre part. Les objectifs correspondront aux différents sous-thèmes de recherches examinés dans le premier chapitre. Pour chaque objectif nous ferons mention des principales hypothèses de travail qui guideront la recherche. A ce sujet il convient de signaler que tel qu'il a été conçu, le corpus de français parlé à Welland nous permettra à la fois de réexaminer certaines des hypothèses qui découlent de nos recherches antérieures mais aussi d'entamer l'examen de nouvelles hypothèses en particulier celles qui ont trait au phénomène du changement intergénérationnel. En effet alors que dans le cadre de nos recherches antérieures sur les jeunes locuteurs nous avons dû nous limiter à considérer le parler des locuteurs à dominance française comme une norme de référence permettant de mesurer l'effet du bilinguisme, dans le cadre du présent projet il sera entre autres possible de voir dans quelle mesure le français des jeunes locuteurs à dominance française ne recèle pas lui-même des indices de changement par rapport à celui des générations franco-dominantes plus âgées, tout en demeurant plus "conservateur" que celui des locuteurs bilingues ou anglo-dominants plus âgés ou du même âge. En d'autres termes dans le cadre de notre projet nous tenterons de mesurer l'effet séparé ou combiné des deux paramètres extralinguistiques centraux âge et niveau de bilinguisme. Nous nous efforcerons également, dans la mesure du possible, de déterminer dans quelle mesure le paramètre classe sociale interagit avec ces deux paramètres centraux. Signalons finalement que l'ajout d'une tranche de locuteurs adolescents à notre échantillon de locuteurs adultes nous permettra non seulement de faire un pont avec nos recherches antérieures mais encore placera l'examen du parler des adolescents franco-ontariens sous un nouveau jour. En effet, il sera sans doute intéressant de comparer leur français à celui des jeunes adultes car contrairement à ces derniers les adolescents : (i) ont été entièrement scolarisés en français, (ii) sont tous nés ou ont tous grandi à Welland et (iii) n'ont peut-être pas entièrement terminé leur maturation sociolinguistique (cf. Lavov 1972, Thibault 1983). En ce qui concerne ce dernier point on pourra essayer par le biais d'un tel contraste d'identifier les indices éventuels de manque de maturation.

4.1 L'emprunt lexical

4.1.1 Etablissement d'une liste fréquentielle

Dans les études (socio) linguistiques consacrées aux langues en contact, l'emprunt lexical occupe une place de choix comme nous avons pu le constater au chapitre I. Dans le cadre de notre recherche sur le français parlé à Welland nous voudrions en tout premier lieu établir une liste fréquentielle des emprunts de mots anglais que l'on peut y détecter, accompagnés de leurs équivalents français éventuels. Nous ne sommes pas sans ignorer que les emprunts que l'on peut observer dans des enregistrements d'entrevues comme les nôtres sont souvent "thématiques" (Lavallée 1984), c'est-à-dire tributaires des thèmes de conversation, qui risquent de ne pas se retrouver d'une entrevue à l'autre. On peut donc s'attendre, comme le dit Poplack (1983:53), à ce que de nombreux emprunts aient un faible taux de récurrence. Nous avons néanmoins bon espoir de repérer des emprunts qui seraient pour ainsi dire "athématiques" et dont la fréquence d'occurrence pourrait alors être suffisante pour permettre une analyse systématique de leur intégration aussi bien linguistique (i.e. intégration lexicale et adaptation morphophonologique) que sociale (i.e. distribution à travers les différentes couches de la communauté).

A notre connaissance seuls Beauchemin, Martel et Théoret (1983) ont produit à partir de leur corpus sur le français de l'Estrie une liste qui se rapproche de celle que nous voulons établir à partir de notre propre corpus. Il s'agit de la liste fréquentielle des vocables (incluant les canadianismes et les anglicismes) que l'on peut trouver dans le Vocabulaire du québécois parlé en Estrie. Toutefois, dans la mesure où cette liste ne précise pas les éventuels équivalents français des emprunts à l'anglais, elle ne donne qu'une vision partielle de l'anglicisation du français québécois.²⁵ Telle que conçue notre liste fréquentielle irait donc au-delà du travail déjà entrepris par Beauchemin, Martel et Théoret. L'inclusion des équivalents français des emprunts à l'anglais dans la liste fréquentielle est absolument indispensable à l'étude de l'intégration lexicale et sociale des emprunts. En effet, le degré de pénétration des emprunts anglais dans le vocabulaire natif et dans les différents segments de la communauté ne peut être établi que si l'on connaît en même temps la distribution de leurs équivalents français.

Outre les buts précis de l'établissement d'une liste fréquentielle des emprunts que nous allons décrire plus bas, on peut signaler quelques buts tout à fait généraux mais non moins intéressants. Par exemple, une telle liste permettrait d'entamer des comparaisons avec les emprunts à l'anglais en français québécois (d'après l'ouvrage de Beauchemin, Martel et Théoret 1983); elle rendrait éventuellement possible une comparaison géographique des emprunts à l'anglais en franco-ontarien puisque notre collègue Shana Poplack est à confectionner une liste semblable à partir de son corpus de français parlé dans les villes jumelles d'Ottawa-Hull; enfin, elle constitue un préalable à la classification des emprunts en différents types (e.g. emprunts gratuits, culturels, de souche québécoise, etc.) et à la sélection de représentants de ces types qui feront l'objet d'analyses variationnistes détaillées (cf. ci-dessous).

4.1.2 Etudes de différents types d'emprunts

Nous procéderons à une catégorisation des emprunts figurant dans notre liste en fonction de deux types : les emprunts de souche québécoise vs. les emprunts franco-ontariens. Ensuite, à l'intérieur des emprunts franco-ontariens, nous distinguerons les emprunts "inutiles" des emprunts "motivés", c'est-à-dire des emprunts qui viennent "boucher des trous" dans la compétence collective ou individuelle (cf. section 1.4.1.1 au sujet de ces distinctions). A partir d'une telle classification nous pourrions pousser plus loin l'étude de l'influence des caractéristiques sociales des locuteurs canadiens-français de Welland sur l'emploi des différents types d'emprunts. Les trois paramètres qui retiendront principalement notre attention seront l'âge, le niveau de bilinguisme et la classe sociale considérés indépendamment l'un de l'autre ou en combinaison l'un avec l'autre. Ainsi en ce qui concerne les emprunts de souche québécoise, à l'aide de deux ou trois cas particuliers sélectionnés parmi les plus fréquents (e.g. truck, job) on tentera de déterminer dans quelle mesure : (i) on peut observer un déclin relatif de leur emploi au fil des générations, (ii) on peut observer que ce déclin est plus avancé chez les bilingues équilibrés et encore plus avancé chez les bilingues à dominance anglaise (cf. section 1.4.2.3 pour des explications au sujet de cette hypothèse) et (iii) qu'il est moins avancé chez les locuteurs de la classe ouvrière que chez ceux des classes moyenne et supérieure.

Ceci dit, c'est surtout par rapport aux emprunts franco-ontariens que le corpus de Welland nous paraît offrir des possibilités d'étude particulièrement intéressantes. En effet, en principe il devrait être possible de suivre la montée de ces emprunts à travers les différentes générations et en fonction des paramètres niveau de bilinguisme et classe sociale. Au chapitre des emprunts gratuits on pourrait par exemple choisir de réexaminer l'emprunt de la conjonction anglaise so, que l'on sait pertinemment ne pas exister en français québécois (cf. Dessureault-Dober 1974). On peut s'attendre à ce que cette absence soit reflétée dans le parler des francophones plus âgés qui ont immigré à Welland après avoir passé leurs années de formation linguistique au Québec (arrivés, disons, après l'âge de 19 ans, cf. tableau 10). En outre, on peut espérer voir se profiler so dans le parler des locuteurs qui en sont les instigateurs, probablement les jeunes bilingues équilibrés de milieu ouvrier qui sont nés ou ont grandi à Welland (cf. plus haut section 1.4.1.1.1). A vrai dire il n'est pas exclu que nous constatons que l'emploi de so ait gagné le parler des locuteurs qui ne sont pas originaires de Welland, auquel cas nous aurions une belle illustration du phénomène de la diffusion sociale des innovations linguistiques.

En ce qui concerne les emprunts franco-ontariens motivés, c'est-à-dire qui résultent de l'usage prépondérant de l'anglais dans certains domaines sociétaux (e.g. le mot movie mentionné plus haut) nos hypothèses de travail seront similaires à celles que nous venons de présenter relativement à so, à la différence près que la montée de plusieurs de ces emprunts devrait avoir ses origines dans le parler des jeunes bilingues à dominance anglaise. Si tel est le cas, il sera particulièrement intéressant de voir si l'appartenance sociale des locuteurs a un effet sur la montée de tels emprunts. Dans la mesure où c'est le degré de bilinguisme qui prime, il ne serait pas surprenant que la classe sociale n'ait pas ou peu d'effet. Par ailleurs il est à prévoir que de degré de bilinguisme n'ait aucune ou peu d'incidence sur la distribution de certains autres emprunts motivés dans la mesure où l'usage prépondérant de l'anglais dans un domaine sociétal donné qui les a provoqués est caractéristique de l'ensemble de la collectivité. Par contre, on peut prévoir que les locuteurs de milieu privilégié feront un effort "particulier" pour utiliser un équivalent français à la place de tels emprunts alors que ceux des milieux moins privilégiés feront un usage prépondérant du mot anglais.

Au terme de ces recherches sur l'évolution des différents types d'emprunts nous devrions avoir une meilleure idée d'une part des facteurs qui président à la genèse des emprunts et d'autre part du sort que peuvent connaître des emprunts déjà intégrés dans une situation de contact linguistique intense.

4.1.3 Adaptation phonologique

Nous avons vu au chapitre I qu'une importante question en jeu dans la littérature sur le contact des langues a trait à l'effet du niveau de bilinguisme des locuteurs sur leur réalisation phonétique des emprunts. Pour ce qui est du français parlé au Canada, Gendron (1967) a précisément émis l'hypothèse qu'on devrait s'attendre à trouver des prononciations "anglaises" à la périphérie de la francophonie canadienne (zone de contact avec l'anglais). Nous savons déjà que l'on peut trouver de telles prononciations dans le français parlé des adolescents franco-ontariens (cf. chapitre I, section 1.4.1.1.3). Chacun des emprunts figurant dans notre liste fréquentielle sera accompagné de sa ou de ses réalisations phonétiques suivant le cas. S'il y a variation, c'est-à-dire alternance entre des prononciations plus ou moins proches de l'anglais et des prononciations qui se rapprochent du français (e.g. diesel variablement prononcé [di:zɛ] ou bien [dʒjezɛ]), nous tâcherons entre autres de voir dans quelle mesure l'emploi des variantes à phonologie proche de l'anglais est :

- (i) d'une façon générale plus avancé chez les jeunes locuteurs que chez les vieux locuteurs,
- (ii) plus avancé chez les jeunes locuteurs bilingues équilibrés ou à dominance anglaise que chez les jeunes locuteurs à dominance française et à plus forte raison que chez les vieux locuteurs à dominance française et
- (iii) plus avancé encore chez les jeunes locuteurs bilingues ou à dominance anglaise de la classe ouvrière que chez les autres locuteurs (en vertu du fait que chez les francophones de Welland, les ouvriers accordent une valeur toute particulière à la connaissance de l'anglais, cf. Mougéon et Canale 1978).

Ajoutons que nous essaierons aussi de voir dans quelle mesure ces hypothèses sont autant valables pour les emprunts d'origine ontarienne que pour les emprunts de souche québécoise. Au terme de cette étude on pourra espérer apporter un élément de réponse supplémentaire à la question controversée de la réalisation phonétique variable des emprunts (cf. chapitre I).

4.1.4 Adaptation morphologique

Chacune des occurrences des emprunts à l'anglais figurant dans la liste fréquentielle sera accompagnée de son contexte linguistique afin de pouvoir juger de son adaptation morphologique. Il sera donc possible de faire un inventaire des différents processus d'adaptation morphologique que subissent les emprunts à l'anglais, en particulier les verbes et les substantifs étant donné l'existence de contrastes évidents entre la morphologie verbale et nominale des deux langues. En ce qui concerne les emprunts verbaux, on pourra vérifier l'existence d'une tendance à employer les marques régulières et productives du français (e.g. le suffixe -er [e] , le suffixe -age, etc.). Quant aux substantifs empruntés à l'anglais on pourra par exemple étudier le phénomène de l'attribution du genre au niveau de l'article ou d'autres porteurs du genre (e.g. une job payante) et celui de la pluralisation au niveau de l'article et d'autres porteurs de nombre (e.g. des job [dʒɔb] plattes). Cet inventaire nous permettra aussi d'identifier d'éventuelles formes anglaises non adaptées (e.g. y'est toujours après check son ouvrage) ou représentant un degré d'adaptation intermédiaire, parexemple l'emploi d'un article pluriel français combiné avec celui du morphème pluriel anglais /z/, e.g. j'ai mangé des beans [bi:nz] telles que nous en avons observées dans notre corpus d'adolescents. Dans le cas où nous identifierons de telles formes, nous voudrions vérifier l'hypothèse principale selon laquelle les variantes non adaptées ou à demi-adaptées d'un emprunt donné seraient surtout l'apanage des jeunes locuteurs plus bilingues. Par ailleurs, comme dans le cas de l'étude de l'adaptation phonologique des emprunts, on devra considérer la possibilité que le paramètre classe sociale interagisse avec l'âge et le niveau de bilinguisme. L'ensemble de ces recherches devrait permettre de pousser plus loin l'exploration du domaine encore mal connu de l'adaptation morphologique des emprunts en situation de contact linguistique intense.

4.1.5 Transférabilité des différentes parties du discours

L'objectif principal que nous visons ici est de compléter la recherche exploratoire effectuée par Mougéon et al. (1982) à partir du corpus des adolescents qui nous avait permis d'établir la plus grande empruntabilité des substantifs par rapport aux verbes. A l'aide de la liste des emprunts à l'anglais dans le français parlé à Welland nous allons dans un premier temps

calculer, pour chaque partie du discours, le nombre total d'emprunts à l'anglais et le nombre total de mots français employés par nos sujets et établir ainsi une échelle d'empruntabilité générale conformément aux principes méthodologiques énoncés plus haut. Dans un deuxième temps nous considérerons séparément le sous-ensemble des emprunts d'origine québécoise et celui des emprunts d'origine ontarienne et calculerons à partir de chacun d'entre eux une échelle d'empruntabilité. Une comparaison de ces deux échelles pourra révéler dans quelle mesure elles sont isomorphes, c'est-à-dire dans quelle mesure on y retrouve les mêmes parties du discours, la même hiérarchie entre les parties du discours et les mêmes taux d'empruntabilité, questions intéressantes étant donné qu'à Welland le français est en situation de contact linguistique beaucoup plus intense qu'au Québec.

4.2 La simplification

4.2.1 Emergence de nouveaux cas de simplification

Nos recherches antérieures ont montré qu'au sein de la génération adolescente on pouvait déceler des cas de simplification qui à toutes fins pratiques se trouvaient uniquement dans le parler des bilingues équilibrés ou à dominance anglaise (cf. 1.4.2.1). Dans la mesure où l'émergence de tels cas de simplification est due à une réduction de la fréquence d'emploi du français, on devrait s'attendre à les retrouver dans le parler des locuteurs bilingues équilibrés ou à dominance anglaise quelle que soit la tranche d'âge considérée. C'est une hypothèse que nous pourrions examiner à partir du corpus de Welland. Toutefois, en vertu du fait que ces cas de simplification ont une motivation intrasystémique il n'est peut-être pas exclu que certains d'entre eux se retrouvent aussi dans le parler des bilingues à dominance française peu instruits (locuteurs que l'on trouve surtout parmi les vieilles générations, cf. tableaux 14 et 15). En effet, simplification structurale et faible instruction ou origine sociale modeste (i.e. populaire ou ouvrière) vont de pair (cf. Frei 1971) si bien que l'on pourra établir si certains processus de simplification chez les utilisateurs restreints du français ne sont pas déjà en quelque sorte "annoncés" dans le parler des locuteurs de la classe ouvrière qui par ailleurs maintiennent un usage fréquent du français. On pourrait décider d'entreprendre la vérification de ces hypothèses en reprenant par exemple l'étude du nivellement des formes verbales de la troisième personne du pluriel. A cet égard, une comparaison avec les recherches de Lefebvre (1982) sur le français populaire montréalais et celles de Deshaies (1981) sur le français populaire de la ville de Québec serait tout à fait propice.

En résumé, la recherche que nous proposons d'entreprendre ici devrait permettre, en examinant le phénomène de la simplification structurale, d'établir un parallélisme entre certains aspects de l'évolution du français des locuteurs peu instruits et celui des locuteurs hautement bilingues, perspective intéressante qui soulignerait le caractère plus universel de certains des processus de simplification que l'on peut déceler dans les langues dotées de morphologies plus ou moins complexes.²⁶

4.2.2 Réduction stylistique

Nous avons vu qu'au cours de nos recherches sur la variation linguistique dans le parler des adolescents franco-ontariens, nous avons pu identifier plusieurs variantes non standard qui étaient des survivances d'étapes plus ou moins reculées du français (e.g. à possessif, sur ou su 'chez', etc.) mais qui ne se retrouvaient pas dans le parler des bilingues à dominance anglaise, ceux-ci ayant été trop peu exposés au français en dehors du contexte scolaire, d'où l'hypothèse que le contact linguistique pouvait avoir un effet accélérateur sur la disparition de ces formes non standard. Toutefois, telle que formulée, l'hypothèse supposait que le processus de disparition de ces formes non standard était déjà enclenché dans le parler des locuteurs à dominance française et à bilinguisme équilibré, supposition que nous ne pouvions étayer étant donné le caractère monogénérationnel de l'échantillon qui a sous-tendu nos recherches dans le passé. Pour confirmer cette thèse il est nécessaire d'avoir recours à un échantillon transversal qui permette une comparaison intergénérationnelle.

C'est pourquoi nous avons l'intention de reprendre l'étude du à possessif sur la base du corpus de langue parlée de Welland afin de vérifier d'une part que cette forme est à nouveau absente du parler des bilingues à dominance anglaise et d'autre part de voir, en comparant le comportement linguistique des deux autres groupes de bilingues à travers les générations, si effectivement il y a des signes que le à possessif est en déclin, auquel cas l'hypothèse d'un effet accélérateur du contact linguistique sur la disparition de cette forme trouvera toute sa justification. Cependant, il convient de signaler que nous n'excluons pas la possibilité que le contact linguistique puisse exercer un effet plus fort de catalyse dans la mesure où l'on arriverait à montrer

que le à possessif, par exemple, possède une fréquence d'emploi qui demeure stable au fil des générations dans le parler des bilingues à dominance française et équilibrés, mais dont on ne retrouve pas de traces ou qui est devenu marginal dans le parler des bilingues à dominance anglaise.

4.2.3 Accélération d'anciens cas de simplification

Le problème dont nous voulons traiter à l'intérieur de cette section est essentiellement le même que celui que nous venons d'exposer dans la section précédente. Dans notre recherche antérieure réalisée à partir d'un échantillon monogénérationnel d'adolescents, nous avons constaté que les bilingues équilibrés et les bilingues à dominance anglaise faisaient un emploi plus fréquent de l'auxiliaire avoir comme variante de être que les bilingues à dominance française, d'où l'hypothèse que le contact linguistique pouvait accélérer des processus de régularisation existant déjà depuis longtemps en français. Encore une fois, il reste à étayer cette thèse dans le cadre d'une recherche réalisée à partir de l'échantillon transversal de Welland. Au sujet de ce nivellement en français montréalais, Sankoff et Thibault (1980:340) rapportent des faits qui suggèrent que notre hypothèse de l'accélération n'est pas dénuée de fondement (même si ces auteurs ne semblent pas souscrire à notre interprétation) :

"Holding constant "years of schooling", we find a slight tendency for younger speakers to use more avoir, but this tendency doesn't seem strong enough to indicate a real change in progress, especially since young people are spending more and more years in school, an experience that encourages less use of avoir."

Dans le cadre de notre recherche sur le français parlé à Welland il appartiendra donc de vérifier s'il existe bel et bien une tendance à l'augmentation de l'emploi de la variante avoir dans le parler des jeunes locuteurs à dominance française par rapport à celui des vieux locuteurs à dominance française et, si tel est le cas, si cette tendance est encore plus avancée dans le parler des jeunes locuteurs bilingues équilibrés ou à dominance anglaise. Au cas où l'examen du parler des locuteurs franco-dominants ne révélerait pas l'existence d'un changement en cours on pourra vérifier l'hypothèse d'un effet catalytique du bilinguisme (cf. section précédente). Bien entendu, nous examinerons aussi la distribution de l'auxiliaire avoir (ainsi que celle du à possessif) en fonction de

l'appartenance sociale et du sexe des locuteurs car étant donné le statut non standard des deux variantes, on peut s'attendre à ce que ces deux paramètres aient un effet sur leur emploi (cf. Sankoff et Thibault 1980) et même puissent interagir avec le niveau de bilinguisme et l'âge.

CONCLUSION

L'ouvrage de Weinreich (1968) a sans doute eu pour effet de donner le coup d'envoi à la recherche sérieuse sur le bilinguisme et le contact des langues. Il faut savoir que Weinreich rompait avec une tradition en linguistique, qui était d'étudier la divergence des langues plutôt que leur convergence. Martinet écrivit dans sa préface de l'ouvrage de Weinreich (1968:viii):

"Contact breeds imitation and imitation breeds linguistic convergence. Linguistic divergence results from recession, estrangement, loosening of contact. In spite of the efforts of a few great scholars, like Hugo Schuchardt, linguistic research has so far favored the study of divergence at the expense of convergence. It is time the right balance should be restored."

Se faisant presque l'écho des opinions de Martinet, Haugen (1969) avait de son côté déploré la lacune de recherches linguistiques sur le bilinguisme des populations immigrantes aux Etats-Unis, situation qu'il s'efforça de redresser par ses propres travaux comme nous l'avons vu.

Etant donné le nouvel intérêt porté au bilinguisme et au contact des langues, il était tout à fait dans l'ordre des choses que la convergence (ou interférence dans la terminologie de Weinreich) occupât la part du lion des premières recherches dans ce domaine, comme en font amplement foi les ouvrages de Weinreich et de Haugen. Ces ouvrages ont eu le grand mérite de défricher un champ d'investigation encore largement inexploité. Ils ont éclairci des notions conceptuelles fondamentales telle que interférence versus intégration. Ils ont souligné la nécessité d'étudier l'influence interlinguistique en fonction du degré de bilinguisme. Et ils ont formulé une série de questions pertinentes à propos de l'emprunt lexical, dont certaines restent tout à fait d'actualité (e.g. la controverse entourant l'influence ou non du degré de bilinguisme sur la prononciation des mots étrangers). Il faut en savoir gré à ces deux linguistes d'avoir en quelque sorte jeté les bases d'une étude objective et scientifique du bilinguisme et de l'influence interlinguistique qui en découle.

Cependant, nous croyons que "l'engouement" initial pour l'étude de l'influence interlinguistique a peut-être obscurci le fait que le modèle contrastif

(ou analyse contrastive) est insuffisant pour rendre compte de tous les changements qui se produisent dans les langues en contact,²⁷ ne serait-ce que parce qu'elles continuent d'avoir leur propre "vie interne" pour reprendre une expression de Haugen. Mais ce n'est pas tant à cette vérité somme toute trop évidente pour être occultée que nous faisons allusion, qu'aux changements qui ont lieu par suite d'une réduction de l'usage de la langue en contact. En tant que tels ces changements ou plus exactement simplifications se manifestent d'abord et avant tout dans le parler des bilingues qui ne font plus qu'un usage occasionnel de la langue en contact. Cette prise de conscience de la nécessité de suppléer le modèle contrastif par un modèle que l'on pourrait appeler "interniste" s'est manifestée seulement beaucoup plus tard dans les travaux de Karttunen, de Giacalone Ramat, de Poplack, de Dorian ainsi que dans les nôtres.

L'étude sociolinguistique du français parlé à Welland continuera d'adopter la double approche contrastive et interniste que suivaient déjà nos recherches antérieures sur le français parlé des adolescents franco-ontariens. A la différence de ces dernières, la recherche sur le français parlé à Welland s'attaquera au phénomène du changement linguistique intergénérationnel et viendra par là même combler une lacune dans le domaine de la recherche sociolinguistique sur le français parlé hors Québec. Nous espérons que l'aperçu que nous avons donné des recherches à venir sur le français parlé à Welland aura su convaincre le lecteur de l'intérêt d'étudier dans une optique sociolinguistique le français parlé en Ontario et d'une façon plus générale le français parlé hors Québec. Aussi est-il à souhaiter que de nouvelles recherches viendront s'inscrire dans le sillage des nôtres.²⁸

NOTES

1. Dans la situation de contact qui nous préoccupe, à savoir là où il y a transfert d'une langue à une autre, nous prenons pour acquis que c'est la langue minoritaire qui est en contact avec la langue majoritaire (et non l'inverse) car seuls les locuteurs de la langue minoritaire se bilinguisent. De sorte que, lorsqu'il nous arrivera de faire usage de l'expression langue en contact au singulier, nous ferons alors référence à la langue minoritaire uniquement.
2. Si le transfert linguistique va jusqu'à l'abandon complet de la langue minoritaire, l'individu ne fait alors plus partie linguistiquement parlant de la communauté linguistique minoritaire. Toutefois il demeure quand même un objet d'étude intéressant. En effet l'acquisition d'une langue majoritaire par les transfuges d'une langue minoritaire est une des questions importantes dont traite la linguistique historique. A ce sujet cette branche de la linguistique nous enseigne que plus d'une langue a vu son évolution infléchie par suite de son apprentissage en masse par les locuteurs d'une autre langue (lors de conquêtes par exemple; cf. entre autres l'article-synthèse de Thomason et Kaufman 1975).
3. Nous avons en notre possession non pas l'édition originale de 1953 (publiée par le Linguistic Circle of New York) mais la sixième édition de 1968. C'est donc à la réédition que nous renvoyons dans le texte.
4. La copie dont nous disposons est une réédition de l'ouvrage original de 1953 qui parut à l'University of Pennsylvania Press (Philadelphie).
5. Pour des renseignements d'ordre sociohistorique sur la communauté portoricaine de New York, voir l'article de Hoffman (1971).
6. Il ressort de cette discussion que l'expression "changement linguistique" tirerait profit d'une définition plus précise en ce qui a trait aux communautés bilingues en voie de transfert linguistique voire même d'extinction.
7. Ce remplacement n'est pas sans rappeler la tendance du français canadien à reprendre les substantifs féminins pluriels par le pronom masculin /i/ (e.g. i' sont pas encore parties, les femmes).
8. Le recours aux emprunts gratuits s'inscrit à l'intérieur d'un ensemble plus large de comportements linguistiques qui sont la marque des bilingues équilibrés, y inclus notamment l'alternance de code et les jeux de mots bilingues (cf. Mougéon et al. 1984).
9. Il est à remarquer que la disparition des variantes archaïques non standard équivaut elle aussi à un aplanissement des indices linguistiques de stratification sociale, à la différence près que dans ce cas-ci l'aplanissement prend la forme d'une plus grande standardisation.
10. On pourra aussi consulter avec profit la section 2 de la thèse de Schneiderman (1975) et, pour ce qui est de l'éducation en langue française (cf. plus loin), la partie I du rapport préparé par le Conseil scolaire de Welland pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1964), dont Marc-Yvain Giroux (surintendant des écoles) nous a aimablement prêté copie.

11. C'est la réputation des tisserands canadiens-français qui leur a valu ce recrutement.
12. En général la fondation d'une paroisse catholique française suivait d'assez près une augmentation appréciable de la population canadienne-française (Vallières et Villemure 1981:21).
13. Promulgué en 1912, ce règlement faisait de l'anglais l'unique langue d'enseignement dans les écoles de l'Ontario.
14. Nous allons voir plus loin qu'il ne faut pas s'illusionner sur le rôle que peut jouer l'école dans le maintien du français à Welland. Les francophones sont d'ailleurs divisés sur cette question. L'enquête de Mougeon (1977a) a révélé ce qu'étaient leurs attentes en matière d'éducation : environ 50% des parents se sont dits en faveur d'une éducation bilingue pour leurs enfants.
15. Nous rappelons que les recenseurs définissent la langue maternelle comme la première langue apprise et toujours comprise par le recensé. Il est clair que cette définition souffre d'imprécision dans la mesure où elle n'exclut pas la possibilité que la langue maternelle ne soit plus parlée par le recensé, d'où l'intérêt de la question sur la langue d'usage (cf. plus bas).
16. A vrai dire nous ne pouvons affirmer que l'abandon du français au foyer se fait en faveur de l'anglais (cf. Vallières et Villemure 1981:23 qui font la même mise en garde), mais la situation démographique de Welland étant ce qu'elle est, on est en droit de supposer que c'est presque toujours sinon toujours le cas.
17. Avec cette différence, cependant, que le taux d'abandon du français au foyer par les francophones de Welland (34%) est moins élevé que ne le laisserait présager leur force démographique (16% de la population). En effet, les francophones de North Bay ont une force démographique égale, pourtant leur taux d'abandon du français à la maison est supérieur de 8%, se chiffrant à 42%. En fait, le taux d'abandon du français au foyer par les francophones de Welland se rapproche plus de celui des francophones de Cornwall (29%) malgré la force démographique deux fois supérieure de ces derniers. Il semblerait donc que les francophones de Welland "résistent" comparativement mieux à l'assimilation à la majorité anglophone. Il faut probablement chercher une explication du taux "anormalement" élevé de maintien du français à la maison chez les francophones de Welland dans l'histoire de leur émigration comme l'ont fait Mougeon et al. (1982:21). Contrairement à ceux de North Bay, les francophones de Welland ont reçu un apport important de nouveaux arrivés du Québec pendant et peu après la deuxième guerre mondiale comme nous l'avons vu précédemment. Cet influx assez récent de Québécois à Welland (d'origine rurale pour la plupart et donc ne connaissant pas l'anglais) a sans doute eu pour effet de retarder le processus de l'assimilation. Il n'en demeure pas moins que le taux d'abandon du français à la maison reste élevé à Welland.
18. Le lecteur intéressé pourra poursuivre cette question s'il le désire en se reportant entre autres à l'article de Mougeon et Canale (1979).

19. Disons quelques mots au sujet des réponses du type "parfois". Etant donné que le questionnaire n'offrait que trois options : "toujours", "parfois" et "jamais", il nous est impossible de savoir comment les sujets ont interprété "parfois" (des fois, souvent ou autant le français que l'anglais?). Quoi qu'il en soit, on est sûr que les réponses du type "parfois" indiquent un usage des deux langues et c'est cela qui nous importe ici. Rappelons que le questionnaire n'a pas été confectionné par Mougeon et Canale mais par le vice-principal d'une des écoles élémentaires de Welland qui l'avait distribué dans son école. Bien que Mougeon et Canale eussent préféré fabriquer leur propre questionnaire afin d'y inclure des questions plus précises sur la fréquence d'utilisation du français par les élèves et leurs parents, ils décidèrent de le distribuer dans sa forme originale dans les autres écoles élémentaires afin d'obtenir des données comparables.
20. L'ambiguïté qui plane sur l'interprétation à donner aux résultats sur l'usage linguistique des jeunes élèves francophones avec leurs parents (transfert linguistique ou bilinguisme stable?) ressemble de façon étonnante au problème analogue rencontré par Poplack (1983). Pour sa part elle était fondée à arguer que les jeunes Portoricains de New York se bilinguisaient sans pour autant s'assimiler.
21. La recherche qu'a menée Robertson (1980) sur la communauté francophone de Niagara Falls (Ontario) a révélé aussi que les mariages exogames et la pression du groupe des pairs sur les jeunes francophones étaient les deux principaux moteurs de l'assimilation linguistique de la population canadienne-française.
22. Ont été considérés comme appartenant à la classe supérieure les personnes qui exerçaient une profession libérale (e.g. médecins, avocats, etc.), étaient dans l'enseignement (e.g. principaux, professeurs, etc.) ou propriétaires de gros commerces. Les employés de bureau, les petits commerçants, les artisans à leur compte, les contre-maîtres, etc. ont été rangés dans la classe moyenne. Quant aux autres personnes (essentiellement des ouvriers spécialisés ou non), elles ont été regroupées dans la classe ouvrière. Pour les femmes sans profession, c'est la profession du mari qui fut pris en compte. Les retraités ont été classés en fonction de la profession qu'ils exerçaient auparavant. L'éventail complet des professions dans chaque classe sociale est comme suit :

Classes sociales	Types d'occupation				
Supérieure (15 actifs, 2 retraités)	<u>Professions libérales</u>		<u>Enseignement</u>		<u>Gros commerce</u>
	3 médecins		2 principaux 4 professeurs 6 instituteurs (-trices)		1 assureur 1 propriétaire- gérant
Moyenne (16 actifs, 6 retraités)	<u>Employés de bureau</u>	<u>Petit commerce</u>	<u>Agents de maîtrise</u>	<u>Artisans à leur compte</u>	<u>Divers</u>
	4 employés de bureau 1 aide- comptable	7 petits commer- çants	4 contre- maîtres	2 barbiers 1 garagiste 1 plombier	1 typo- graphe 1 garde- malade
Ouvrière (17 actifs, 2 retraités)	<u>Ouvriers</u>			<u>Divers</u>	
	4 ouvriers de la métallurgie 4 ouvriers du textile 2 ouvriers de la construction 1 ouvrier électricien 1 ouvrier plombier 1 ouvrier soudeur 1 ouvrier de chaîne d'assemblage			1 chauffeur de taxi 3 machinistes 1 commis de magasin	

23. La présence de ces quatre locuteurs dans l'échantillon des jeunes est due au fait que celui-ci fut recueilli initialement dans le cadre d'une étude à caractère éducatif qui, si elle tenait compte du sexe, de l'âge et des origines sociales des élèves, n'avait pas de raison d'exclure certains élèves sur la base de leur lieu de naissance ou de la langue maternelle de leurs parents.
24. Il s'agit d'une mesure globale des aptitudes en français calculée à partir de quatre questions différentes sur la capacité de parler, comprendre, écrire et lire le français par rapport à l'anglais (cf. questionnaire en Annexe A).
25. Les équivalents français des emprunts à l'anglais listés dans le lexique de Beauchemin, Martel et Théoret figurent sans doute dans la section sur le vocabulaire général, mais leur repérage n'est pas sans poser des difficultés étant donné l'absence de tout contexte linguistique (e.g. le mot patron qui peut avoir été employé comme variante de boss ou de pattern).

26. Dans un ordre d'idée plus général, la simplification structurale étant une caractéristique notoire du langage enfantin, on pourrait s'enquérir de la possibilité que certaines simplifications tirent carrément leur origine de l'acquisition (cf. à ce sujet Mougeon, Beniak et Valois 1984). Si l'on se voulait encore plus ambitieux, à l'instar de Chaudenson (1979:79) on pourrait tâcher d'intégrer ou d'unifier en une seule théorie les faits de simplification observables dans diverses variétés du français caractérisées par un affaiblissement ou une absence de contraintes normatives : le français régional (en contact ou non), le français créole, le français populaire et le français enfantin. Le but ultime serait d'arriver à dégager les tendances évolutives naturelles du français (Chaudenson 1983). On pourrait même envisager d'étendre la comparaison au français langue seconde ou étrangère (cf. Kenemer 1982).
27. De la même façon, l'analyse contrastive s'est avérée insuffisante pour expliquer toutes les difficultés rencontrées par des élèves apprenant une deuxième langue (Py 1984).
28. C'est déjà chose faite puisque notre collègue Shana Poplack vient d'entamer un projet de recherche sociolinguistique prometteur sur le français parlé dans la région d'Ottawa-Hull (cf. Poplack à paraître).

REFERENCES

- Beauchemin, N., P. Martel et M. Théoret. 1983. Vocabulaire du québécois parlé en Estrie. Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, document de travail No 20. Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
- Beniak, E. et R. Mugeon. 1984. Possessive à and de in informal Ontarian French : A long-standing case of linguistic variation. Dans P. Baldi (réd.), Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Languages. Amsterdam : John Benjamins.
- Beniak, E., R. Mugeon et D. Valois. 1981. The problem of ambiguous change in a contact language. Article présenté à NWAWE X, Philadelphie, 23-25 octobre.
- Beniak, E., R. Mugeon et D. Valois. 1983. Sociolinguistic evidence of a possible case of syntactic convergence in Ontarian French. Article présenté à l'Indiana University of Pennsylvania Regional Conference on Linguistics, Indiana, Pa., 29 avril-1er mai.
- Canale, M. et al. 1977a. Recherches en dialectologie franco-ontarienne. Travaux de recherches sur le bilinguisme 14.
- Canale, M. et al. 1977b. Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien : interférence et/ou surgénéralisation? Travaux de recherches sur le bilinguisme 12.
- Castonguay, C. 1979a. L'ampleur des mariages mixtes chez les jeunes époux de langue maternelle française en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Bulletin du Centre de Recherches en Civilisation Canadienne Française 18.
- Castonguay, C. 1979b. Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises. Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie 16, 1.
- Chambers, J.K. et P. Trudgill. 1983. Dialectology. Cambridge : Cambridge University Press.
- Chaudenson, R. 1979. Les créoles français. Paris : Fernand Nathan.
- Chaudenson, R. 1983. Français avancé, français "zéro", créoles. Article présenté au 17ème congrès international de linguistique et philologie romanes, Aix-en-Provence, 29 août-3 septembre.
- Cichocki, W. et D. Lepetit. 1981. La variable (h) en français ontarien : quelques aspects sociophonétiques. Toronto Working Papers in Linguistics 2.
- Cichocki, W. et D. Lepetit. 1983. Intonational variability in language contact : F₀ declination in Ontario French. Article présenté à NWAWE XII, Montréal, 27-29 octobre.
- Corbeil, J.-C. 1976. Origine historique de la situation linguistique québécoise. Langue française 31.

- Deroy, L. 1980. L'emprunt linguistique. 2ème édition. Paris : Les Belles Lettres.
- Deshaies, D. 1981. Le français parlé dans la ville de Québec : une étude sociolinguistique. Québec : Centre international de recherches sur le bilinguisme.
- Dessureault-Dober, D. 1974. Etude sociolinguistique de /((ça) fait que/, coordonnant logique et marqueur d'interaction. Mémoire de maîtrise, UQAM.
- Dorian, N.C. 1973. Grammatical change in a dying dialect. Language 49.
- Dorian, N.C. 1977. The problem of the semi-speaker in language death. International Journal of the Sociology of Language 12.
- Dorian, N.C. 1978. The fate of morphological complexity in language death : Evidence from East Sutherland Gaelic. Language 53, 3.
- Dorian, N.C. 1981. Language death. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Fries, C.C. et K.L. Pike. 1949. Coexistent phonemic systems. Language 25.
- Gendron, J.-D. 1967. Le phonétisme du français canadien au Québec face à l'adstrat anglo-américain. Dans J.D. Gendron et G. Straka (réd.), Etudes linguistiques franco-canadiennes. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Giacalone Ramat, A. 1979. Language function and language change in minority languages. Journal of Italian Linguistics 4.
- Guilbeau, J. 1950. The French Spoken in La Fourche Parish. Thèse de doctorat, Université de la Caroline du Nord.
- Harley, B. 1979. French gender rules in the speech of English-dominant, French-dominant and monolingual French-speaking children. Travaux de recherches sur le bilinguisme 19.
- Haugen, E. 1950. The analysis of linguistic borrowing. Language 26.
- Haugen, E. 1969. The Norwegian language in America. Bloomington, Indiana : Indiana University Press.
- Hoffman, G. 1971. Puerto Ricans in New York : A language-related ethnographic summary. Dans J.A. Fishman, R.L. Cooper, R. Ma et al. (réd.), Bilingualism in the barrio. Bloomington : Indiana University.
- Karttunen, F. 1977. Finnish in America : A case study in monogenerational language change. Dans B.G. Blount et M. Sanches (réd.), Sociocultural dimensions of language change. New York : Academic Press.

- Kenemer, V.L. 1982. Le "français populaire" and French as a second language : A comparative study of language simplification. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Labov, W. 1972. Language in the Inner City. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Lavallée, R. 1984. L'étendue des régionalismes dans le français parlé de l'Estrie. Revue de l'Association québécoise de linguistique 3, 3.
- Lefebvre, C. (réd.). 1982. La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle. Québec : Office de la langue française.
- Le Petit Robert. 1973. Paris : Société du nouveau Littré.
- Mackey, W.F. 1970. Interference, integration and the synchronic fallacy. Dans J.E. Alatis (réd.), Bilingualism and language contact. Washington : Georgetown University Press.
- Mougeon, R. 1976. Bilingualism and language maintenance in the Gaspé Peninsula, Quebec, Canada. Anthropological Linguistics 2.
- Mougeon, R. 1977a. Enquête sociolinguistique. Welland : Conseil régional de l'Association canadienne-française de l'Ontario.
- Mougeon, R. 1977b. French language replacement and mixed marriages : The case of the francophone minority of Welland, Ontario. Anthropological Linguistics 19, 9.
- Mougeon, R. et al. 1982. Le français parlé en situation minoritaire. Vol. 1. Québec : Centre international de recherches sur le bilinguisme.
- Mougeon, R. et al. 1984. Acquisition et enseignement du français en situation minoritaire : le cas des Franco-ontariens. La Revue canadienne des langues vivantes 41, 2.
- Mougeon, R. et E. Beniak. 1980. Variability in the expression of location at/motion to one's dwelling : Transparent or opaque variants as alternatives to chez. Article présenté à N.W.A.V.E IX, Ann Arbor, 30 octobre-1er novembre.
- Mougeon, R. et E. Beniak. 1981. Leveling of the 3sg./pl. verb distinctions in Ontarian French. Dans J.P. Lantolf et G.B. Stone (réd.), Current research in Romance languages. Bloomington, Indiana : Indiana University Linguistics Club.
- Mougeon, R., E. Beniak et M. Bélanger. 1982. Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland (Ontario). La Revue canadienne de linguistique 27, 1.

- Mougeon, R., E. Beniak et D. Valois. 1983. Is child language a possible source of linguistic variation? Article présenté à N.W.A.V.E. XII, Montréal, 27-29 octobre.
- Mougeon, R. et M. Canale. 1978. Maintien du français par les jeunes élèves franco-ontariens de Welland. Dans B. Cazabon (réd.), Language maternelle, langue première de communication? Sudbury : Institut franco-ontarien, Université Laurentienne.
- Mougeon, R. et M. Canale. 1979. Maintenance of French in Ontario : Is education in French enough? Interchange 9, 4.
- Mougeon, R. et P. Hébrard. 1975. Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario. Travaux de recherches sur le bilinguisme 5.
- Mougeon, R., H. Savard et S. Carroll. 1978. Le Cheval de Troie de l'assimilation à Welland : les mariages mixtes. L'Express de Toronto, vol. 3, no 42.
- Mougeon, R., D. Valois et E. Beniak. 1983. For a quantitative study of linguistic borrowing. Article présenté à la réunion annuelle de l'Association canadienne de linguistique, Vancouver, 30 mai-2 juin.
- Poplack, S. 1980a. Variable concord in sentential plural marking. Working paper #6. New York : Center for Puerto Rican Studies.
- Poplack, S. 1980b. "Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAGNOL" : Toward a typology of code-switching. Linguistics 18.
- Poplack, S. 1981. Syntactic structure and social function of code-switching. Dans R. Duran (réd.), Latino discourse and communicative behavior. Norwood, N.J. : Ablex Publishing Corp.
- Poplack, S. 1982. Bilingualism and the vernacular. Dans B. Hartford, A. Valdman et C. Foster (réd.), Issues in international bilingual education : The role of the vernacular. New York : Plenum Publishing Co.
- Poplack, S. 1983. Intergenerational variation in language use and structure in a bilingual context. Dans C. Rivera (réd.), An ethnographic/sociolinguistic approach to language proficiency assessment. Clevedon, England : Multilingual Matters Ltd.
- Poplack, S. A paraître. The care and handling of a mega-corpus : The Ottawa-Hull French project. Dans R. Fasold et D. Shiffrin (réd.), Proceedings of N.W.A.V.E. XI. Washington, D.C. : Georgetown University Press.
- Poplack, S., A. Pousada et D. Sankoff. 1982. Competing influences on gender assignment : variable process, stable outcome. Lingua 57.

- Poplack, S. et D. Sankoff. 1984. Borrowing : The synchrony of integration. Linguistics 22, 1.
- Poulin, G. 1969. Paroisse du Sacré-Coeur 1919-1969. Welland : Les Artisans.
- Pousada, A. et S. Poplack. 1979. No case for convergence : The Puerto-Rican Spanish verb system in a language contact situation. Dans G. Keller et J. Fishman (réd.), Bilingual education for Hispanic students in the United States. New York : Teachers College Press, Columbia University.
- Py, B. 1984. L'analyse contrastive : histoire et situation actuelle. Le français dans le monde 185.
- Robertson, B. 1980. The socio-cultural determiners of French language maintenance : The case of Niagara Falls, Ontario. Thèse de doctorat, Université de l'Etat de New York à Buffalo.
- Sankoff, D. et al. 1973. Sample survey methods and computer assisted analysis in the study of grammatical variation. Dans R. Darnell (réd.), Canadian languages in their social context. Edmonton : Linguistic Research, Inc.
- Sankoff, D. et S. Poplack. 1981. A formal grammar for code-switching. Papers in Linguistics 14, 1.
- Sankoff, G. et P. Thibault. 1980. The alternation between the auxiliaries avoir and être in Montréal French. Dans G. Sankoff (réd.), The social life of language. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Schneiderman, E.I. 1975. Attitudinal determinants of the linguistic behaviour of French-English bilinguals in Welland, Ontario. Thèse de doctorat, Université de l'Etat de New York à Buffalo.
- Thibault, P. 1983. Equivalence et grammaticalisation. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Thomas, A. 1982a. Variations sociophonétiques du français parlé à Sudbury (Ont.). Thèse de doctorat, Université de Toronto.
- Thomas, A. 1982b. "Oï" en franco-ontarien : étude sociophonétique. Toronto Working Papers of the Speech and Voice Society 3.
- Thomason, S.G. et T. Kaufman. 1975. Toward an adequate definition of creolization. Article présenté à la International Conference on Pidgins and Creoles, Honolulu.
- Vallières, G. et M. Villemure. 1981. Atlas de l'Ontario français. Montréal : Editions Etudes Vivantes.
- Virtaranta, P. 1971. Finsktan i Amerika. Sprak i Norden.
- Wardhaugh, R. 1983. Language and nationhood : The Canadian experience. Vancouver : New Star Books.

Weinreich, U. 1968. Languages in contact. 6ème édition. La Haye : Mouton.

Whitney, W.D. 1881. On mixture in language. Transactions of the American Philological Association 12.

Addenda

Gal, S. A paraître. Phonological style in bilingualism : The interaction of structure and use. Dans D. Schiffrin (réd.), Meaning, form and use in context. Washington, D.C. : Georgetown University Press.

Mougeon, R. et E. Beniak. 1983. Le français en situation de contact et la variation linguistique : le français parlé en Ontario (Canada). Article présenté au 17ème congrès international de linguistique et philologie romanes, Aix-en-Provence, 29 août-3 septembre.

Trudgill, P. 1983. On dialect. Oxford : Basil Blackwell.

LES QUESTIONS DE L'ENTREVUE AVEC LES ADULTES

1. Questions générales:
 - 1.1 Lieu de naissance de la personne interrogée. Si elle répond Welland, préciser (Crowland, Thorold, Pelham, Humberstone, Welland).
 - 1.2 Depuis combien de temps vit-elle à Welland?
 - 1.3 Date de naissance de la personne interrogée.
 - 1.4 Lieu de naissance des parents.
 - 1.5 Lieu de naissance des grand-parents (côté paternel et maternel).
 - 1.6 Lieu de naissance des premiers ancêtres.
 - 1.7 Nombre d'années passées à l'école par la personne interrogée.
 - 1.8 Dans quelle(s) école(s), (nom et endroit)?
 - 1.9 Dans quelle(s) langue(s) la personne interrogée a-t-elle été éduquée dans cette(ces) école(s)? (Procéder école par école.)
 - 1.10 Le chef de famille est-il locataire ou propriétaire du logement?
 - 1.11 Quelle est l'occupation présente de la personne interrogée?
 - 1.12 Quelle est l'occupation présente du mari (si la personne interrogée est mariée)?
 - 1.13 La personne interrogée a-t-elle eu d'autres occupations? Lesquelles?
2. Questions ouvertes:
 - Le travail et la vie quotidienne
 - 2.1 Demander au sujet de raconter pourquoi la famille est venue s'installer à Welland.
 - 2.2 Demander au sujet si son travail lui plaît ou lui déplaît, et pourquoi.

- 2.3 Demander au sujet quelle occupation il aimerait avoir s'il ne faisait pas le travail qu'il fait présentement.
- 2.4 Demander au sujet ce qu'il pense du fait que de plus en plus de femmes mariées travaillent aujourd'hui.
- 2.5 Demander au sujet s'il pense que la crise de l'énergie va obliger les gens à acheter des voitures plus petites. Va-t-il acheter une voiture plus petite quand il changera la sienne?
- 2.6 Sauve-t-il de l'énergie à la maison (en baissant le chauffage, en fermant les lumières, ...)?
- 2.7 Demander au sujet si la pollution est particulièrement mauvaise dans le quartier où il habite?
- 2.8 Comment pense-t-il qu'il faudrait améliorer la situation à Welland?

Le temps passé

- 2.9 Le sujet se souvient-il du temps des noêles à bois, des lampes à huile et des glacières? Peut-il raconter comment les gens vivaient à cette époque?
- 2.10 Faire parler le sujet sur la mode vestimentaire du temps passé. Comment était-il(elle) habillé(e)?
- 2.11 Faire parler le sujet sur les jeux et les jouets de sa jeunesse; les veillées et les réveillons à la maison avant la télévision. Recevait-il des cadeaux à Noël? Lesquels?
- 2.12 Se souvient-il d'une fête de famille particulièrement spéciale? Si oui, qu'il la raconte.
- 2.13 Demander au sujet s'il pense que, dans le temps passé, les gens étaient plus croyants, s'ils allaient plus à l'église, et pourquoi.
- 2.14 Pense-t-il que les relations entre les catholiques et les protestants ont changé? Expliquer les changements.
- 2.15 Demander au sujet s'il pense que les prêtres ont changé; s'il pense que les prêtres devraient se marier.

- 2.16 Demander au sujet quels articles (nourriture, vêtements,...), selon lui, ont augmenté le plus durant les dernières années. Y a-t-il des choses qu'il n'achète plus ou qu'il achète moins souvent, parce qu'elles sont devenues trop chères?
- 2.17 A-t-il constaté que la qualité des objets manufacturés et de la nourriture est devenue moins bonne qu'avant?

Les loisirs

- 2.18 Demander au sujet de raconter comment il occupe son temps libre, ses soirées, le samedi, le dimanche.
- 2.19 Demander au sujet de raconter comment il a passé la dernière fin de semaine.
- 2.20 Demander au sujet de raconter comment il a passé ses dernières vacances d'été.
- 2.21 Comment va-t-il occuper ses prochaines vacances d'été?
- 2.22 Demander au sujet ce qu'il ferait s'il avait plus de temps libre (2 heures supplémentaires par jour par exemple).

L'éducation

- 2.23 Demander au sujet si, selon lui, les enfants apprennent à l'école ce qui leur sera nécessaire plus tard quand ils seront adultes.
- 2.24 Demander au sujet pourquoi certains enfants réussissent mieux que d'autres à l'école.

Divers

- 2.25 Demander au sujet s'il se plaît à Welland et pourquoi.
- 2.26 Aimerais-il vivre ailleurs: à Toronto, au Québec, ailleurs? Pourquoi?
- 2.27 Demander au sujet de raconter le(s) moment(s) de sa vie qui lui ont causé une très grande frayeur, le(s) moment(s) où il a cru sa dernière heure arrivée, par exemple un accident, un incendie, dont il a été témoin.

3. Aptitudes et usage linguistique
- 3.1 Comprenez-vous l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.2 Lisez-vous l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.3 Parlez-vous l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.4 Ecrivez-vous l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.5 Comprenez-vous mieux le français que l'anglais?
- 3.6 Lisez-vous mieux le français que l'anglais?
- 3.7 Parlez-vous mieux le français que l'anglais?
- 3.8 Ecrivez-vous mieux le français que l'anglais?
- 3.9 Est-ce que votre époux (ou épouse) comprend l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.10 Est-ce que votre époux (ou épouse) lit l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.11 Est-ce que votre époux (ou épouse) parle l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.12 Est-ce que votre époux (ou épouse) écrit l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.13 Est-ce que votre époux (ou épouse) comprend mieux le français que l'anglais?
- 3.14 Est-ce que votre époux (ou épouse) lit mieux le français que l'anglais?
- 3.15 Est-ce que votre époux (ou épouse) parle mieux le français que l'anglais?
- 3.16 Est-ce que votre époux (ou épouse) écrit mieux le français que l'anglais?
- 3.17 Quel est le nom de jeune fille de l'épouse de la personne interrogée, ou le nom de jeune fille de la personne interrogée?
- 3.18 Parlez-vous anglais dans votre travail? Si oui avec qui (employés du même rang, contremaîtres, patrons,...)?
- 3.19 Parlez-vous le français dans votre travail? Si oui avec qui (employés du même rang, contremaîtres, patrons,...)?
- 3.20 La personne interrogée écoute-t-elle la radio française à la maison? Si oui, tout le temps? souvent? de temps à autre? rarement?

- 3.21 Quels programmes français écoute la personne interrogée? Expliquer les préférences.
- 3.22 Y a-t-il d'autres membres de la famille qui écoutent la radio française? Qui?
- 3.23 Est-ce que la personne interrogée regarde la télévision anglaise à la maison?
- 3.24 Est-ce que la personne interrogée regarde le canal 25 à la maison? Si oui, tout le temps? souvent? de temps à autre? rarement?
- 3.25 Quels programmes français regarde-t-elle? Regarde-t-elle le hockey en français?
- 3.26 Quel(s) journal(aux) quotidien(s) lisez-vous?
- 3.27 Quel(s) journal(aux) hebdomadaire(s) lisez-vous?
- 3.28 Lisez-vous "Courrier Sud"?
- 3.29 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) le mari parle-t-il à sa femme? S'il utilise les deux langues, laquelle des deux langues utilise-t-il le plus?
- 3.30 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) la femme parle-t-elle à son mari? Si elle utilise les deux langues, laquelle des deux langues utilise-t-elle le plus?
- 3.31 Combien d'enfants habitent à la maison?
- 3.32 Quel est l'âge des enfants?
- 3.33 S'il y a des enfants, lesquels vont à l'école? A quelle(s) école(s)?
- 3.34 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) le père parle-t-il le plus souvent aux enfants?
- 3.35 Est-ce que c'est pareil pour tous les enfants?
- 3.36 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) les enfants parlent-ils le plus souvent au père?
- 3.37 Est-ce que c'est pareil pour tous les enfants?
- 3.38 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) la mère parle-t-elle le plus souvent aux enfants?
- 3.39 Est-ce que c'est pareil pour tous les enfants?
- 3.40 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) les enfants parlent-ils le plus souvent à la mère?

- 3.41 Est-ce que c'est pareil pour tous les enfants?
- 3.42 A quelle paroisse va la personne interrogée?
- 3.43 Est-ce que vous magasinez dans les magasins de Welland où l'on parle français, tout le temps? souvent? de temps à autre? rarement?
- 3.44 Quel est le docteur de la famille?
4. Questions linguistiques:
- 4.1 Est-ce qu'on vous reconnaît à votre parler comme francophone de l'Ontario lorsque vous voyagez à l'extérieur de l'Ontario (e.g. au Québec, à Montréal)?
- 4.2 Pensez-vous qu'il y a des différences entre les parlers des francophones du Sud de l'Ontario (Toronto, Windsor, Welland), des francophones de l'Est de l'Ontario (Ottawa, Cornwall), et des francophones du Nord de l'Ontario (Sudbury, North Bay, Timmins)? Quelles sont ces différences, à quoi reconnaît-on les francophones de ces différentes régions?
- 4.3 Est-ce que les francophones du Québec parlent de la même manière que les francophones de l'Ontario? Quelles sont les différences? Donner des exemples.
- 4.4 Que pensez-vous du joual? Est-ce qu'on peut en donner une définition? Qui parle joual?
- 4.5 Pourquoi d'après vous la plupart des français de Welland sont bilingues?
- 4.6 Pourquoi d'après vous les anglais de Welland ne sont généralement pas bilingues?
- 4.7 Est-ce qu'il est possible de trouver du travail à Welland quand on parle seulement le français?
- 4.8 Pourquoi d'après vous les enseignes des magasins sont surtout rédigées en anglais à Welland?
- 4.9 Quand vous voulez aborder un inconnu à Welland, est-ce que vous lui parlez en français?
- 4.10 Pourquoi d'après vous les jeunes français à Welland parlent souvent anglais quand ils sont ensemble?

ANNEXE B

LES QUESTIONS DE L'ENTREVUE AVEC LES ADOLESCENTS

1. Questions générales:
 - 1.1 Lieu de naissance de la personne interrogée.
 - 1.2 Depuis combien de temps vit-il à Welland?
 - 1.3 Date de naissance de la personne interrogée.
 - 1.4 Lieu de naissance des parents.
 - 1.5 Dans quelle(s) école(s), (nom et endroit) la personne interrogée a-t-elle étudiée?
 - 1.6 Dans quelle(s) langue(s) la personne interrogée a-t-elle été éduquée dans cette(ces) école(s)? (Procéder école par école.)

2. Questions ouvertes:

Les loisirs

 - 2.1 Que fais-tu l'après-midi après l'école et le soir?
 - 2.2 Que fais-tu pendant les fins de semaine?
 - 2.3 Qu'as-tu fait pendant les vacances l'été dernier? Quel a été le meilleur moment de tes vacances d'été? Raconte un peu.
 - 2.4 Qu'est-ce que tu vas faire pendant les vacances cet été?
 - 2.5 Est-ce que tu lis des livres? (Si oui, quel genre de livres?)
 - 2.6 Est-ce que tu vas au cinéma? Quel genre de film préfères-tu?
 - 2.7 Quelle sorte d'émission de télé préfères-tu?
 - 2.8 Quels sont tes sports, jeux, préférés?
 - 2.9 Où et quand les pratiques-tu?
 - 2.10 Pourrais-tu raconter le moment de ta vie où tu as eu ta plus grande peur?

- 2.11 Si tu avais plus de temps libre chaque jour (2 ou 3 heures en plus) que ferais-tu?
- 2.12 Si tu avais la possibilité de voyager à l'étranger, où aimerais-tu aller? Pourquoi? Qu'y ferais-tu?

L'avenir

- 2.13 Est-ce que tu sais déjà quel métier tu veux faire plus tard?
- 2.14 Si oui, lequel? Pourquoi?
- 2.15 Plus tard, penses-tu rester à Welland ou bien quitter cette ville? Pourquoi?

L'école

- 2.16 Y a-t-il des matières qui t'intéressent plus que d'autres? Si oui, lesquelles? Pourquoi?
- 2.17 Les relations entre les professeurs et les élèves sont-elles bonnes à l'école?
- 2.18 Pourrais-tu raconter un bon tour joué au professeur ou à un copain par les élèves de ta classe cette année ou les années passées?

Relations avec les parents

- 2.19 On constate que beaucoup de jeunes ne s'entendent pas toujours très bien avec leurs parents. Pourquoi à ton avis?
- 2.20 Est-ce que tu penses que c'est les parents qui ne laissent pas les enfants assez libres de faire ce qu'ils veulent?
- 2.21 Est-ce que c'est parce que les enfants ne parlent pas assez avec leurs parents?

Relations entre jeunes

- 2.22 Avec les camarades de ton âge, quels sont les sujets dont vous parlez le plus souvent?

Questions à poser obligatoirement:

- 2.23 Est-ce que les francophones du Québec parlent de la même manière que les francophones de l'Ontario? A quoi reconnaît-on les francophones du Québec? Peux-tu donner des différences?
- 2.24 Que penses-tu du jocal? Est-ce que tu peux donner une définition? Qui parle jocal?

3. Aptitudes et usage linguistique

- 3.1 Comprends-tu l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.2 Lis-tu l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.3 Parles-tu l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.4 Ecris-tu l'anglais mal? assez bien? bien? très bien?
- 3.5 Comprends-tu mieux le français que l'anglais?
- 3.6 Lis-tu mieux le français que l'anglais?
- 3.7 Parles-tu mieux le français que l'anglais?
- 3.8 Ecris-tu mieux le français que l'anglais?
- 3.9 Ecoutes-tu la radio française à la maison? Si oui, tout le temps? souvent? de temps à autre? rarement?
- 3.10 Quels programmes français écoutes-tu? Expliquer les préférences.
- 3.11 Est-ce que les autres membres de ta famille écoutent la radio française? Si oui, qui?
- 3.12 Est-ce que tu regardes le canal 25 à la maison? Si oui, tout le temps? souvent? de temps à autre? rarement?
- 3.13 Quels programmes français regardes-tu? Regardes-tu le hockey en français? Expliquer les préférences.
- 3.14 Est-ce que ton père parle français?
- 3.15 Est-ce que ta mère parle français?
- 3.16 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) est-ce que ton père te parle le plus souvent?
- 3.17 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) est-ce que tu parles le plus souvent à ton père?
- 3.18 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) est-ce que ta mère te parle le plus souvent?
- 3.19 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) est-ce que tu parles le plus souvent à ta mère?
- 3.20 Est-ce que tu as des frères et des soeurs? Combien?

- 3.21 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) parles-tu avec eux? Si tu utilises les deux langues, laquelle des deux utilises-tu le plus?
- 3.22 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) parles-tu avec tes amis à la maison? Si tu utilises les deux langues, laquelle des deux utilises-tu le plus?
- 3.23 En quelle(s) langue(s) (anglais, français) parles-tu avec tes amis en dehors de la maison? Si tu utilises les deux langues, laquelle des deux utilises-tu le plus?

4. Les questions linguistiques

- 4.1 Pourquoi d'après toi la plupart des français de Welland sont bilingues?
- 4.2 Pourquoi d'après toi les anglophones de Welland sont bilingues?
- 4.3 Est-ce qu'il est possible de trouver du travail à Welland quand on ne parle que le français seulement?
- 4.4 Pourquoi d'après toi les enseignes des magasins sont surtout rédigées en anglais à Welland?
- 4.5 Quand tu veux aborder un inconnu à Welland, est-ce que tu lui parles en français?
- 4.6 Pourquoi d'après toi à Welland les jeunes français parlent souvent anglais quand ils sont ensemble? Qu'en penses-tu?
- 4.7 Est-ce que tu penses que la façon dont on apprend l'anglais à l'école est efficace? Explique ta réponse.
- 4.8 Est-ce que tu penses que la façon dont on apprend le français à l'école est efficace? Explique ta réponse.